

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



Vol. XVI, No 4.

MONTRÉAL, 15 AVRIL 1893.

Un an, \$1.00, payable d'avance.

PUBLIÉ PAR
EUSEBE SENECA & FILS,
 Éditeurs-Propriétaires,
 20 Rue St-Vincent,
 MONTRÉAL.

Le JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRE est l'organe officiel du Conseil d'agriculture de la province de Québec. Il paraît une fois par mois et s'occupe spécialement de tout ce qui a rapport à l'agriculture, l'élevage des animaux, l'horticulture, etc., etc.

Toutes communications destinées à être insérées dans les colonnes de la matière à lire de ce journal devront être adressées au Directeur du JOURNAL D'AGRICULTURE, Québec.

Pour l'abonnement et les annonces s'adresser aux Éditeurs.

CONDITIONS D'ABONNEMENT: Une piastre par année payable d'avance. L'abonnement date du 15 janvier de chaque année.

Avis aux cultivateurs.
 DÉPÊCHÉ COMMERCIAL DE MONTMONT
 La plus grande pépinière de la province de Québec, plus de soixante mille arbres à vendre pour le printemps de 1893. Ordonnez vous mêmes de la maison et vous serez satisfaits. Tout arbre est garanti. Adressez à
 F. GÉRALD F. GÉRALD, propriétaires,
 Rougemont, comté Rouville, P. Q.

LE SEUL ENDROIT
 DANS LES
CANTONS DE L'EST

BETAIL AYRSHIRE
A. McCALLUM & SON
 IMPORTATEURS ET FLANERS DE

Bêtes à cornes Ayrshire et de Truies Berkshires
 DANVILLE, P. Q.

Ont toujours à la disposition des acheteurs des jeunes têtes à cornes issues de races reconnues comme les meilleures pour les qualités laitières.
 Prix raisonnables.

JEUNES COCHONS A VENDRE.
Grains de Semence

GRAINE DE MIL,
 GRAINE DE TRÉFLE,
 LENTILLES, Etc., Etc.

Blé d'Inde à Silos,
 Blé ras, rouge ou blanc,
 Blé à barbe,
 Orge, Pois, etc., etc

J. B. RENAUD ET CIE
 126 et 140 Rue St-Paul, Québec.

POMMIERS
 Variétés suivantes produites et récoltées dans la Province de Québec: Wealthy Duchess, Fameuse, Alexander, Sots Winter, Longfield, Astrokoff. De plus les espèces Iron Clads. Arbres de trois ans vendus à \$4.00 la douzaine. Demandez des circulaires.
J. C. STOCKWELL,
 Danville.

PIANOS HAZELTON,
 DOMINION,
 BERLIN.
 AT LAS

Orgues Éoliennes, Poëubet, Vocalion et Dominion.

Le plus grand assortiment. Un seul prix et le plus bas. Pianos faciles, bas d'argent. A ces instruments pris en échange. Pianos à louer. Réparation et accord. Pianos d'occasion de tous prix. Visite et correspondance sollicitées.

L. E. N. PRATTE
 1676
 Notre-Dame, Montréal.

Drs. Mathieu & Bernier
 Chirurgiens dentistes, coin des rues Champ-de-Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes.

J. B. MASTEN
 LACOLLE, Que.
 Éleveur de bétail Shorthorn, de moutons Shropshire et de cochons Yorkshire et Chester blancs. A vendre un lot de choix de jeunes animaux.
 Lacolle, Mars 1893.

PILULES DU DR ALLEN
 Contre les maux de Têtes

Ces pilules guérissent les excès de bile, la constipation, les étourdissements, les acidités d'estomac, les maux de tête, la dyspepsie, les dérangements du foie et la jaunisse. C'est une préparation purement végétale, faisant effet sans douleur, sans coliques. Sur réception de 12c, nous vous enverrons franc de port par voie ce poste ou par express une boîte de ces pilules comme échantillon. Boîte grandeur ordinaire, 25c.

Tremont Medical Specific Co.
 Station A. Boston, Mass.
Latimer & Légaré
 273 RUE ST-PAUL
 QUÉBEC



Herses à Bêcho. Herses à Ressorts et de toutes autres espèces.
 Instruments d'Agriculture, et ligne complète de voiture de promenade.
DEMANDEZ NOS CATALOGUES

Frank Wilson

SEUL AGENT POUR LE CANADA.

Dos Appareils De Laval pour séparer la crème, mis en operation a la vapeur ou à la main.
 Machines à séparer la crème, réparées
 Extrait de présure.
 Epruvette du Dr Babcock pour le lait
 Papier parchemin à l'usage des fromageries ou des beurreries.

33 Rue St-Pierre, Montréal.
 Téléphone Bell 2755. Boite B. P. 1824.

Etablissement fondé en 1869.

GRAINS DE SEMENCES DE CHOIX

POUR LES CHAMPS ET LES JARDINS.

WILLIAM EWING & Cie

Marchands Grainetiers,

Rue McGill, No 142 et coin des rues St-Henri et St-Maurice,

MONTREAL.

Notre CATALOGUE DE GRAINS DE SEMENCE est maintenant prêt et nous l'expédions GRATIS par la maille à toute personne le demandant et nous envoyant leur adresse sur une carte postale.

Outre un assortiment complet de grains de semence pour les POTAGERS, les CHAMPS et les FLEURS ainsi que le blé d'ensilage de toutes sortes, nous offrons aussi en vente de la PURE GRAINE DE LIN MOULUE EN GATEAU et de la FARINE DE MAIS. La liste des prix sera envoyée à ceux qui la demanderont.

BETAIL AYRSHIRE PUR SANG

J'offre en vente des animaux choisis parmi le troupeau de mes Ayrshires qui ont remporté le premier prix. Les vaches sont de très bonnes laitières, soit par elles-mêmes, soit comme descendant des laitières de première classe. A la dernière grande exposition tenue à Montréal, j'ai obtenu des prix dans toutes les classes où j'avais des entrées, et le troisième prix pour les troupeaux. Le taureau pour mes vaches est "SILVER KING" (1er prix à Montréal et à Hochelaga en 1892), ses veaux n'ont pas encore trouvé leurs supérieurs. Il n'était pas encore né lorsqu'il fut importé par feu Thomas Brown; son père, son grand-père et son arrière grand-père étaient ce qu'on pouvait trouver de mieux en fait d'Ayrshires, dans toute l'Écosse. Lorsque, à tour de rôle, on cessa de les exhiber, aucun animal n'avait pu leur enlever le premier prix. La mère de "SILVER KING" a obtenu la première récompense comme vache laitière à l'exposition de Montréal et aussi en 1892, en même temps qu'on lui décernait un diplôme comme étant la meilleure vache Ayrshire. Enfin, tant dans la lignée paternelle que dans la lignée maternelle, "SILVER KING" compte une succession ininterrompue de bonnes laitières. Toutes correspondances seront échangées avec plaisir.

Duncan McLachlan,
 Petite Côte, près Montréal.

Chemin de Fer Canadien du Pacifique

Le Manitoba et les Territoires de l'Ouest Canadien

TERRAINS A VENDRE A DES PRIX RÉDUITS.

La Compagnie du Pacifique est à faire une réduction générale dans le prix de tous les terrains pour lesquels elle demandait \$4.00 et au-dessus par arpent. Cette diminution représente 25 à 33 1/2 pour cent.

C'est le temps propice d'acquérir à des prix réduits dans les districts bien établis.

On n'exige en argent comptant qu'un dixième du prix d'achat; la balance est payable en neuf versements annuels avec intérêt de 6 pour cent. Les paiements différés sont renvoyés après le temps de la récolte pour le plus grand avantage des cultivateurs.

Tous les renseignements désirés sont compris dans les brochures que publie la Compagnie du Pacifique, vous n'avez qu'à les demander pour qu'on vous les envoie.

Chaque volume contient plusieurs dessins représentant les travaux de la ferme etc. et dans les prairies. Le lecteur y trouvera aussi en même temps qu'une carte géographique des lieux, un grand nombre de lettres écrites par des colons établis dans ces territoires et dans lesquelles il est traité des progrès du pays.

Des copies de ces pamphlets seront expédiées franches de port à toute personne désirant les avoir et qui enverra sa demande et son adresse soit à aucun agent du chemin de fer Canadien du Pacifique, soit à

W. F. EGG,

Agent de division pour les passagers,

MONTRÉAL.

L. O. ARMSTRONG,

Agent de colonisation,

MONTRÉAL.

N. B.—Le blé de Manitoba vient de prendre le premier prix à l'Exposition Internationale des meuniers, à Londres, Angleterre.

Ne manquez pas les excursions des récoltes et demandez les circulaires à ce sujet.



COCHONS YORKSHIRE

GRANDE RACE AMÉLIORÉE

JEUNES COCHONS A VENDRE DESCENDANTS DE PARENTS IMPORTÉS

GODFROI BEAUDET, Valley-Field, P. Q.



FERME BEAUBIEN

OUTREMONT, PRÈS MONTRÉAL.

EXPOSITION DE MONTRÉAL 1891-92

25 PRIX.

Aux Sociétés d'Agriculture et aux cultivateurs desirant améliorer leur troupeaux.

ANIMAUX DE RACE PURE ENREGISTRÉS
AYRSHIRES

Taureaux, Vaches, Génisses, toutes bêtes de choix.

COCHONS CHESTER BLANCS AMÉLIORÉS

RACE CÉLÈBRE—INVULNÉRABLE AU CHOLÉRA DU COCHON

Plusieurs portées en janvier et février.

COCHONS BERKSHIRES ENREGISTRÉS

Plusieurs portées en février et mars.

Volailles Plymouth Rock, Coqs, Poules, Poulets, Œufs.

PLANTS DE COUCHES CHAUDES de toutes espèces expédiés par Express C. O. D.

Conditions faciles. S'adresser à

JOS. BEAUBIEN, 30 Rue St-Jacques, Montréal.

FROMAGERIES ET BEURRERIES

LIVRES DE COMPTABILITÉ, SÉRIE COMPLÈTE, CHANTEPLEURS A PETIT LAIT, FERRURES DE BARATTES.

APPAREILS BABCOCK

SÉPARATEURS CENTRIFUGES DANOIS ET ALEXANDRA.
SÉPARATEUR A MAIN POUR FERME

J DE L. TACHÉ,

105, Côte d. la Montagne, Québec.

GRATIS

Demandez les circulaires, certificats et liste des prix, concernant le mérite des Incubateurs à eau chaude pour l'éclosion des différentes espèces de volailles.

Adressez M. GAGNÉ,

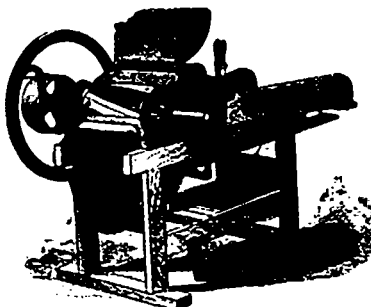
Fabricant d'Incubateurs,
Barrière Saint-Valier, Québec.

REINES ITALIENNES

Reines Italiennes Pures dans la saison de l'éclosion à partir du 25 Juin. Chaque \$7.50. 5 reines \$37.00. Adressez vos commandes immédiatement. Je ne me propose pas d'enlever plus que le nombre demandé. Je suis aussi agent de la maison K. et L. F. pour les fournisseurs de ruches. Informez-m'en gratis.

Adressez

JOSEPH BEAUDRY
SAINT-MARC, P. Q.



aratoires les plus récents et les plus améliorés seront trouvés dans nos magasins.

Cultivateurs! vous devez examiner la **Herse-Bêche**, le meilleur instrument pour pulvériser la terre.

Demandez le catalogue et les prix. Les commandes par lettre recevront notre attention toute spéciale et les meilleurs comptes.

LATIMER & LÉGARE, Québec.

LATIMER & BEAN, Sherbrooke.

R. J. LATIMER, 592, rue St-Paul, Montréal.

HATCH CHICKENS BY STEAM
With the Improved Excelsior Incubator.
Sells for Export, Self-Regulating. Thousands of successful operations. Guaranteed to hatch a larger percentage of fertile eggs at less cost than any other hatcher. Lowest priced.
Write for Circulars, Plans, Catalogue.
GEO. H. STAHL, Quincy, Ill.

Bétail Canadien

Cochons Berkshires,

VOILAILES PLYMOUTH ROCKS
A VENDRE.—Aveux Canadiens de deux sexes (en quantité). Ils ont joués à l'Exposition (Indigee) et ont obtenu les premiers prix dans cette classe. Ils ont été recommandés par le comité de St-John, l'élite des Plymouth-Rocks gris et blancs à \$1 1/2 par couple. Adressez MICHIEL MONAT, Mount John, P. Q.

If You Think
any kind of a crop will do, then any kind of seeds will do, but for the best results you should plant
FERRY'S SEEDS.
Always the best, they are recognized as the standard everywhere.
Ferry's Seed Annual is the most important book of the kind published. It is invaluable to the planter. We send it free.
D. M. FERRY & CO.
WINDSOR, Ont.

\$3 a Day Sure.
Send me your address and I will show you how to make \$3 a day, absolutely sure. I furnish the seed and teach you free, you work in the locality where you live. Send me your address and I will send you the money fully guaranteed. I guarantee a clear profit of \$3 for every day's work, absolutely sure, don't fail to write today.
Address A. W. KNOWLES, Windsor, Ontario.

POUR CONSERVER LE LAIT
Les laitiers, fabricants de beurre et de fromage, peuvent conserver frais et doux, pendant une semaine, le lait, ou la crème, sans qu'il soit le soin de le mettre sur la glace. Pour cela, se procurer une préparation qui n'affecte pas le goût, coûte très peu, marche, d'une grande simplicité et qui réussit toujours. Un paquet contenant un échantillon de cette préparation se fait adresser à toute personne transmettant des timbres-poste au montant de dix centimes. S'adresser aux vendeurs et agents fabricants. **THE PREMIER VALENE MFG. CO., 10 Cedar Street, New York.**

Aux Cercles Agricoles

A vendre à des prix très raisonnables: des

TAUREAUX AVEC GÉNÉALOGIE

Mâles et femelles ont remporté des prix.

1 Durham (Shorthorn) âgé de 4 ans.

6 Jeunes animaux (Shorthorn) de l'année.

1 Ayrshire âgé de 3 ans.

Pour plus amples informations, s'adresser à

GEORGE MOORE

DÉPARTEMENT D'AGRICULTURE, QUÉBEC.

Machines à couper le foin, la paille et blé d'inde et le fourrage avec ou sans élévateur. Semoirs à blé d'inde, Egrèneurs à blé d'inde, Moulins à beurre, Semoirs, Sarcleurs, Herse, Charrues et toutes sortes d'instruments aratoires.— Aussi voitures de toutes espèces, wagons, etc., etc. Les instruments



LE Journal d'Agriculture ILLUSTRE.

Montreal, 15 avril 1898.

Table des Matières.

REFLEXIONS ET CONSEILS.

DES AVIS D'UN AGRICULTEUR—Travaillons... 63
—Ce qu'il faut cultiver... 63
—Plantage d'arbres... 63
—Pois et avoine... 63
—Choix de la semence... 63
—Eau pure... 63
—Autres avis... 63
SUR UN TRAITÉ, ON NE FAIT PAS CE QU'ON VEUT... 63
CHoses LAUTRES—Industrie laitière... 63
—Journal d'Agriculture—Colonisation... 63
—Conférences agricoles—Riches en terres... 63
EN AVANT LES CULTIVATEURS—Conseils pratiques... 64

AGRICULTURE GÉNÉRALE :

SISTÈME DE CULTURE—Comment améliorer une terre... 64
UN CULTIVATEUR HABILE—Résultats d'une bonne culture... 64
CULTURE DE LA BETTERAVE À SUCRE... 65
CONGRÈS PROVINCIAL DE MÉTIÈRE AGRICOLE—Troisième année, 1892—Rapport des Juges du Concours... 66

INDUSTRIE LAITIÈRE :

CONSEILS AUX FABRICANTS DE FROMAGE TOUT LE MOIS DE MAI, par le prof. J. W. Roberts... 69
PRODUCTION DU BEURRE EN HIVER... 70
SOCIÉTÉ D'UN SUJIL LAITIÈRE—Aux cultivateurs de la province de Québec... 70
INAUGURATION OFFICIELLE DE L'ÉCOLE ET STATION EXPERIMENTALE DE LAITIÈRE DE ST-HYACINTHE, P. Q... 70

APICULTURE :

CONSEILS AUX COMBÉRIANTS EN APICULTURE... 72

ARBORICULTURE ET HORTICULTURE :

PLANTATION DES ARBRES—Proclamation... 72
RÈGLES POUR LA PLANTATION ET LA CULTURE DES ARBRES FORESTIERS... 72
LES POMMES CANADIENNES EN FRANCE—Succès encourageant... 72
ARBORICULTURE FRUITIÈRE—Encouragement à la culture des fruits—Rendement de cinq premiers... 72
PLANTS À TRANSEANTLER OG À VITELLER—Cônes protecteurs (avec gravures)... 73

SOCIÉTÉS ET CERCLES :

CERCLES AGRICOLES—Immense succès... 73
CERCLES AGRICOLES—Réponse à quelques questions... 73
CERCLES AGRICOLES—Renseignements importants... 73
EXEMPLE DE PROGRAMME POUR LES CERCLES AGRICOLES... 74
SYNDICATS ET CERCLES—Progrès... 74
LE NOUVEAU CERCLES AGRICOLES—Cercle de St-Jérôme—Cercle de Kinsey—Cercle d'Herbertville... 74
CERCLE AGRICOLE DE ST-GREGOIRE—Rapport annuel—Travail important et fructueux fait par cette association... 74
ACHAT D'ANIMAUX BELGEBROU... 75

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE STE-ANNE DE LA POCAHONTE ET DE L'ASSOMPTION—AVIS... 76
ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE-ANNE DE LA POCAHONTE—Prospectus... 76

CORRESPONDANCE :

RÉPONSES À DIVERSES QUESTIONS AGRICOLES—Pâtre dans les étables—Rapport de la Convention de l'Association de l'élevage—Missionnaires agricoles—Achat de vaches laitières—Vache ayant la picote... 77
POUC CHAS DE 8 MOIS... 77

COLONISATION :

LE NOUVEAU LAC ST-JEAN—Admirable champ de colonisation... 77
COLONISATION PAR L'INDUSTRIE LAITIÈRE... 78

Reflexions et Conseils.

LES AVIS D'UN AGRICULTEUR.

TRAVAILLONS.—Voici la saison favorable revenue pour celui qui ne craint pas le travail. L'hiver s'enfuit, les

neiges et les gelées ne sont plus qu'à l'état de souvenir. Debout, cultivateur actif ! C'est le temps d'aller aux champs et de montrer ce que vous êtes et ce que vous savez faire.

Le pays attend beaucoup de vos travaux. Que dis-je, mais avec l'aide de Dieu, c'est de vous que la nation attend son pain et sa prospérité. Aïdo toi et le ciel l'aidera.

CE QU'IL FAUT CULTIVER.—N'oubliez pas que vous avez deux domaines à cultiver, votre terre et... votre intelligence. Commencez par arracher et détruire les mauvaises herbes qui existent aussi parfois dans le second et qui s'appellent ignorance, routine, paresse, luxé, etc. Tout cela est aussi nuisible à un cultivateur que le chien dent, la marguerite, etc.

ENGRAISSONS NOS TERRES.—Le fumier est aussi nécessaire à la terre que le bois de chauffage sous le chaudron à la soupe.

Les plantes ne peuvent pas plus se passer d'engrais qu'un animal de nourriture.

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Conservez avec soin votre Journal d'Agriculture ; c'est un ami qui sera toujours prêt à vous donner de bons conseils et qui s'intéresse à vos affaires plus que vous ne pensez.

PLANTATION D'ARBRES.—Il est à plaindre celui qui n'apprécie pas la beauté, le charme et les avantages d'une plantation d'arbres autour de sa demeure.

Il est si facile et si peu dispendieux de planter quelques arbres près de sa maison.

Les arbres forment d'excellents brise-vent en hiver pour nous protéger du froid.

Les arbres nous procurent, en été, un si agréable et délicieux ombrage contre les ardeurs du soleil, qu'après en avoir une fois goûté les bienfaits on ne peut plus s'en passer.

TILLEUL.—Parmi les arbres forestiers, il n'y en a pas de plus beaux et de plus faciles à cultiver que le Tilleul ou bois-blanc ordinaire.

Plante isolément, il prend une belle forme arrondie ; ses feuilles sont grandes, bien fournies, superbes, sans compter que nos industrieuses abeilles y viennent puiser un miel abondant et délicieux.

On se le procure aisément, il est facile à transplanter et est très rustique.

LES MOUTONS ET LA NAVETTE.—La navette est une excellente nourriture pour les moutons ; vous qui élevez des moutons, n'oubliez pas de semer de la navette.

Parquez vos moutons dans des enclos entourés de clôtures mobiles (appelées aussi chevaux de frise.)

POIS ET AVOINE.—En semant les pois et l'avoine en-semble, vous obtenez un meilleur rendement que si vous les semez séparément. Mais il faut que l'avoine produise une paille raide pour servir de soutien aux pois.

SEMEZ EN LIGNE.—Si vous en avez les moyens, achetez un semoir. En vous servant de cette machine, vous économisez beaucoup de temps et de 25 à 30 pour cent sur la semence. Chaque graine étant placée exactement à la profondeur et à la distance désirées, vous aurez un meilleur rendement qui paiera bien ce que coûte l'instrument.

CHOIX DE LA SEMENCE.—Pour semer, prenez seulement du grain bien mûr, bien formé, plein, luisant et lourd. Peu importe qu'il soit petit ou gros, pourvu qu'il possède les qualités voulues. On doit préférer le grain venant d'une région plus froide que celle où il sera semé. Ainsi en France, on préfère pour la sémence des grains venant de l'Angleterre, de la Russie ou des régions bien élevées. Changez de sémence de temps à autre.

ENGRAISSEMENT DES PORCS.—100 lbs. de lait écimé produisent 5 lbs. de poids de porc, et 100 lbs. de petit-lait en produisent deux livres.

EAU PURE.—Veillez sur l'eau que vous buvez et aussi sur l'eau que vous donnez à vos animaux.

La bonne eau entretient la santé. L'eau impure, voilà le poison qui tue et dévora parfois des populations entières.

Garde aux infiltrations de jus de fumier ou d'eau gâtée qui pénètre jusque dans vos puits ou dans vos sources ! Si vous n'y prenez garde, cette eau, pure en apparence mais souillée en réalité, peut amener la maladie et même la mort jusqu'au milieu de votre famille.

SUR UNE TERRE ON NE FAIT PAS CE QUE L'ON VEUT.

Non, mes bons amis, sur une terre, on ne fait pas ce que l'on veut : cela est une objection que l'on fait souvent aux conférenciers.

Si l'on ne fait pas ce que l'on veut, on doit faire au moins ce que l'on peut, or

Prendre soin de tous les fumiers, en augmenter la valeur, au moins n'en pas perdre du tout.

Nettoyer tous les ans un petit morceau de sa terre, enlever quelques pierres, etc.

Faire la guerre aux mauvaises herbes ; ne pas les laisser croître le long des clôtures, le long des chemins, au tour des bâtisses, etc., d'où le vent transporte les mauvaises graines.

Changer de semences avec d'autres cultivateurs, ce qui est avantageux.

Passer 4 ou 5 coups de herse au lieu de n'en passer qu'un seul.

Faire ses rigoles partout où il y en a besoin.

Cultiver moins grand et mieux amublir le sol.

Bien employer tous les jours de l'année.

Être honnête pour être plus heureux dans ses entreprises.

Payer sa dette correctement quand on veut.

Écouter une conférence agricole sans dire d'injures au conférencier, quand même il ne sait pas ce qu'il dit !

Recevoir son journal d'agriculture et profiter des conseils qui nous conviennent.

Bien des choses quand on veut !

Demander des conseils quand on n'a pas plus de savoir que tous les autres ensemble.

Sauver plus facilement son âme en labourant son petit domaine qu'un million du bruit du monde.

CHoses ET AUTRES.

Cultiver la terre n'est pas seulement pour l'homme un devoir, c'est aussi une source de puissance et de richesses. (C'eston, Dialogue de la vailleuse.)

INDUSTRIE LAITIÈRE.—Les paroisses qui font le plus d'argent avec l'industrie laitière ne sont pas toujours celles qui font le plus de profit.

Il s'agit de savoir combien de lbs. de lait les vaches donnent en moyenne par jour.

Ainsi, une paroisse qui fait pour \$20,000 de beurre et de fromage avec une moyenne de 25 lbs. de lait par jour, par vache, fait plus de profits qu'une paroisse qui vend pour \$40,000 de beurre et de fromage avec une moyenne de 10 à 12 lbs. de lait par jour, par vache.

C'est comme si un marchand vendait pour \$50,000 de marchandises sans profit.

L'industrie laitière est une industrie, c'est-à-dire qu'il n'y a que les profits qui améliorent la condition du cultivateur.

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Il y a des personnes qui critiquent sans cesse les articles des journaux d'agriculture. Dans l'intérêt de leurs compatriotes, ces personnes feraient acte de charité en nous faisant part de leurs observations. Elles rendraient plus de services qu'elles ne pensent, en soulevant des discussions raisonnées autant que raisonnables.

COLONISATION.—Quand on voit l'émigration décimer nos rangs, on se demande s'il ne serait pas possible à nos gouvernements d'empêcher nos compatriotes de s'établir sur des lots qui ne seront jamais propres à l'agriculture. La patrie voit ses enfants dépenser en vain leur énergie, ruiner la forêt et pleurer la perte de bien des sueurs inutiles.

CONFÉRENCES AGRICOLES.—Un conférencier prêché les larmes dans la voix quand il sait que les trois quarts de ses auditeurs manquent de pain. Il y a des misères inouïes en certains endroits. Mais que ce soit par vertu ou par légèreté, ce sont après tout les plus joyeux gens.

RICHES EN TERRES.—La plupart des cultivateurs réussiraient mieux s'ils avaient moins de terrain. Leurs revenus pourraient être plus grands sur le tiers du terrain, mieux cultivé.

EN AVANT LES CULTIVATEURS

CONSEILS PRATIQUES.

Nous constatons avec plaisir que les encouragements à l'agriculture ne manquent pas, et que la question agricole est plus que jamais l'objet de la sympathie et de l'attention de tous ceux qui ont en vue la prospérité nationale.

L'Hon. M. L. P. Pelletier, secrétaire de la Province, vient d'adresser aux cultivateurs du comté de Dorchester une circulaire remplie d'excellents conseils qu'ils auraient tout avantage à mettre en pratique.

En voici un extrait que nous sommes heureux de mettre sous les yeux des lecteurs du *Journal*:

BEURRE ET FROMAGE.

La fabrication intelligente et pratique du beurre et du fromage est destinée à renouveler la face de la province, à donner aux cultivateurs la prospérité qu'ils désirent et à faire de notre population un peuple content et heureux.

Vous avez la base première : un sol fertile et qui ne demande qu'à être cultivé d'une manière raisonnée et pratique, pour vous permettre de réaliser les progrès que le gouverneur eut vent faire faire dans toute la province et que je désire plus particulièrement encore voir se réaliser dans le comté de Dorchester.

CHOIX DES VACHES.

Si vous avez de bonnes vaches dans vos troupeaux, gardez et élevez avec soin les génisses qu'elles vous donnent au lieu de les apporter sur les marchés pour la boucherie.

En un mot augmentez autant que possible votre troupeau de bonnes vaches, nourrissez-les bien, et vous me donnerez, dans quelques années, des nouvelles du résultat que vous obtiendrez.

ALIMENTATION DES VACHES.

Pour bien nourrir vos vaches, donnez leur l'été des pâturages abondants où elles ne manqueront jamais ni d'eau fraîche ni d'herbes ; vous devriez aussi semer à trois reprises différentes, à dix jours d'intervalle, en tout, à peu près dix perches carrées par vache de la lentille mêlée avec de l'avoine comme suit : un tiers de lentille et deux tiers d'avoine ; vous coupez verte cette lentille et avoine et vous servirez cela à vos vaches, après la traite du soir, et même, soir et matin si l'herbe manque. Pour arriver à cela, vous devriez cette année, commencer par semer partout de la graine de trèfle varié, rouge, commun, alsike et blanc et du mil. Voilà pour la nourriture d'été.

Quant à la nourriture de l'hiver, il faut qu'elle ressemble autant que possible, sous tous les rapports, à la nourriture de l'été, et c'est ici surtout que vous devriez entrer dans la voie de l'amélioration et du progrès ; la chose est beaucoup plus facile qu'elle ne paraît à première vue.

HACHE-PAILLE. — FOURRAGE HUMECTÉ.

Donc, préparez-vous à nourrir vos vaches l'hiver comme l'été. Il faut d'abord trouver le moyen de leur donner du fourrage vert. Afin d'en arriver là, il vous faut tâcher de vous construire des silos et de vous procurer des hache-paille. Pour ceux qui n'auraient pas absolument les moyens de se construire un silo cette année, arrangez-vous au moins de manière à avoir la hache-paille pour commencer.

Avec cette machine, vous coupez en égale quantité, du foin et de la paille, vous mettez le tout dans une boîte étanche et couverte avec de l'eau chaude ou de l'eau froide, mais l'eau chaude est de beaucoup préférable, vous y mettez un peu de son ou de moulée si vous en avez, et après vingt-quatre heures de fermentation, vous aurez à donner à vos animaux une nourriture succulente et complète soit pour la production du lait, soit même pour l'engraissement ; par cette fermentation, vous ménagez au moins un tiers de foin et de la paille. Le hache-paille vous est donc indispensable : il vous sert aussi à couper la litière pour vos animaux ; la litière hachée se mélange beaucoup plus facilement avec les fumiers et devient par là un engrais productif. D'un autre côté la litière non hachée s'assimile beaucoup plus difficilement aux fumiers.

LE FUMIER.

Pour que la graine que vous déposez en terre vous donne un bon rendement, il faut que votre terre soit parfaitement hersée et bien engraisée. A part des engrais artificiels, vous avez un engrais naturel à votre disposition. Combien de cultivateurs mettent leur fumier derrière la grange, exposé au soleil et aux gouttières et pluies, où il se dessèche et perd la moitié de sa valeur. La meilleure manière d'avoir soin du fumier et de le mettre à couvert et de le protéger contre le soleil et la pluie.

LES ÉTABLES.

Nous voulons arriver à faire du beurre pendant l'hiver. Or, il ne suffit pas de faire en sorte que les vaches vous donnent beaucoup de lait, mais il faut encore, premièrement que vos animaux soient confortables dans vos étables ; deuxièmement que votre étable soit aérée et pour le confort des animaux et pour que le lait ne sorte pas de l'étable avec une trop forte odeur d'écurie ; troisièmement, il faut que les étables soient bien éclairées. Quant à la lumière, il est facile d'en donner, il suffit de percer quelques carreaux de plus ; ne craignez pas d'en donner beaucoup, c'est là la garantie d'une bonne santé pour vos troupeaux ; et quant à l'aération dans l'étable, un tuyau ou des bouches d'air quelconques qui changent l'atmosphère sont tout ce qu'il faut.

LES SILOS.

Je ne puis trop vous recommander de vous construire des silos que vous remplissez l'automne avec du blé d'inde haché, de la lentille ou d'autres fourrages verts dont le trèfle est le meilleur, comme fourrage vert et ensilage. Un bon silo est une source de grande richesse pour les cultivateurs. Si vous avez un silo, semez un morceau de votre terre en blé d'inde et il est démontré qu'un arpent de blé d'inde vous donne autant de produit que trois arpents de foin ordinaire.

Quant à la manière de faire les silos, elle est assez délicate, il vaut mieux ne pas avoir de silos que d'en avoir un mal fait ; l'ensilage mal fait se gâte et vous ne pouvez pas le servir à vos animaux. Vous n'avez qu'à écrire au département de l'agriculture qui vous donnera tous les renseignements nécessaires pour construire un bon silo.

VÉLAGE D'AUTOMNE.

Pour les paroisses où il y a des beurreries, je vous conseille fortement de vous arranger de manière à ce que les vaches donnent leur veau l'automne ;

vous fabriquerez ainsi une quantité beaucoup plus considérable l'hiver et lorsque les vaches tomberont dans les pâturages, le printemps, au lieu de diminuer, elles augmenteront la quantité de lait qu'elles vous donneront.

Pour les endroits où il n'y a pas encore de beurreries, tâchez d'en avoir ou bien de faire installer les machines nécessaires à la beurrerie dans les bâtisses de la fromagerie et vous arriverez au même résultat.

ARRÊTONS L'ÉMIGRATION.

L'industrie laitière et l'adoption des méthodes améliorées d'agriculture que je vous suggère sont une garantie de prospérité et d'avenir pour la province de Québec. Beaucoup de nos gens laissent le pays pour aller aux États-Unis. Pourquoi ! C'est parce que bien souvent ils n'ont pas de revenus suffisants pour vivre avec leur famille sur le sol de la patrie. Il y a bien peu de nos Canadiens qui s'en vont avec l'idée de ne pas revenir ; ils vont gagner de l'argent ! Or, si nous les mettons en position de gagner de l'argent ici, ils seront heureux et contents de vivre sur leurs propriétés et sur le territoire où la Providence les a placés. Nous arrêterons par là le fléau de l'immigration, nous conserverons à la province de Québec tous ses enfants et nous aurons accompli une œuvre méritoire.

Je vous prie de lire et de relire attentivement la présente circulaire, et je vous invite à suivre autant que possible les conseils que je m'efforce de vous donner pour remplir mon devoir envers vous : devoir de reconnaissance et d'amitié qu'il m'est du reste bien agréable d'accomplir.

Agriculture Générale.

SYSTEMÈME DE CULTURE

COMMENT AMÉLIORER UNE TERRE.

Une chose que les cultivateurs sont bien obligés d'avouer, c'est que la plupart des terres ne produisent pas autant aujourd'hui qu'elles produisaient autrefois. Il est donc bien clair qu'ils n'ont pas su conserver à la terre sa fertilité première.

Terre fatiguée, terre ruinée, terre épuisée ressemble assez à cheval fatigué, cheval ruiné, cheval épuisé ; c'est-à-dire, que la vie végétale du sol a besoin d'aliments tout aussi bien que la vie animale pour se maintenir en vigueur.

Le premier moyen de conserver au sol sa fertilité, et même de l'augmenter c'est de savoir faire succéder les récoltes de manière à nettoyer la terre, c'est-à-dire combattre les mauvaises herbes, et semer des plantes qui préparent l'arrivée de celles qui suivront. Et cela en rendant à la terre, sous forme d'engrais, certaines substances enlevées par ces plantes et que la nature elle-même ne fournirait pas.

Avant d'adopter un système de culture, il faut considérer deux choses : la qualité du sol et le marché. On ne cultive pas sa terre au point de vue de l'industrie laitière comme on la cultiverait au point de vue de la vente du foin, de l'engrais du bétail, de la vente des grains, etc., etc. Il faut avant tout suivre le marché autant que possible.

Il faut aussi considérer la main d'œuvre que l'on a à sa disposition. Il est très difficile de cultiver profitablement à prix d'argent. On doit cultiver par un travail constant, persévérant, de tous les jours, en entreprenant que ce que l'on pourra très bien faire

Faire peu mais bien, et même très bien. Voilà ce qui paie. Inutile de cultiver si grand terrain si on doit cultiver à la hâte. Ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait. Je dois nécessairement ajouter que sur une terre on ne fait pas ce que l'on veut, mais ce que l'on peut.

SYSTEMÈME DE CULTURE

Au point de vue de l'industrie laitière, dans les terrains que l'on peut labourer l'été. (1).

Au point de vue de l'industrie laitière, de la destruction des mauvaises herbes, de l'économie des engrais etc., c'est en général du pacage qu'on doit relever, c'est-à-dire labourer. Quand une prairie ne donne plus au moins 175 bottes d'excellent foin à l'arpent on doit la donner en pacage une couple d'années, et c'est sur ce pacage que doit commencer la rotation par un bon labour d'été qui doit préparer la culture des légumes pour l'été suivant.

Sur ce labour d'été semer du sarrasin que l'on enfouira à l'automne comme engrais vert par un bon labour. (2).

La couenne du pacage aura eu le temps de chauffer et de pourrir suffisamment pour permettre la culture des plantes sarclées le printemps suivant.

Ce moyen permettra de labourer plus grand de sa propriété avec moins de fumier ; cependant on doit mettre autant d'engrais que la terre en demande. Ce serait une erreur de mettre moins de fumier pour courir plus grand de terrain comme on dit généralement.

Faire autant de légumes que possible pour l'alimentation des vaches laitières en hiver. Mais ne pas entreprendre plus que pour la main d'œuvre à sa disposition à la maison. Ne pas cultiver à prix d'argent. Un petit champ de légumes bien préparé, bien égoutté, bien entretenu rapportera plus de profits que des arpents cultivés à la hâte. Bien des considérations se pressent ici à la mémoire, nous y reviendrons.

Donc sur un relevé de pacage, des légumes et des légumineuses autant que possible. On entend par légumineuses, les pois, les lentilles le trèfle etc.

L'année suivante, à l'endroit où se trouvaient les légumes, mettre du grain, blé, orge ou avoine selon la nature du sol. Nous dirons dans un autre article les raisons et les circonstances qui doi-

(1) Nous parlerons dans des articles spéciaux des terres très fortes et des terres noires.

(2) SARRASIN ENFOUI. — Notre correspondant nous permettra de remarquer qu'en règle générale nous ne recommandons pas d'enfouir une récolte de sarrasin. C'est une forte dépense qui ne rapporte pas, à notre avis, ce qu'elle coûte. Si nos cultivateurs voulaient essayer plus tôt l'usage de l'acide phosphorique, sous forme de superphosphate ordinaire, coûtant environ \$20 la tonne, et employé l'automne, à raison de 400 à 500 lbs. par arpent, sur un bon labour bien égoutté, le même pâturage usé leur produirait une bonne récolte de lentille et d'avoine, à couper en vert pour leurs bestiaux. Cela fait, ils pourraient encore nettoyer leur terre pendant les grandes chaleurs et détruire les mauvaises herbes, tout en faisant provision, dans l'air, d'une bonne quantité de richesse pour la terre, sous forme d'azote, dont toutes les récoltes se trouvent très bien dans le cours d'une rotation. On aurait donc, par ce moyen, les avantages du sarrasin enfoui, plus une bonne quantité de fourrage vert qui ferait donner une abondance de lait aux vaches.

Nous ne conseillons pas aux cultivateurs de faire suivre les pacages par les légumes. La terre est ainsi trop dure, trop sale et trop difficile à préparer. Que l'on fasse de l'avoine, ou plutôt des pois, là où ils réussissent ou bien encore de la lentille et de l'avoine pour fourrage. L'année suivante la terre produira plus facilement n'importe quelle plante sarclée. Parmi ces dernières, nous donnons la préférence aux patates, aux fèves et féveroles, et surtout au blé d'inde où celui-ci peut réussir. (1).

vent engager à semer une espèce de préférence aux autres. Avec cette récolte de grain, semer en abondance la graine de trèfle, au moins 6 à 7 lbs (10 à 12 lbs par arpent vaudraient bien mieux) un mélange de trèfle rouge d'Alsace et de blanc. Le mil n'étant pas une récolte améliorante sera ajouté en plus ou moins grande quantité selon la richesse du sol.

Laisser en prairie aussi longtemps que la récolte sera satisfaisante, paclager ensuite deux ou trois ans et mettre en légumes comme nous l'avons dit en commençant.

Nous parlerons aussi de la place que doivent occuper les fourrages verts dans la rotation.

On voit que ce système de culture compte surtout sur la prairie.

Nous traitons aussi d'un système de culture sans prairie ni pacages.

Tout ce qui précède n'est avantageux qu'à la condition de conserver toute la valeur des engrais de la ferme et d'égoutter parfaitement le sol.

MM les cultivateurs sont invités à suivre de près ces articles et faire part de leurs remarques.

SYSTÈME

(A continuer)

UN CULTIVATEUR HABILE.

RÉSULTATS D'UNE BONNE CULTURE.

M. George Buchanan, de la Côte St Michel, près Montréal, vient d'être nommé par le gouvernement l'un des juges du concours de Mérite agricole.

Sa carrière, comme agriculteur, a été couronnée du plus grand succès et démontre que peut faire l'intelligence accompagnée du savoir, de la prudence et de l'amour du travail.

Ses débuts ont été des plus modestes. Pendant neuf ans, il a été locataire.

À l'âge de 20 ans, ayant \$500 pour tout avoir, il loua, moyennant \$120 par année, une terre de 54 arpents située à la Côte St-Michel. Deux ans après, il l'abandonna pour louer au prix de \$280 par année une autre terre de 84 arpents située au même endroit.

À l'expiration de ce dernier bail qui dura 7 ans, il acheta moyennant \$14,000 une terre de 175 arpents appartenant à la succession de son père.

Il occupe encore aujourd'hui cette même ferme pour laquelle il vient de refuser \$26,000. Il est maintenant à la tête d'une jolie fortune qu'il a amassée seulement par son travail en s'occupant d'agriculture.

LOI DE RESTITUTION.—Personne ne respecte plus que lui la loi de la restitution à la terre des éléments fertilisants que chaque récolte lui enlève et, comme tous les cultivateurs qui suivent les règles du bon sens, il réussit. Le fumier qu'il achète tous les ans lui coûte environ \$600. Avec cette quantité d'engrais, sa terre est devenue un jardin. La paille de ses céréales est tellement abondante et longue qu'il en vend tous les ans pour plus de \$300 après en avoir gardé ce dont il a besoin pour ses animaux. Et il ne la ménage pas, tant s'en faut. Il est convaincu que nos cultivateurs occuperaient une bien meilleure position, s'ils étaient pénétrés de l'idée que le fumier est absolument nécessaire à une exploitation lucrative de la terre.

SOIN DU FUMIER.—N'est-il pas en effet désoleant de constater que la plus grande partie de nos cultivateurs, loin d'acheter du fumier et des engrais, négligent de prendre soin de leur fumier d'étable et en perdent au moins la moitié de la valeur, en laissant gaspiller le purin. M. Buchanan garde 14 vaches. L'hiver il vend à peu près 25 gallons de lait par jour et l'été 30 à 35 gallons, au prix de 10 cts le gallon, en été, et de 18 cts, au hiver.

RÉCOLTES.—Il cultive 5 à 6 arpents en oignons. Il récolte ordinairement par arpent 90 barils d'oignons qu'il a vendus l'an dernier \$1.90 le baril.

Il cultive deux arpents en carottes avec un rendement en moyenne de 12 à 16 tonnes par arpent; il les vend \$9 la tonne.

Il a généralement 25 arpents en patates dont le rendement est à peu près 200 minots par arpent.

L'an dernier il avait 55 arpents en foin; il en a vendu 5,000 bottes à \$8 le cent. Le reste de la terre était en avoine et en pâturage.

CONCLUSION PRATIQUE.—Ce que M. Buchanan a pu faire et fait, d'autres peuvent le faire.

Si tous nos cultivateurs cultivaient de manière à maintenir et augmenter la fertilité de leurs terres, nous en verrions moins prendre le chemin des États-Unis. S'ils ne réussissent pas, c'est parce qu'ils oublient que cultiver les céréales ou le foin, sans garder des bestiaux ou sans se procurer des engrais, c'est la ruine à une époque plus ou moins rapprochée.

Tout bon cultivateur qu'il soit, M. Buchanan sent encore le besoin de s'instruire dans son art: il reçoit trois journaux d'agriculture: le *Farmers' Advocate*, le *Country Gentleman* et le *Journal of Agriculture*. En cela il agit bien différemment de ces cultivateurs indolents ou prétextueux qui, sous prétexte qu'ils en savent aussi long que qui que ce soit, refusent de recevoir un journal d'agriculture ou d'assister aux conférences agricoles.

Que nos cultivateurs s'efforcent d'imiter M. Buchanan; qu'ils fassent travailler leur intelligence en même temps que leurs bras, qu'ils suivent une culture améliorante, et ils verront le succès couronner leurs travaux.

CULTURE

DE LA

BETTERAVE A SUCRE.

TERRAINS ET MODE DE CULTURE.—La betterave ne vient pas également bien dans toutes les terres. Elle se plaît surtout dans les sols argilo-siliceux ou argilo-calcaires, de même que sur les terrains d'alluvions à sous-sol perméable. Les sables humifères fortement fumés ne lui sont pas défavorables, au contraire. Toutefois, la qualité de la terre, tout en étant d'extrême importance, ne suffit pas, il la faut aussi exempte de pierres, de mauvaises herbes, de chiendent par exemple, riche, convenablement fumée et surtout profondément foulée. Que le cultivateur se convainque bien de cette vérité qui devient un principe fondamental dans la culture de la betterave: plus le labour sera profond, plus la betterave sera belle et entière; l'abandon du produit est en raison directe de la profondeur du labour.

Rien de plus défectueux que les fumures et les labours printaniers; c'est à l'automne que le cultivateur doit préparer sa terre. La récolte de blé, d'avoine ou de foin a été faite en septembre; le terrain est préalablement *chagriné* par un ou deux vigoureux coups d'extirpateurs (*grubber*). Le cultivateur intelligent y étend alors 20 à 30 voyages de fumier à l'arpent, semant ensuite sur ce fumier 3 à 400 livres de superphosphate, il labour le tout aussi profondément que possible. Un seul labour peut suffire, mais il serait préférable de faire suivre la charrue d'un autre charnu à griffes qui travaille profondément; cet excellent travail complémentaire favorisera beaucoup le développement du pivot de la betterave.

Arrivent alors les gelées de l'hiver

et leur bienfaisante action. Elles débilitent en effet la terre. Le printemps survient, suivant la force ou la légèreté du sol, on fera usage soit de la charrue, soit simplement du scarificateur, de l'extirpateur ou de la herse suivie du rouleau; on donnera les façons nécessaires jusqu'à ce que la terre soit pulvérisée, seulement alors elle sera apte à recevoir la graine.

ENGRAIS CHIMIQUES.—La culture de la betterave en France est l'objet de soins tout particuliers, les terrains qui lui sont destinés sont fumés moitié en bon fumier décomposé, et moitié en engrais chimiques. Rien n'empêche que cette méthode soit suivie au Canada: Voici comment la pratique nous a appris qu'elle pouvait être employée: À l'automne, 10 à 12 tonnes de fumier à l'arpent (répétition) et 600 lbs. de superphosphate; le tout est enterré profondément. Au printemps, avant la semence ou en même temps, 100 à 200 lbs. de nitrate de soude dont on réservera une portion à semer après le 1^{er} et 2^{ème} sarclage. Pour faciliter la distribution d'une aussi minime quantité de nitrate, le mieux est de le mêler à deux ou trois fois son volume de phosphate. Ce procédé revient de \$23 à \$27 par arpent.

Rien n'empêche donc, vu ses bons résultats, qu'il soit employé ici. Le superphosphate n'est-il pas en effet considéré, et à juste titre, comme le père du sucre? Il remédie à l'acidité des terres vierges, trop grasses et saturées de sels alcalins qui, sans lui, produiraient une betterave peu riche et difficile à travailler. Cet engrais chimique hâte la maturité de la betterave dont il augmente en même temps la richesse en sucre. Voilà surtout ce à quoi le cultivateur doit viser; tout en désirant un beau rendement, il serait inconséquent s'il ne cherchait avant tout à obtenir une betterave riche; il est même constaté que plus une betterave est pauvre, plus elle épuise le sol; voilà une vérité quelque peu paradoxale, mais qui est démontrée par la pratique aussi bien que par la science.

La chimie nous apprend que la production du sucre enlève relativement peu de chose à la substance du sol.

Lors de nos tournées à Saint-Laurent et à Farnham, l'an dernier, nous avons pu remarquer, au début de la végétation, quelques champs de betteraves qui paraissent fort en souffrance. Les petites feuilles jaunâtres, étiolées, ne promettaient rien de bien bon pour l'avenir. Quelle pouvait être la cause de cet état? Sans nul doute elle se trouve dans le manque d'engrais à la surface du sol. Or il est certain qu'une betterave qui manque à sa naissance de substances riches, souffre beaucoup et cette souffrance apparaît dans toute son existence et est confirmée par son faible rendement. Quel remède à ce mal? L'épandage à la surface du champ, lors du semis, d'une matière forte quelconque telle que nitrate, pondrette, compost et autres engrais que le cultivateur a toujours sous la main. Par ce moyen les betteraves vigoureuses dès le début de leur végétation atteindront aisément les couches inférieures riches en principes fertilisants, se développeront avec force et donneront un produit, qu'elles n'eussent certes pas atteint si leur jeunesse avait été malade. Extrême importance dès lors pour le cultivateur de posséder un semoir à distributeur double: d'engrais d'abord, du grain ensuite. Cette dernière aura ainsi immédiatement à sa portée la nourriture première qui lui est nécessaire.

LA SEMENCE.—Elle aura lieu au Canada du 28 avril au 15 mai; on choisira de préférence une journée chaude. Si l'on désire un beau travail,

il sera utile de parfaitement aplanir le sol afin d'éviter de donner au semoir des secousses qui nuisent à la rectitude des lignes. Ces dernières seront distantes de 16 pouces. (27 pes à cause du cheval.) La graine, soigneusement choisie et triée comme nous l'avons dit précédemment, sera semée à raison de 15 à 20 livres à l'arpent; elle sera recouverte légèrement si le sol est fort et un peu plus profondément en terre sabieuse.

On terminera par un énergique coup de rouleau qu'on omettra si le temps est à la pluie, car une terre plaquée est très préjudiciable à la graine.

SARCLAGES.—Un sol bien préparé et une température élevée hâtent considérablement la germination de la graine. Chaque grain produit plusieurs petites feuilles arrondies à leur sommet et d'un vert intense lavé de rouge. L'aspect rougeâtre du support permet d'apercevoir facilement les lignes d'un bout à l'autre du champ.

C'est alors qu'un premier sarclage à la houe est nécessaire pour aérer la jeune pousse, l'aider dans sa germination et tuer à leur naissance les plantes nuisibles qui menacent d'envahir le champ; ce qu'elles feraient avec une rapidité telle que les betteraves n'auraient pas à en souffrir. Ce binage est donc très important; et l'exécution par un beau temps et avec de grandes précautions afin de ne point détériorer le semis. A cet effet on choisira un cheval au sabot étroit, écartant peu les jambes et conduit par un guide de 12 à 15 ans. L'ouvrier qui dirige l'instrument sera adroit et dressé à cette besogne. Quand la jeune plante aura développé ses trois ou quatre premières feuilles, on effectuera le démarrage ou premier binage à bras. Voici comment se fait cette opération importante: Les travailleurs sont distribués par bandes. Le chef de bande donne tous les 6 à 8 pouces une ferme coup de binette; les enfants le suivent et font le déblouement, c'est à dire ne laissent à chaque touffe de betteraves que la pousse la plus belle et la plus vigoureuse. Il importe de ne garder qu'un sujet, car deux betteraves venues dans de mauvaises conditions ne produisent pas autant qu'une seule placée dans une position favorable et bien aérée. La distance entre chaque pied doit être de 6 à 8 pouces et le nombre de betteraves par vergo carré ne dépassera pas 12, si l'on veut qu'elles aient en abondance le suc dont elles ont besoin. Ce travail terminé, la houe à cheval opérant un peu plus énergiquement que la première fois ameublira la terre à deux reprises différentes et à 15 jours d'intervalle. (Ceci dans notre climat, c'est à 5 à 6 jours d'intervalle, tout au plus qu'il faut promener la houe à cheval. D.)

Puis un second binage à bras, bien profond et soigneusement fait: chaque pied sera travaillé, le sol convenablement remué autour de lui de façon à lui procurer de l'air en abondance. Enfin, si besoin est, on donnera un troisième binage à bras suivi d'un quatrième à la houe mais sans coupeaux.

La betterave alors peut-être livrée à elle-même et, très certainement, si l'année est favorable, le cultivateur n'aura pas à s'en plaindre: "Aide-toi le ciel t'aidera" la première condition, nous l'avons parfaitement remplie; la Providence fera le reste.

Nous ne saurions trop mettre en garde les agriculteurs contre la pénurie pratique d'effeuiller les betteraves; qu'ils sachent bien que l'effeuillage fait perdre à la betterave 10 à 30 p 0/0 de sa richesse en sucre et de son rendement. N'oublions pas que la betterave absorbe par ses feuilles une grande quantité des matières qui se transforment en sucre.

ARRACHAGE. — Il s'effectue du 15 septembre à la fin d'octobre suivant la nature du terrain, la précocité de l'épéce et son degré de maturité et surtout la destination des racines et la saison. On reconnaît qu'une betterave est mûre lorsque sa densité est arrivée à un degré convenable, le cultivateur s'en assurera fréquemment durant l'année. La coloration jaunâtre des feuilles est un signe non équivoque de maturité. La betterave n'atteint généralement son maximum de développement qu'en août et septembre. Les gelées blanches de septembre suivies de journées chaudes et sèches en augmentent considérablement la densité. Le grand point est que l'arrachage soit terminé avant l'arrivée des grandes pluies et des froûds intenses. On se sert pour cela de l'arracheuse ou d'instruments à bras tels que bêche fourche, lance, etc., mais le meilleur est sans contredit la petite bêche à lame étroite ou lance, qui blesse peu la betterave et assure ainsi sa conservation. Avec cet instrument, un homme et une femme peuvent aisément, en 8 ou 10 jours, arracher 3 arpents de betteraves qu'ils mettent en tas après en avoir coupé les feuilles. La mise en tas doit se faire aussitôt après l'arrachage car une betterave trop longtemps exposée à l'air libre perd en poids et en densité. Les feuilles d'abord employées à couvrir les tas qui seront de forme conique, sont ensuite précieusement recueillies pour être données au bétail ou mises en silo avec un mélange de pulpes et de blé d'inde.

TRANSPORT. — **LIVRAISON.** — **MISE EN SILO.** — Le grand tonneau à bascule est le véhicule le plus commode au transport de la betterave. Celles-ci y seront jetées sans violence de crainte d'amener leur prompt décomposition en les mutilant; elles seront ensuite livrées au plutôt à la sucrerie, ce qui épargne les frais de mise en silo.

Les silos généralement pratiques sur le bord des chemins ne seront pas de trop grande proportion et les betteraves qui leur sont destinées devront être: 1° riche en sucre; 2° exemptes de meurtrissures ou éraflures; 3° parfaitement fraîches; 4° non atteintes par la gale. Elles perdront en silo une partie de leur poids et de leur sucre.

Le cultivateur soigneux reprendra à la sucrerie une quantité de pulpes équivalente à la quantité de betteraves qu'il aura fournies. Ces pulpes, si elles sont reçues à temps, sont mélangées ainsi qu'il a été dit avec les feuilles de betteraves et le blé d'inde, puis mise en silo. Elles constituent un fourrage de premier ordre, excellent pour la vache laitière dont elle accroît la production et la qualité du lait. On fera bien d'ajouter au mélange un peu de foin et de paille hachée, digérée par les animaux cette nourriture donne un fumier azoté riche en azote, qui permet de rendre à la terre tous les éléments qui lui ont été enlevés.

Ces données succinctes permettront, croyons-nous, au cultivateur d'entreprendre sans crainte d'insuccès la culture de la betterave. Instruit par un premier essai et fort de son expérience, il pourra apporter les modifications qu'il jugera convenables, il serait absurde en effet de vouloir être absolu alors que cette culture, comme bien d'autres, trouve son amélioration dans la pratique et l'observation. Mais n'hésitons point toutefois à avancer cette affirmation qui ne sera pas démentie mais bien plutôt corroborée par les faits, à savoir:

1° Que la culture de la betterave dédommagera amplement le cultivateur de toutes les dépenses et fatigues qu'il se sera imposées pour elle.

2° Que ses intérêts et ceux du fabricant sont solidaires, qu'en conséquence il a tout à gagner en s'appliquant à n'obtenir que d'excellentes betteraves.

3° Qu'une première et abondante récolte de betteraves obtenue dans un champ bien fumé lui ménage encore, pour l'année suivante, un produit non moins rémunérateur en blé ou en avoine; c'est en effet après la betterave qu'on obtient le meilleur rendement d'une céréale.

Nous nous estimons trop heureux si nous pouvons nous rendre le témoignage d'avoir quelque peu contribué à accélérer, dans le Canada, le mouvement vers la culture betteravière initié par l'honorable ministre de l'Agriculture et que nous avons tant à cœur de voir se continuer. Cultivateurs, votre avenir et celui de votre pays y est engagé. N'oubliez pas que:

Dans toutes les contrées où la culture de la betterave a pénétré, le développement de cette culture a eu pour conséquence immédiate le développement de la prospérité agricole sous tous les rapports. (1) Pourquoi donc resterions-nous en arrière sur les pays de l'Europe qui ne sont pourtant pas mieux favorisés que nous, au point de vue du sol, sur la France, par exemple, ou l'industrie sucrière représentée dans la richesse du pays 215 millions de francs?

La consommation du sucre au Canada est trois fois plus grande qu'en France relativement à la population (2). Mais hélas! que le pays est loin de produire ce qu'il consomme! témoins ces 8,000,000 de dollars donnés chaque année à l'étranger au profit de quelques gros raffineurs et qui montent à \$13,000,000 avec les droits d'entrée. Ces droits ont été presque entièrement abolis, toujours au profit des raffineurs en question, mais la consommation du sucre n'a fait que s'accroître et sa valeur n'en atteint pas moins de 13,000,000 de dollars par an. Y pensez-vous? Cultivateurs mes amis, si vous mettez généreusement la main à l'œuvre, avant dix ans cette somme sera votre, grossira vos revenus et vous donnera à tous l'aisance et le bien-être.

PAUL WATTIEZ,
Ancien directeur de l'Institut Agricole
de Beauvais.

CONCOURS PROVINCIAL DE MÉRITE AGRICOLE

TROISIÈME ANNÉE, 1892

RAPPORT DES JUGES
(Suite.)

No. 27 — P. LABEL.

Nous avons visité, le 1^{er} septembre 1892, la ferme de M. L. Philippe Label, de New-Carlisle, comté de Bonaventure. Cette ferme contient 60 acres, comprenant le pâturage de sa terre de la deuxième concession, un acre en verger et un jardin de 350 sur 150 pieds. Le sol est sablonneux et exige d'être souvent engraisé.

Voici le système de M. Label: Première année, blé, avoine, pommes de terre. Deuxième année, après le blé, pommes de terre avec compost de varech et fumier enfoui; après avoine, il met encore de l'avoine sans engrais, avec graine fourragère pour laisser en pâturage. Troisième année, à la place des patates, il met du blé avec graine fourragère, il laisse en prairie de 3 à 5 ans et pacage 3 ans. Il engraisse tout le terrain qu'il met en prairie, et celui

(1) La production du sucre de betterave au Canada. Par Monsieur Ed. A. Barnard. P. 16.

(2) La production du sucre au Canada Par M. Ed. A. Barnard. (P. 15.)

qu'il met en pacage ne reçoit pas d'engrais. Le système est défectueux en ce que M. Label n'engraille pas tout le terrain qu'il laboure et nous lui déduisons 2½ points en conséquence. Nous suggérons à M. Label de ne jamais labourer plus qu'il ne peut en engraisser.

La division est parfaite est les clôtures sont bonnes.

Les prairies et les pâturages sont exempts de mauvaises herbes, de même que la culture sarclée.

La maison est bonne et bien adaptée aux besoins de la famille.

Les grange, écurie, étable, porcherie, remises à bois et à voitures, chambre à barnais, boutique, sont toutes bien commodes, et propres au besoin de la ferme. Il a un magnifique silo dans sa grange.

Les instruments d'agriculture sont en nombre suffisant, bons et bien tenus.

L'augmentation et la conservation du fumier sont très satisfaisantes.

Ordre général, bon.

M. Label ne tient pas de comptabilité.

Améliorations foncières satisfaisantes, comme on le verra par le nombre de points que nous avons alloués.

Quant au bétail, M. Label a une jument poulinière, un cheval de travail, un poulain de l'année, 1 taureau ayrshire, 4 vaches laitières croisées, 4 animaux de boucherie, 2 d'élevage de 2 ans, 1 d'un an et un veau de l'année; 1 bélier, 8 brebis, et 3 agneaux de race croisée.

La récolte était comme suit: 2 acres de très beau blé, 1½ de très belle orge, 8 d'avoine méliore, 2 de mélange d'avoine et pois, 1½ en fèves, ½ en choux de siam, 2 en pommes de terre, 2½ de très beau blé d'inde pour ensilage, 10 en prairie, 21 en pâturage, ½ en verger, et un très beau jardin de 350 sur 150 pieds.

Nous avons accordé à M. Philippe Label 80,80 points qui lui donnent droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 28. — GEORGE LABEL.

Le 31 août 1892, nous avons fait la visite de la ferme de M. George Label, de Cacouna, Comté de Témiscouata; cette terre a une superficie de 90 arpents labourables, ½ en verger et un jardin de 40 sur 60 pieds. Le sol est de terre forte, une partie sablonneuse et une partie de terre noire.

Voici le système de M. Label: Première année, blé, orge, pois, avoine, goudriole de pois et d'avoine et de seigle, avec graine fourragère et partie avec engrais, et le reste sans engrais. Il engraisse environ 5 arpents, y compris 2 arpents de patates sur les sables, qu'il fait suivre d'une récolte de blé. Il fauche de 4 à 5 ans et pacage de 2 à 3 ans. Il engraisse environ 5 arpents par année, le reste ne reçoit pas d'engrais. Nous n'approuvons pas le système de M. Label et nous lui retranchons un point. Nous conseillons à M. Label de ne pas labourer plus de terrain qu'il ne peut en engraisser et enrichir dans le cours de la rotation.

Il y a une communication parfaite entre ses divers pacages et ses bâtisses.

Ses clôtures sont bonnes.

Nous avons trouvé quelques mauvaises herbes pour lesquelles nous déduisons 3½ points.

La maison est bien appropriée aux besoins d'un cultivateur.

La grange, l'étable, l'écurie, la bergerie, le poulailler et la porcherie sont des plus convenables pour une bonne culture, et des mieux adaptés, au point de vue économique. M. Label fabrique d'excellent beurre; le lait est mis

dans des bidons qui sont déposés dans une glacière attachant à la laiterie.

Les instruments aratoires sont en bon ordre et presque suffisants pour leur culture.

Conservation et augmentation des fumiers parfaits.

L'ordre général, bon partout.

La comptabilité est bien tenue, nous lui accordons tous les points alloués pour cet item, soit 3.

Améliorations foncières satisfaisantes. Bétail sur la ferme, 1 jument poulinière, 3 chevaux de travail, et un poulain de 2 ans, 1 taureau, 15 vaches laitières, 2 animaux d'élevage de 2 ans, un bélier, 12 brebis et 13 agneaux.

M. Label a sur sa ferme 4½ arpents en blé, 2 en orge, 2½ en avoine, ½ en pois, ½ pour graine de mil, 3½ en pommes de terre, 23 en prairie, 37 en pâturage, ½ en verger, et un jardin de 40 sur 60 pieds. Nous avons accordé 80,20 à M. Label ce qui lui donne droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 29. — CALIXTE MICHAUD.

Nous avons visité, le 1^{er} septembre 1892, la ferme de M. Calixte Michaud, de l'Isle Verte, comté de Témiscouata, contenant 84 arpents, dont 75 labourables, 1 non labourable, 8 en forêt et un jardin de 100 x 80 pieds. Le sol est partie sablonneux, partie de terre forte et partie de terre noire.

Le système suivi par M. Michaud est comme suit: Première année, blé, avoine, avoine et seigle, orge avec graine fourragère, patates. Deuxième année, à la place des patates, blé avec graine fourragère et engrais enfoui. Il laisse 4 ans en prairie et 4 ans en pacage. Dix arpents sont engraisés; où il n'y a pas eu d'engrais, il y fait des patates avec engrais une autre année. Le système de rotation suivi par lui est assez bon, nous lui avons cependant retranché un demi point parce qu'il n'engraille pas tout le terrain qu'il laboure.

La division de la terre est bonne et les clôtures en bon ordre.

Les champs sont exempts de mauvaises herbes.

La maison est bonne et bien adaptée au confort de la famille.

La grange, l'étable, écurie, hangar à grain, remises à voitures sont tous en bon ordre. Nous y avons vu une magnifique glacière avec laiterie vraiment modèle et dont le coût n'est que de \$500.

Les instruments d'agriculture sont en nombre presque suffisant et bien tenus.

Les fumiers sont bien conservés et augmentés par addition de chaux et de la terre noire.

L'ordre général bon partout.

La comptabilité n'est pas ce qu'elle devrait être, c'est pourquoi nous lui avons retranché 1½ point sur trois.

Il y a eu peu d'amélioration foncière à faire sur cette ferme.

Le bétail en partie canadien est comme suit: 2 juments poulinières, 1 cheval de travail, un poulain de 3 ans et 1 d'un an, un taureau, 16 vaches laitières, dont deux pures canadiennes, 4 animaux de boucherie, 2 de deux ans et quatre veaux de l'année, un bélier, 19 brebis et 20 agneaux. Tous ces animaux sont en partie pacagés et hivernés avec le pacage et le foin qui se trouvent sur une autre terre, à quelque distance de là. M. Michaud a sur sa terre, 10 arpents en blé, 1 on orge, 10 en avoine, 3 en mélange d'avoine et seigle, ½ en mélange d'avoine et pois, 6 en patates, 10 en prairie 30 en pâturage et un jardin de 100 x 30 pieds.

M. Michaud a obtenu 79,90 points et en conséquence il a droit à la médaille

de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 30.—SAMUEL EDWARDS.

Le 6 juillet, nous avons visité la ferme de M. Edwards, d'Inverness, Co. Mégantie, contenant 200 acres dont 45 labourables, 45 en pâturage permanent, 85 en forêt, $\frac{1}{2}$ en verger et un jardin de 20 x 30 pieds, d'un sol très riche et ayant un sous-sol poreux. Voici le système de culture de M. Edwards, qui est parfait, première année, avoine, pois, quelques fois blé avec fumier enfoui, patates avec engrais 2^{ème} année, à la suite des patates, blé ou orge avec graine fourragère, à la suite des pois, culture sarclée avec engrais. 3^{ème} année, après culture sarclée blé ou orge avec graine fourragère. 2 gallons de mil et 4 à 5 lbs. de trèfle par acre. Il laisse en prairie 3 à 4 ans et pacage 2 ans.

La division de même que les clôtures sont bonnes. Quant aux mauvaises herbes, nous avons été un point parce que nous avons vu quelques pieds de marguerite blanche sur sa terre.

Les bêtes sont excellentes, excepté la maison qui n'est pas dans les conditions voulues; grange, étable et écurie sont parfaitement adaptées à tous les besoins et au fonctionnement économique.

L'outillage est presque complet, nous n'avons seulement retranché ce point sur cet item.

Conservation et augmentation du fumier parfaites, nous allouons le maximum des points.

Ordre général bon partout, nous lui avons alloué tous les points.

M. Edwards ne tient pas de comptabilité agricole. Améliorations foncières satisfaisantes; il a six arpents de clôture en pierre admirablement construite; une partie de son terrain au pied d'une côte est égoutté sous terre au moyen d'un drain de 4 arpents.

Le bétail se compose de 2 juments poulinières croisées Clydes, 1 cheval de travail, 1 poulain de 3 ans, et 1 de deux ans, 7 vaches laitières, 10 animaux de boucherie, 2 de 3 ans, 2 d'un an, 3 veaux de l'année, 14 brebis leicester, 5 agneaux.

Les 79.60 points que nous lui accordons lui donnent droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 31.—ONÉSIME LUPIN.

Le 17 août 1892, nous avons visité la ferme de M. Onésime Lupin, de St-Valère de Bulstrode; elle contient 200 arpents dont 150 en culture, 50 non labourables, un jardin de 50 x 75 pieds, d'un sol partie d'alluvion et la plus grande partie de terre noire avec un sous-sol glaiseux.

Voici le système de rotation de M. Lupin: Première année, blé, avoine, sarrasin avec graine fourragère, 2 gallons de mil, et de 2 à 3 lbs de trèfle à l'arpent, les patates et autres racines avec engrais; où il met du blé et de l'avoine il met le fumier sur le labour et l'enterre avec la herse, ou il l'enfouit par un labour. La raison pour laquelle il sème beaucoup de grain, c'est que dans certains endroits, la couche de terre noire est épaisse et ça lui donne occasion de la faire brûler.

La division de cette ferme est satisfaisante. Les clôtures en partie en fil de fer sont bonnes.

Les champs sont en ordre et exempts de mauvaises herbes.

La maison est bien adaptée pour le confort de la famille.

Les granges, l'étable, l'écurie, la bergerie sont assez commodes, mais pas

assez convenables pour l'étendue de cette ferme.

Les instruments d'agriculture sont bien tenus et en nombre suffisant.

L'augmentation et la conservation des fumiers ne laissent rien à désirer.

L'ordre dans les clôtures et dans les bâtiments laisse à désirer.

M. Lupin ne tient pas de comptabilité agricole, nous ne lui avons alloué qu'un demi point pour ses notes de mémoire.

Nous avons trouvé les fossés bien nivelés, nettoyés et en nombre suffisant, de même que les ponts où il en a besoin.

Le bétail consiste en 3 chevaux de travail, 1 taureau, 12 vaches laitières, 2 animaux de boucherie, 6 d'élevage, 6 de l'année, 1 bélier, 13 brebis et 10 agneaux.

Les récoltes sont: 5 arpents en blé, 40 en avoine, 2 en pois, 6 en sarrasin, 20 en mélange avoine et pois, 2 pour grain de mil, $\frac{1}{2}$ en maïs, $\frac{1}{2}$ en pommes de terre, 60 en prairie, 50 en pâturage, $\frac{1}{2}$ en fourrage, un jardin de 50 x 75 pieds et 3 ruches d'abeilles.

Nous avons accordé à M. Lupin 79.55 points ce qui lui donne droit à une médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 32.—PAUL ROSSIGNOL.

Le 21 août nous avons visité la ferme de M. Paul Rossignol, de St-Denis, comté de Kamouraska, contenant 162 arpents, dont 145 labourables, 10 non labourables, 5 en forêt $\frac{1}{2}$ en verger et un jardin de 90 x 90 pieds, d'un sol partie de terre glaise et partie de terre noire.

Le système de rotation de M. Rossignol est comme suit: Première année, après prairie, blé, avoine, orge avec graine fourragère, après pâturage, blé, avoine, pois.

2^{ème} année, à la suite du blé, il sème de l'orge, avoine avec graine fourragère; à la place de l'orge ou des pois, il met du blé. Il laisse en foin de 3 à 6 ans, et le terrain où il pacage généralement, il le laisse deux ans et le sème deux années de suite; il ne suit ce système de 2 années que sur sa terre légère parce que le sol l'exige à cause de sa légèreté. Il ne l'engraisse qu'avec les levés de fossés de terre forte qu'il met sur le milieu des planches qui ont un demi arpent de large et sont bien arrondies; elles sont séparées par un fossé fait en talus. Il met du fumier sur la terre forte, enfoui par un labour, généralement lorsqu'il sème de l'orge. La division et les clôtures sont bonnes.

La maison est bonne mais pas bien adaptée aux besoins.

La grange, l'étable, l'écurie, la bergerie et la porcherie sont assez bien adaptées aux besoins.

Les instruments d'agriculture sont en nombre presque suffisant et bien entretenus.

Le fumier n'est pas conservé avec soin, il n'est pas abrité, nous avons été un point pour l'augmentation.

L'ordre général est bon.

M. Rossignol ne tient pas de comptabilité.

Quant aux améliorations foncières, il a enlevé 2,500 voyages de pierres, il a fait du nivellement, redressé un cours d'eau, fait 5 arpents de drainage qui fonctionnent très bien, quelques plantations forestières etc.

Le bétail est comme suit: deux juments poulinières, un cheval de travail, et un de l'année, un taureau, 15 vaches laitières, un animal de boucherie, un d'élevage de deux ans, deux d'un an, et trois veaux de l'année, un bélier, quinze brebis et treize agneaux. La récolte de cette année est comme

suit: 16 minots de blé, 3 d'orge, 25 d'avoine, 1 en mélange seigle et pois, 170 en lin, $\frac{1}{2}$ en pommes de terre, 30 en prairie, 70 en pâturage, $\frac{1}{2}$ en verger, et un jardin de 90 x 80 pieds. M. Rossignol a reçu 79.50 points, ce qui lui donne droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand mérito.

No. 33.—THÉOPHILE CÔTÉ

Le 1^{er} septembre, nous avons visité la ferme de M. Théophile Côté, des Trois-Pistoles, comté de Témiscouata, contenant 168 arpents, dont 112 labourables, 14 non labourables, 42 en forêt et un jardin de 50 x 60 pieds, d'un sol partie sablonneux, partie glaiseux et partie de terre noire.

Voici le système de culture de M. Côté: 1^{ère} année, blé, orge, avoine avec graine fourragère et engrais enfoui sur les trois quarts du terrain, l'autre partie ne recouvre de l'engrais que plus tard. Il laisse en prairie de 4 à 5 ans et pacage de 2 à 3 ans. Où le terrain est sablonneux, il sème des patates un an, l'année suivante il met des pois ou du blé qu'il fait suivre par une récolte de goudriole de pois et d'avoine, et recommence encore par les patates: "J'ai de l'engrais que pour mes prairies et mes sables seulement. J'engraisse 7 arpents par année." Ce système est assez bon, cependant nous avons retranché 1 point parce qu'il met plus de terrain à la charrue qu'il ne peut parfaitement en engraisser.

La division de sa terre n'est pas parfaite, nous avons été obligés d'ôter un point sur cet item.

Les clôtures sont en bon ordre. Les champs sont presque exempts de mauvaises herbes, nous avons cependant ôté un quart de point sur trois d'accordés.

La maison est bonne, salubre et bien adaptée aux besoins de la famille.

Tous les bâtiments nécessaires à l'exploitation sont bons, commodes et dans un ordre parfait.

Les outils sont bien entretenus, mais pas en nombre suffisant.

Les fumiers sont bien conservés et augmentés.

La comptabilité est incomplète, nous ne lui avons accordé qu'un point pour ses notes détachées.

L'amélioration foncière est poussée avec énergie, l'utilisation des pierres en clôtures, le nivellement, les rapports et mélanges de sables avec la terre noire, etc., etc., sont très satisfaisants.

Le bétail est comme suit: 2 juments poulinières, 1 poulain de 3 ans, et un d'un an, un taureau croisé canadien, 13 vaches en partie pures canadiennes, 4 d'élevage de 2 ans, et trois beaux veaux de l'année, 13 brebis, et 15 agneaux.

La récolte consiste en 8 arpents de blé, $\frac{2}{3}$ en orge, 2 en pois, 6 en mélange d'avoine, pois et seigle, $\frac{1}{2}$ en lin, 2 en patates, 18 en prairie, 80 en pâturage et un jardin de 50 x 60 pieds.

Nous avons accordé 79.20 points à M. Côté, ce qui lui donne droit à une médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 34.—ELZÉAR HAMEL.

Le 14 juillet, nous avons visité la ferme de M. Elzéar Hamel, Béancourt, comté de Nicolet, elle contient 150 arpents labourables, 30 en forêt et un jardin de 50 x 40 pieds. Le sol est de terre forte et grasse.

Voici le système de rotation que suit M. Hamel. Première année, il laboure la friche en automne, sème du

é, de l'avoine, de l'orge, des pois, du sarrasin. Deuxième année, blé à la place de l'avoine, avoine à la place du blé, orge à la place de l'avoine etc., etc., avec graine fourragère. Il laisse en foin 4 à 5 ans, et 2 ans en pacage. Il charroie le fumier au mois de mai au moment du labour, et quelques fois au mois d'août, et il l'enfouit l'automne. Il n'engraisse qu'une partie de terrain qu'il laboure parce qu'il met plus de terrain à la charrue qu'il ne peut en engraisser et pour cette raison nous lui avons ôté un point sur son système.

La division de cette terre n'est pas parfaite, nous ne lui avons accordé qu'un point sur deux accordés pour cet item.

Les clôtures sont en bois et bien bonnes.

Les champs sont en ordre, cependant on y voit de la marguerite blanche; aussi nous n'avons accordé que deux points pour la destruction des mauvaises herbes sur 3 d'alloués.

M. Hamel a dépensé en expérience sur un champ de pacage, l'automne dernier, 1891, 20 sacs de sel qu'il a fait semer à la volée environ 3 semaines avant de labourer; le printemps dernier il l'a ensémené en avoine; lors de notre visite, nous avons examiné ce champ, l'avoine était très belle, et nous n'y avons pas vu un seul pied de marguerite. M. Hamel nous a dit qu'il était satisfait du résultat et qu'il se proposait d'en acheter 50 sacs pour mettre à l'automne sur le champ voisin qui est en pacage. C'est à cause de cette expérience et des efforts que M. Hamel a faits pour détruire la marguerite que nous lui avons accordé 2 points pour la destruction des mauvaises herbes, malgré qu'il en avait encore beaucoup trop; nous espérons que son expérience profitera au public.

La maison est telle que l'on ne peut rien désirer de mieux sous tous les rapports.

Les granges, l'étable, l'écurie, porcherie, remises à bois et à voitures, sont toutes bien commodes et propres aux besoins de la ferme.

Les instruments d'agriculture sont bien bons et en excellent ordre.

Les fumiers ne sont pas assez bien conservés, pour cet item nous lui avons ôté un point.

L'ordre général, bon partout.

La comptabilité laisse à désirer.

Nous avons trouvé les fossés bien nettoyés et en nombre suffisant.

Nous avons vu sur cette ferme deux belles juments poulinières, un poulain de 3 ans, 2 taureaux, 5 vaches laitières, un animal de boucherie, 3 d'élevage d'un an et 2 de l'année.

Sa récolte se composait de 12 arpents en blé, 80 en avoine, 2 en sarrasin, $\frac{1}{2}$ en mil pour graine, $\frac{1}{2}$ en patates, 35 en prairie, 55 en pâturage et un jardin de 100 x 100 pieds.

M. Hamel a obtenu 79.00 points, et a par conséquent droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 35.—ALFRED PICHOR.

Le 13 juillet, nous avons visité la ferme de M. Alfred Pichor, de Sainte Gertrude, comté de Nicolet, contenant 321 arpents, dont 243 labourables, 78 non labourables et un jardin de 30 pieds carré, d'un sol partie de terre forte, partie sablonneuse.

Voici le système de rotation suivi par M. Pichor: Première année: avoine avec graine fourragère, culture sarclée sur la terre sablonneuse; pois, goudriole de pois et d'avoine sur la terre forte. Deuxième année, à la suite de la goudriole de pois et d'avoine, il met de l'avoine avec engrais enfoui; à

la suite des pois il met du blé sans engrais avec graino fourragère, 2 gallons de miel et de trèfle mêlés à l'arpent. Il laisse en prairie 3 ans et pacage 2 ans. Il ne devrait jamais labourer plus de terrain qu'il ne peut en engraisser dans le cours de la rotation. Pour ce défaut, nous lui déduisons un point sur 4 d'alloués. Les champs ne sont pas assez divisés, nous lui déduisons 1 point.

Les clôtures sont assez bonnes.

Quant aux mauvaises herbes, nous avons été 25/100 de point, parce que nous avons vu quelques pieds de marguerite blanche.

La maison est bonne et bien adaptée aux besoins de la famille. Les granges, l'étable, écurie, bergerie, porcherie, le hangar à grain, les remises à voitures, sont anciens et sur l'ancien système.

Les instruments d'agriculture sont suffisants, d'une bonne qualité et en bon ordre.

Conservation et augmentation de fumiers parfaits : nous allouons le maximum des points.

L'ordre général laisse à désirer quant aux clôtures et aux champs.

M. Picher ne tient pas de comptabilité agricole, il n'a que des notes détachées écrites pour lesquelles nous ne lui avons accordé qu'un point.

Pour les améliorations foncières, nous lui avons accordé la moitié des points alloués, soit 7 50/100 points.

Le bétail se compose comme suit, 2 juments poulinières, 2 chevaux de travail, 1 taureau Ayrshire, 14 vaches laitières, 20 animaux de boucherie, 9 veaux de l'année, 1 bœuf, 12 bœufs et 8 agneaux. M. Picher a cette année, sur sa ferme, 3 arpents en blé, 2 en orge, 10 en avoine, 7 en pois, 30 en mélange d'avoine et pois, 4 1/2 en pommes de terre, 1/2 en blé d'inde pour grain, 1 1/2 en blé d'inde pour ensilage, 120 en prairie, 50 en pâturage et un jardin de 30 pieds carrés. Le nombre de points accordé à M. Picher, soit 78 20/100 lui donne droit à la médaille de bronze ainsi qu'au diplôme de grand Mérite.

No. 36.—ONÉSIPHORE TALBOT.

Le 23 juillet, nous avons visité la ferme de M. Onésiphore Talbot de St-Michel, comté de Bellechasse, de la contenance de 190 arpents, dont 175 labourables, 5 non labourables, 10 en forêt, 1 en verger et un jardin de 150 pieds carrés, d'un sol en grande partie sablonneux, une très petite partie en terre forte.

Système de rotation : Première année, avoine avec graine fourragère, culture sarclée, avec fumier enfoui. Deuxième année, après culture sarclée, il met de l'orge avec graine fourragère, ensuite il laisse en prairie deux ans et pacage deux ans. Il engraisse sept arpents par année. Nous n'approuvons pas le système de rotation suivi par M. Talbot et nous ne lui accordons que deux points. Où on labourer, le système de rotation consiste à ne jamais labourer plus de terrain que l'on ne peut parfaitement engraisser ; un sol sablonneux comme celui-ci demande souvent de l'engrais pour le rendre fertile. Nous avons remarqué que sur les endroits où M. Talbot a mis du fumier, de la chaux, de la cendre, 2 tonnes de phosphate, sur l'orge, les pommes de terre, navets, blé d'inde et fourrage verts, tout avait belle apparence et promettait un beau rendement.

Les champs sont trop grands et il faudrait une allée pour y communiquer, nous avons été obligé de retrancher un point sur cet item.

Les clôtures sont en parfait ordre.

Quant aux mauvaises herbes, nous

avons été un point, parce que nous avons vu quelques pieds de marguerite blanche dans ses champs. Les bâtisses sont excellentes.

La maison est telle que l'on ne peut rien désirer de mieux sous tous les rapports.

La grange, l'étable, l'écurie, la porcherie, les remises à bois et à voitures, la chambre à harnais sont toutes bien commodes et propres aux besoins de la ferme. Nous avons vu 2 magnifiques silos, et une très bonne glacière bien remplie de neige.

Les instruments d'agriculture sont très nombreux, bien bons et en excellent ordre.

Le fumier est conservé avec soin. L'ordre général, bon partout.

M. Talbot ne tient pas de comptabilité agricole.

La terre qu'il possède était en très mauvais ordre lorsqu'il en fait la question, il y a très peu d'années ; il lui a fallu faire tous les fossés, 5,800 pieds de drain, retisser 10 arpents de cours d'eau, faire des plantations forestières et fruitières. M. Talbot a employé sur sa terre cette année, outre l'engrais produit sur la place, 50 quarts de chaux et de cendre, et deux tonnes de superphosphate.

Le bétail est bien bon de même que les chevaux : il se compose d'un étalon Hambletonian, 3 juments poulinières, 1 cheval de travail, 1 poulain de 3 ans Hambletonian demi sang, 1 d'un an, 1 de l'année, 1 taureau Jersey, 12 vaches laitières, 4 animaux de boucherie, 1 d'élevage de 2 ans et 7 veaux de l'année. M. Talbot a sur sa ferme 3 arpents en blé, 25 en avoine, 1 en navets, 3 en pommes de terre, 3 en blé d'inde pour ensilage, 50 en prairie, 100 en pâturage, 1/2 en fourrages verts et un jardin de 150 sur 150 pieds.

Vu le nombre de points accordé à M. Talbot, soit 78 00/100, il a droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 37.—ALPHÉE DEVEAU.

Le 4 août nous avons visité la ferme de M. Alphée Deveau, de Lambton, comté de Beauce, contenant 12 arpents, dont 60 labourables, 12 en érablière, et un jardin de 20 sur 150 pieds, d'un sol composé de terre grise ayant un sous-sol poreux.

Le système de rotation suivi par M. Deveau est parfait. Première année, après prairie, blé, avoine, avec engrais enfoui et graine fourragère où il met le blé ; après pâturage, avoine, orge, pois, avec engrais enfoui et graine fourragère. Deuxième année, où était le blé avec engrais et graine fourragère, il sème de l'orge avec graine fourragère et engrais ; où il y avait de l'avoine sans engrais, il sème de l'orge, du sarrasin, mélange d'avoine et pois avec engrais enfoui et graine fourragère. Il fauche de 3 à 4 ans, c'est à dire tant que le foin est abondant et pacage de 4 à 5 ans. Il sème de la graine fourragère tous les ans, pour enrichir sa terre, et augmenter la valeur du fourrage.

La division est bonne, cependant nous déduisons un demi-point, parce que l'allée ne se rend pas jusqu'au dernier champ.

Les clôtures sont en bon état. Les prairies et les pâturages sont exempts de mauvaises herbes.

La maison est bonne sous tous les rapports.

La grange, l'étable, écurie, porcherie, remises à bois et à voitures, chambre à harnais, boutiques, sont toutes bien commodes et propres aux besoins de la ferme. Nous y avons remarqué une roue inclinée de 18 pieds de diamètre qui fait mouvoir une batteuse, un crible

et une seie de travers avec laquelle il scie son bois de chauffage, de magnifiques harnais, deux ateliers pour le loin, tous faits par lui-même.

Les instruments d'agriculture sont assez nombreux, bien bons et en ordre.

Le fumier est conservé avec soin.

L'ordre général est excellent.

M. Deveau ne tient pas de comptabilité.

Améliorations foncières satisfaisantes comme on le verra par le nombre de points que nous avons alloués. M. Deveau a employé sur sa terre cette année, outre l'engrais produit sur sa ferme, 250 charges de fumier et déchets d'une tannerie, mêlés avec de la terre noire.

Le bétail est bon, mais pas nombreux : il se compose d'une jument poulinière, un cheval de travail, 1 de 2 ans, 1 d'un an ; 4 vaches laitières, 2 d'élevage de 2 ans, et 2 de l'année.

M. Deveau a 1 1/2 arpent en blé, 9 en avoine, 1 en sarrasin, 3 en pommes de terre, 20 en prairie, 28 en pâturage et un jardin de 20 sur 1.0 pieds.

Nous avons accordé 77,85 points à M. Deveau ce qui lui donne droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 38.—PIERRE GODBOUT.

Le 6 août, nous avons visité la ferme de M. Pierre Godbout, de St-Vital de Lambton, comté de Beauce, contenant 120 arpents, dont 50 labourables, 25 en pâturage permanent, 40 en forêt, 1/2 en verger, et un jardin de 100 pieds carrés. Le sol est de terre grise avec un sous-sol poreux.

Voici le système de rotation de M. Godbout : Première année, avoine, blé, pois et culture sarclée. Deuxième année, avoine à la suite du blé, pois à la suite de l'avoine, blé à la suite des pois avec graine fourragère et fumier mis sur le labour, pour la moitié du terrain, avant qu'on do hercer. Il laisse en prairie de 3 à 4 ans et pacage de 2 à 3 ans. La partie qui n'a pas été engraisée reçoit de l'engrais en couverture après que le foin est enlevé. Nous retranchons un point pour son système, parce qu'il met la moitié de son fumier en couverture, et qu'il y a perte de matières utiles. La division est assez bonne, cependant nous déduisons un demi-point à cause de l'absence d'une allée.

Les clôtures sont bonnes et les champs sont exempts de mauvaises herbes.

La maison est bien adaptée aux besoins de la famille.

La grange, l'étable, l'écurie, la bergerie et la porcherie sont toutes en bon ordre.

Les instruments d'agriculture sont presque suffisants, d'une bonne qualité, et bien tenus.

Les fumiers ne sont jamais à l'abri, pour cela nous lui avons retranché un point.

Ordre général, bon partout.

M. Godbout n'a que des notes de mémoires, pour cela nous ne lui accordons qu'un demi-point.

Quant aux améliorations foncières, M. Godbout a gagné tous les points qui sont alloués, soit 15.

Le bétail est bien beau et consiste en 1 jument poulinière, 2 chevaux de travail, 1 poulain de 2 ans, 1 taureau, 10 vaches laitières, 2 veaux de l'année, 7 brebis et 11 agneaux.

La production de cette année est très bonne, elle consiste en 2 arpents en blé, 6 en avoine, 3 en pois, 4 en mélange d'avoine et pois, 1 en mil pour grain, 3 en patates, 35 en prairie, 30 en pâturage, 1 1/2 en fourrage vert, et un jardin de 100 pieds carrés.

En conséquence du nombre de points accordé à M. Godbout, soit 77,85, il a droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 39.—NÉRÉE RICHARD.

Nous avons visité, le 12 juillet 1892, la ferme de M. Nérée Richard, de la paroisse de Sainte-Gertrude, comté de Nicolet. Cette ferme contient 152 arpents, dont 149 labourables, 1 verger, et un jardin de 60 sur 100 pieds. Le sol est de terre forte et grasse "strong clay loam." M. Richard est le fils d'un cultivateur. A l'âge de 18 ans, son père lui fit don de la terre qu'il occupe maintenant, à la charge de lui payer \$50 ; cette terre était alors en bois debout et était évaluée à \$100,00. Il alla au chantier l'hiver pour l'aider à ouvrir sa terre, l'été il travaillait chez son père, et lorsqu'il avait du temps à lui, il travaillait sur sa terre.

A l'âge de 22 ans, il se maria et alla rester sur sa ferme, dans la maison qu'il avait lui-même construite. Il a élevé une famille de 17 enfants, plusieurs sont morts assez grands et 10 sont vivants. Il a fait instruire 5 filles, 2 sont religieuses, 3 ont obtenu des diplômes, une pour école modèle, et deux pour école élémentaire ; les garçons ont tous été à l'école, et un a fait son cours commercial au collège. Il ne doit rien à personne et il a même \$125,00 de prêtées. Il évale sa propriété à \$6,000 avec la terre à bois qu'il a acquise.

Le système de rotation suivi par lui est assez bon ; nous lui avons retranché 1 point parce qu'il n'engraisse pas tout le terrain qu'il labourer, et le sol quoiqu'il finira par s'appauvrir à la longue, s'il ne l'engraisse pas suffisamment, le voici : Première année, avoine, goudriole de pois et d'avoine avec graine fourragère, blé et patates. Deuxième année, avoine à la suite du blé, orge à la suite des patates avec graine fourragère. Il fauche 2 à 3 ans et pacage 2 ans. Il n'engraisse pas tout le terrain qu'il sème ; il transporte le fumier l'hiver par grands tas dans les champs. La division de la terre de même que les clôtures sont bonnes.

Les champs sont exempts de mauvaises herbes.

La maison est bien adaptée aux besoins de la famille.

Tous les bâtiments nécessaires à l'exploitation sont anciens et pas très commodes, cependant suffisants pour le bétail, et dans un ordre parfait.

Les instruments d'agriculture ne sont pas assez nombreux.

Le fumier n'est pas abrité l'été, il est exposé au soleil, nous lui avons retranché un point.

L'ordre général est bon partout. M. Richard n'étant pas instruit n'a jamais eu l'habileté de tenir une comptabilité agricole, il n'a que des notes de mémoires pour lesquelles nous ne lui avons accordé qu'un demi-point.

Quant aux améliorations foncières, M. Richard n'en a eu que peu à faire, si ce n'est que les fossés qui sont bien nettoyés et en nombre suffisant.

Bétail sur la ferme : 3 chevaux de travail ; 1 taureau Ayrshire et canadien, 12 vaches et 4 veaux, 1 bœuf, 5 brebis et 2 agneaux.

M. Richard a sur sa ferme 2 1/2 arpents en blé, 1 en orge, 17 en avoine, 3 1/2 en pois, 6 en mélange avoine et pois, 3 en graine de mil, 1/2 en lin, 1 1/2 en pommes de terre, 4 en blé d'inde pour grain, 30 en prairie, 30 en pâturage, 1/2 en fourrages verts, un jardin de 50 sur 100 pieds, et 3 ruches d'abeilles.

Nous avons accordé à M. Richard 77,50 points ce qui lui donne droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand mérite.

No. 40.—AUGUSTE FAFARD.

Le 29 août dernier, nous avons visité la ferme de M. Auguste Fafard de la paroisse et du comté de Pislet, contenant 180 arpents dont 163 labourables, 10 non labourables, 2 en forêt, $\frac{1}{2}$ en verger et un jardin de 100 x 80 pieds d'un sol argileux, dans d'autres endroits avec un mélange occasionnel de terre noire, et ailleurs il est sablonneux.

Voici le système de culture suivi par M. Auguste Fafard. Première année, après prairie, blé, avoine avec graine fourragère, 2 gallons de mil et 2 lbs de trèfle à l'arpent; après pâturage, blé, avoine, mélange de pois et d'avoine avec graine fourragère. Il laisse en prairie 5 à 12 ans, et il paase de 2 à 1 ans, il engraisse de 5 à 6 arpents par année, dont la moitié de l'engrais est mise en couverture sur la prairie de première année et le reste est enfoui, en semant les patates qu'il fait 3 ans de suite, sur les mêmes terrains, suivi par une récolte de grain et précédé encore par des récoltes de patates. Nous n'approuvons pas le système de rotation suivi par M. Fafard, et nous ne lui accordons que deux points pour son système. Nous conseillons à M. Fafard de ne pas labourer plus de terrain qu'il ne peut engraisser et enrichir dans le cours de la rotation.

La division et les clôtures laissent à désirer.

On y voit quelques mauvaises herbes dans les champs.

Les bâtieses sont excellentes; grange, étables, écurie, bergerie, porcherie et remises sont parfaitement adaptées à tous les besoins. L'outillage est assez complet, cependant il en manque quelques uns, nous n'avons retranché qu'un demi-point sur cet item.

L'ordre est parfait, excepté pour les clôtures et les champs. M. Fafard ne tient pas de comptabilité agricole.

Quant aux améliorations foncières, M. Fafard a été sur sa terre environ 15,000 voyages de pierres qu'il a utilisées en clôture. Il a charroyé des levées de fossés pour remplir les trous où les pierres ont été arrachées; pour ces items nous lui avons accordés 124 points sur quinze d'alloués.

Le bétail qui est bien beau consiste en une jument poulinière, 2 chevaux de travail, 1 poulain de 3 ans, 2 taureaux croisés Ayrshire, 9 vaches laitières, 2 animaux de boucherie, 5 animaux d'élevage de 2 ans, 5 d'un an, et 2 veaux de l'année, un bélier et onze agneaux. La récolte de cette année est comme suit: 6 arpents en blé, 31 en avoine, 6 en patates, 52 en prairie et 83 en pâturage, $\frac{1}{2}$ en verger et un jardin de 100 x 30 pieds.

Nous avons accordé à M. Fafard 77.10 points, ce qui lui donne droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 41.—J. ELOIE JALBERT.

Le 27 juillet, nous avons visité la terre de M. Joseph Eloie Jalbert, Cap Saint-Ignace, comté de Montmagny; elle contient 157 arpents, dont 101 sont labourables, 6 en pâturages non labourables, 42 en forêt, 1 en verger et un jardin de 180 pieds carrés, d'un sol, partie de terre forte, partie sablonneux, et partie de terre noire. Outre cette terre, il a une magnifique batture qui lui donne 40 voyages de foin pour les bêtes à cornes.

Son système de rotation est assez bon sans être parfait; nous lui avons retranché un point, parce qu'il sème son avoine sur sa terre noire sans rien y mettre; nous lui conseillerions d'adopter le système de M. Langlais de la

Rivière Ouelle, et surtout celui de M. Rossignol de Saint Denis (voir rapport quatrième et trente deuxième). Le système de M. Jalbert est comme suit: orge, avoine, avec graine fourragère et engrais enfoui sur une partie. Deuxième année, culture sarclée où était l'orge. Troisième année, après culture sarclée, orge ou avoine, avec graine fourragère. L'on fauche pendant 5 à 6 ans, et on met ensuite en pâturage pendant 2 à 3 ans.

La division et les clôtures sont bonnes.

Les moissons, lors de notre visite, étaient belles et on n'y voyait aucune mauvaise herbe.

La maison de la ferme est convenable.

Les granges, étable, écurie, remises à voitures, porcherie, et silo, sont bien adaptés aux besoins de la ferme.

Les instruments d'agriculture sont en bon ordre, bien bons, mais pas en nombre suffisant.

L'augmentation et la conservation des fumiers sont très satisfaisantes.

L'ordre général, bon.

M. Jalbert ne tient pas de comptabilité.

Quant aux améliorations foncières, M. Jalbert a arraché environ 400 voyages de pierres, charriés 3,000 voyages de levée de fossés dans les basseurs pour aplanir le terrain, mis aussi de la terre noire sur le sable.

Il avait sur sa ferme le bétail suivant: 2 juments poulinières, 1 poulain de 2 ans, 1 taureau, 11 vaches laitières et 6 animaux de boucherie de 2 ans.

La récolte était comme suit: 6 arpents en orge, 36 en avoine, $\frac{1}{2}$ en choux, 2 en pommes de terre, 1 en blé d'inde pour ensilage, 47 en prairie, 62 en pâturage, 1 en verger et un très beau jardin de 180 pieds carrés.

Nous avons accordé à M. Jalbert 77.00 points, ce qui lui donne droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

Industrie Laitière.

CONSEILS AUX FABRICANTS DE FROMAGE POUR LE MOIS DE MAI.

Bulletin du Commissaire de l'Industrie Laitière.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE, OTTAWA.

BREVETS No 2

PAR J. W. ROBERTSON,

Commissaire de l'Industrie Laitière.

FROMAGERIES ET LAITIERS ALÉNTIENS.

1. C'est cette semaine, et non la semaine prochaine, qu'il faut voir à ce que les égouts et le drainage de la bâtisse et du terrain soient en bon état et fonctionnent bien.

2. Les conduits, tuyaux de décharge et réservoirs à petit lait doivent être parfaitement étanches.

3. Si le se produit, soit dans les planchers, les réservoirs ou les tuyaux de conduite, une fuite qu'on ne peut arrêter aussitôt, il faut sans retard pourvoir à l'écoulement de ce qui s'échappe ainsi, soit ce même au moyen de fossés ouverts. Il faut répandre du plâtre ou de la chaux à ces endroits en quantité suffisante pour prévenir l'infection qui en résulterait. Ne pas manquer d'acheter pendant ce mois un baril ou deux de plâtre ou de chaux pour s'en servir à l'époque des chaleurs.

4. Si les bâtieses ne doivent pas être pointillées, blanchissez-les au moins, pendant ce mois.

5. Si les propriétaires ou les directeurs de la fabrique ne veulent pas faire exécuter ce travail, ayez au moins leur permission de le faire et faites-le vous-même. Une chambre d'affinage, même mal construite, mais blanche, peut être maintenue, à l'époque des chaleurs, à une température de 10 degrés plus bas que si elle ne l'était pas. Si le fromage se gâte pendant les chaleurs, les acheteurs ni les propriétaires ne blanchiront pas votre réputation, qu'il y ait de votre faute ou non.

6. Efforcez-vous de rendre et de maintenir propres et nets les alentours de votre fabrique.

7. En ajoutant ainsi à votre réputation de bon goût et de propreté, tachez que l'intérieur de la fabrique témoigne encore plus de votre horreur ce qui est malpropreté et désordre. Que chaque coin de votre fabrique soit bien nettoyé et soit conservé dans cet état pendant toute la saison.

8. Avant de commencer à mettre du fromage dans la chambre d'affinage, faites-y des fumigations on y brûlant du soufre (avec un peu d'alcool.) Ceci préviendra plus ou moins la moisissure extérieure du fromage.

9. Les heures de loisir que vous aurez en mai, — avant que n'arrive l'abondance du lait, — devraient être employées à mettre bien en ordre toutes les pièces de votre outillage de fabrication.

10. Voyez à ce que le plancher de la chambre de fabrication soit bien solide et ne tremble pas pendant l'impression.

LAIT, FABRICATION DU FROMAGE.

1. Procurez-vous un exemplaire du bulletin "Le lait et la fromagerie," pour chacun de vos patrons, en indiquant le nombre que vous voulez en avoir et l'adresse à laquelle ils doivent être expédiés. Écrivez au "COMMISSAIRE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE, Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Ils vous seront envoyés gratuitement en français ou en anglais.

2. Veillez bien au lait qui sent mauvais; ne le mettez pas avec le lait des autres patrons, traitez le plutôt à part, si vous le pouvez, et donnez-en le fromage à celui qui vous aura fourni ce lait, pour son usage personnel.

3. Arrangez-vous pour tenir un petit journal sur l'ouvrage de chaque jour; notez les incidents de la fabrication, quand ils sortent de l'ordinaire, et notez aussi la quantité du fromage qui en est résulté.

4. Le lait, dans la période qui suit immédiatement le vêlage, est sujet à s'altérer rapidement, et cela pendant plusieurs semaines. Par suite, le lait, pendant le mois de mai, a rarement besoin de mûrissement, avant la mise en présure.

5. Mettez ce qu'il faut de présure pour rendre le caillé prêt à être coupé en 15 à 20 minutes, à une température de 88° à 82° Fahr.

6. Coupez assez mou, lentement et avec beaucoup de soin.

7. Coupez d'abord avec le couteau à lames horizontales.

8. Attendez que le petit lait apparaisse à peu près sur toute la surface du bassin.

9. Coupez ensuite avec le couteau vertical.

10. Aussitôt le coupage fini, commencez à brasser le caillé lentement et continuez jusqu'à ce que le caillé soit cuit.

11. Ne commencez à chauffer que 10 minutes après le coupage fini et le brassage commencé.

12. Elevez graduellement la température d'environ un degré par 4 ou 5 minutes jusqu'à 98° Fahr.

13. Faites écouler au plus tôt la plus grande partie du petit lait, pour n'être pas surpris par une acidification rapide du petit lait.

14. Ne faites pas écouler définitivement le petit lait avant que le caillé appliqué sur le fer chaud ne donne ces fils, signe d'acidité; le fromage de mai sera insipide, si le petit lait a été trop tôt enlevé.

15. L'enlèvement du petit lait terminé, brassez avec précaution le caillé en le maintenant à une température au-dessus de 94°.

16. N'essayez pas de beaucoup tasser, ni d'empiler beaucoup le caillé, pendant ce mois; égouttez-le bien c'est le point important.

17. Quand le caillé commence à se déchirer comme du caoutchouc et à avoir odeur de beurre frais, on doit le passer au moulin.

18. L'acidité se développe si rapidement à cette époque que tous vos soins doivent tendre à ne pas vous laisser devancer par elle.

19. Après le passage au moulin ou brisage, brassez pendant 10 à 15 minutes, avant de saler.

20. Salez dans la proportion de 14 livres au commencement du mois, en augmentant jusqu'à 2 livres, par 1,000 livres de lait, dans les derniers 10 jours, et en variant la quantité suivant le degré d'humidité du caillé.

21. Mettez en moules dans les 20 minutes après le salage fini.

22. Ne vous servez que d'eau pure en trempant vos linges pour la mise en moules.

23. Ayez bien soin de ne pas laisser se produire de rebords au fromage, comme cela arrive quand le couvercle du moule de *fouleur* est trop petit. Pressez graduellement, de manière à n'appliquer toute la pression possible que quatre heures après la mise en moules.

24. Laissez les cotons sur les moules, et tournez les meules dans les moules le matin; n'oubliez pas un fromage de la presse à moins que sa forme ne soit parfaite, son aspect net.

25. Ne pressez jamais l'échisso ronde (*scale-board*) sur le fromage.

26. Les cotons enlevés, huilez le fromage, avec du bon beurre ou de l'huile de petit-lait, où vous aurez mêlé une cuillerée à thé de soude par tasse de beurre ou d'huile.

27. Ne laissez pas descendre la température de la chambre au-dessous de 60° Fahr.

28. La chambre d'affinage (séchoir) doit être maintenue à une température constante de 65° à 70° Fahr.

29. Procurez-vous des boîtes fortes, non rugueuses et de la grandeur exacte de votre fromage.

30. Marquez distinctement sur le côté de chaque boîte, avec une *étampe*, le poids de la meule.

PATRONS.

1. Faites bien comprendre à tous qu'il sont intéressés personnellement à avoir bien soin de leur lait.

2. Encouragez tous les cultivateurs de votre voisinage à semer de l'avoine et des lentilles ou des vesces pour donner de *vert* aux vaches pendant la saison d'été, comme supplément au pâturage.

3. Conseillez sans relâche à vos patrons de semer plusieurs arpents de blé d'inde-fourrage, en buttes ou en rangs espacés de 3 à 3 $\frac{1}{2}$ pieds.

4. Priez le Commissaire de l'Industrie laitière, à la ferme expérimentale centrale, Ottawa, de vous transmettre un bulletin traitant de la culture du blé d'inde-fourrage, de la construction des silos et de la manière de conserver le blé d'inde et de faire de l'ensilage.

PRODUCTION
DU BEURRE EN HIVER.

BEAU RÉSULTAT.

Le montant payé comme prime pour encourager la production du lait et du beurre en hiver dépasse de beaucoup la somme que le gouvernement s'attendait de déboursier. Il croyait être appelé à payer \$500 à \$600 et il a déjà donné plus de \$2000. Plusieurs fabriques ont fonctionné tout l'hiver, entr'autres celle de l'École d'agriculture de l'Assomption. Pour chaque 100 lbs de lait fourni aux fabriques dans le mois de novembre, le gouvernement a payé 5 centins; pour le mois de décembre, 10 centins; pour les mois de janvier et février, 15 centins. Dans certaines fabriques, des patrons ont reçu avec la prime \$1.25 par 100 lbs de lait. C'est un résultat extrêmement satisfaisant. Aussi tout indique que l'hiver prochain un bien plus grand nombre de beurreries bénéficieront de cette prime.

LA SOCIÉTÉ
D'INDUSTRIE LAITIÈRE.

AUX CULTIVATEURS DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC.

En prenant possession des colonnes de ce journal, que l'honorable Commissaire de l'Agriculture met si gracieusement à sa disposition pour lui permettre de se tenir en communication constante avec ses membres et avec tous les cultivateurs de la province de Québec, la Société d'Industrie Laitière se croit obligée: d'exprimer d'abord à l'honorable M. Beaubien sa sincère reconnaissance pour cette nouvelle preuve de son dévouement et de sa sympathie; et de rappeler ensuite aux cultivateurs de cette province et à tous leurs amis son but et ses moyens d'action.

Le but principal de la société est la diffusion et la vulgarisation des meilleures méthodes à suivre pour la production du lait, la fabrication des produits laitiers, et en général l'avancement de l'Industrie Laitière.

Si elle a le droit d'en croire le témoignage de ses nombreux amis, la société depuis sa création n'a pas manqué à ce programme et en a poursuivi la réalisation non seulement avec courage et persévérance, mais encore avec succès.

PROGRÈS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Il sera difficile, jusqu'à la publication du recensement de 1891, d'établir exactement les progrès réalisés par l'Industrie Laitière dans la Province de Québec, pendant les 10 premières années d'existence de la Société. Les statistiques actuellement publiées ne donnent que le nombre de fabriques de beurre et de fromage, et celui des personnes qui y sont employés; il s'en dégage néanmoins une idée de progrès marqué:

	Beurreries.		Fromageries.	
	1881	1891	1881	1891
Nombre de fabriques..	22	112	140	618
Nombre de personnes employées.....	47	251	324	973

Il serait impossible de nier que la Société d'Industrie Laitière n'ait pris une grande part au développement de cette industrie, vraiment considérée comme la restauratrice de la fertilité des terres de la Province de Québec. Mais, s'il est vrai que la société ait accompli de grandes choses, ait fait tout ce qui dépendait d'elle, s'ensuit-il qu'elle ait accompli tout ce qu'elle aurait voulu et pu faire si elle eut été mieux secondée, si elle avait reçu plus d'encouragement du public?

Le gouvernement de la Province de Québec a fait largement les choses envers elle et lui a permis par de généreux subsides d'étendre son influence, d'un bout à l'autre de la Province, en lui donnant les moyens de faire face aux dépenses de son école ambulante, de son inspection des fabriques et de l'organisation des syndicats.

Mais le public a-t-il fait tout ce qu'il pouvait, tout ce qu'il devait faire dans son propre intérêt? A cette question, quoiqu'il nous en coûte, nous devons répondre catégoriquement: Non, non, les fabricants de beurre et de fromage n'ont pas tous fait ce qu'ils auraient dû, ce qu'ils avaient intérêt à faire! Non, les cultivateurs n'ont pas encouragé, comme ils l'auraient dû, cette société qui, depuis dix ans, a travaillé sans relâche à améliorer leur condition.

La Société a bien vu, d'année en année, s'accroître le nombre de ses souscripteurs. De 70 en 1882, leur nombre est monté à 630 en 1892. Cette augmentation, si encourageante qu'elle soit, nous le disons sans hésiter, n'est pas suffisante. Comment, il y a dans la Province environ un millier de fabriques de beurre et de fromage; et la société d'Industrie Laitière ne compte pas dans ses rangs la moitié des fabricants! Comment, ce millier de fabriques compte au bas mot 40.000 patrons; et la société d'Industrie Laitière n'a que 630 membres; à peine la 65ème partie de ce chiffre! N'y aurait-il donc qu'un cultivateur sur 65, dans la Province de Québec, qui comprendrait ses intérêts?

Sans doute, dirait un étranger, en face de cette triste constatation, sans doute, il en coûte beaucoup pour entrer dans cette société! Sans doute les sacrifices qu'elle exige sont hors de proportion avec les avantages qu'elle procure! Nous allons vous en faire juges.

Le montant de la souscription est d'un dollar. Et pour cette somme, modique, n'est-il pas vrai? la Société offre chaque année à ses membres:

AVANTAGES OFFERTS AUX MEMBRES DE
LA SOCIÉTÉ.

1o. Le rapport de sa convention annuelle, une forte brochure de 200 à 250 pages in 8°, où sont recueillies les intéressantes conférences et les discussions pratiques des séances des deux journées de cette convention. La liste des conférenciers serait trop longue; il nous suffira de citer quelques noms des conférenciers les plus assidus à ces conventions: l'honorable M. Beaubien, MM. J. C. Chapais, Ed. A. Barnard, J. de L. Taché, D. M. Macpherson, Dr. J. A. Couture, M. V., Aimé Lord, A. R. Jenner Fust, S. A. Fisher, Ant. Cassavant, etc., etc.

2o L'abonnement gratuit au *Journal d'Agriculture*, lequel est d'un dollar pour les souscripteurs ordinaires.

3o Les Bulletins sur la fabrication du fromage, le soin du lait, etc.

4o L'entrée gratuite à son École de Laiterie de St-Hyacinthe, où 250 Élèves vont passer cet hiver;

5o De temps à autre, des brochures, des livres ayant trait à l'industrie laitière et à l'agriculture.

Comment se fait-il donc qu'il n'y ait pas plus d'empressement à souscrire à la Société d'Industrie Laitière?

C'est ce que nous ne pouvons pas comprendre, et que nous ne pouvons expliquer que par une apathie coupable chez les cultivateurs. Si le proverbe "Aide-toi et le Ciel t'aidera," est vrai pour les individus, il est également vrai pour les classes et pour les peuples.

La classe agricole de la Province de Québec voit au milieu d'elle une poignée d'hommes entreprenants, dévoués, intelligents et instruits, se dévouer à l'amélioration de son sort, et elle ne ferait rien ou presque rien pour

répondre à leurs efforts et à leur dévouement? Nous croyons qu'il suffira de signaler l'anomalie de cet état de choses, pour le faire cesser et nous n'insisterons pas davantage, nous réservant de revenir plus longuement, si besoin est, sur les avantages que les cultivateurs canadiens retireraient au centuple de leur souscription à la Société d'Industrie Laitière.

Et pour finir, nous nous promettons de mettre sous les yeux du public, un exemple de ce que peut faire un peu d'initiative et de dévouement. Une paroisse canadienne française des cantons de l'Est ne comptait pas en 1892 un seul membre de la Société d'Industrie Laitière. Au reçu de la circulaire de la convention de Ste-Thérèse, M. le Curé de.... s'est mis à l'œuvre et, depuis le 15 décembre, lui-même et 20 de ses paroissiens, se sont abonnés à la Société d'Industrie laitière. *Exemple à suivre!!* — Le Secrétaire de la Société d'I. L.

E. CASTEL.

INAUGURATION OFFICIELLE.

DE
L'ÉCOLE ET STATION EXPÉRIMENTALE
DE LAITERIE DE SAINT-HYACINTHE
P. Q.

L'école et station expérimentale de Laiterie que la Société d'Industrie Laitière a fait construire à Saint-Hyacinthe est ouverte depuis le 10 janvier 1893, mais à cause des travaux de la session du parlement provincial, la Société avait dû en ajourner l'inauguration officielle. Cette cérémonie a eu lieu le samedi, 11 mars courant, en présence d'un concours de notabilités et de cultivateurs non seulement du district, mais des différentes parties de la province.

A leur arrivée à la Station du Grand Tronc, les Honorables MM. Taillon, premier ministre, Beaubien, ministre de l'Agriculture, Nantel, ministre des travaux public, et Pelletier, secrétaire provincial, furent reçus par l'Honorable M. P. B. de la Bruère, président honoraire de la Société d'Industrie Laitière, MM. J. C. Chapais, L. E. Brodeur, J. de L. Taché, J. L. Lemire, Alex. Chicoine, directeurs, et E. Castel, secrétaire-trésorier de la Société, auxquels s'étaient joints l'Honorable M. Joly de Lotbinière, président du Conseil d'Agriculture, l'Honorable juge Tellier, le professeur J. W. Robertson, commissaire fédéral de l'Industrie laitière, directeur de l'École et station expérimentale de laiterie, MM. H. S. Foster, président de la Société d'Industrie Laitière du district de Bedford, B. Beauchamp, M. P. P. président du comité d'agriculture de la chambre des députés de Québec; Flavien Dupont, M. P.; Milton McDonald et Dr P. Cartier, M. P. P., P. F. Payan, président de la chambre de commerce de St-Hyacinthe, Dr Larocque, sergent d'armes, le vicomte de Bouthillier-Chavigny, conférencier agricole, et plusieurs notables de la ville de St-Hyacinthe.

De la station, les Honorables ministres furent conduits à l'École qui se trouve à quelques minutes de la ville, un peu au-dessous du séminaire de St-Hyacinthe, entre le chemin public et la rivière Yamaska, au nord de laquelle elle est construite, sur un terrain, don du séminaire, terrain encore dénudé actuellement, mais où la Société se propose de planter quelques arbres qui contribueront à embellir les environs de l'École déjà si jolis.

L'école est une vaste construction de 60 x 40, comprenant sous sol et deux étages; le sous-sol, parfaitement éclairé de nombreuses fenêtres, comprend 6 pièces séparées renfermant:

lère, la chaudière et la machine à vapeur; 2ème, les écrémeuses centrifuges des systèmes Danois, Alexandra, Alpha, Turbine de Laval; 3ème, les bassins à crème et les barrates; 4ème, les Malaxeurs; 5ème, magasin à beurre, et 6ème, glacière.

Du sous-sol, on accède au premier étage par un escalier et un passage qui conduit à la fromagerie; cet étage comprend un office pour les professeurs de l'école, l'atelier de fabrication du fromage avec ses bassins, sa presse verticale, etc., etc., et une salle de maturation, dont les séchoirs à doubles rayons sont garnis de ferblanc;

Au second étage se trouve la salle de conférences, 40 x 30, deux salles d'étude et de lecture, le laboratoire et le bureau du secrétaire de l'École et de la Société d'industrie laitière, cabinets de toilette et salle de bain.

Après une visite détaillée de la buanderie et de la fromagerie, dont l'installation leur fut expliquée par le professeur Robertson, M. Chapais, MM. J. de L. Taché, J. D. Leclair, surintendant de l'École, professeur de buanderie, et P. MacFarlane, professeur général des syndicats de fromageries et professeur de fromagerie, les honorables ministres et les invités de la Société d'Industrie Laitière prirent place dans la salle des conférences, où les ÉLÈVES DE L'ÉCOLE présentèrent l'ADRESSE suivante, lue par l'un d'eux, M. Charles Bégin, de Rimouski:

Aux Honorables Ministres
de la Province de Québec.

Honorables Messieurs,

"A l'occasion de votre première visite à l'École d'Industrie Laitière de la province de Québec, permettez aux élèves de cette institution de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et de vous présenter leurs hommages les plus empressés et les plus respectueux.

"Nous sommes heureux, honorables messieurs, de pouvoir aujourd'hui vous exprimer toute notre gratitude et notre reconnaissance pour le puissant encouragement que vous donnez à cette école. Grâce au zèle que vous déployez, nous pouvons venir puiser ici toutes les connaissances qui nous permettent de travailler avec plus de science et d'énergie au développement de cette industrie, l'une des plus grandes sources de richesse de la province de Québec.

"Comme vous l'avez constaté, messieurs les ministres, un grand nombre d'élèves de Québec et d'Ontario ont suivi avec intérêt les cours qui sont donnés ici. Plus de 130 élèves ont étudié à l'École d'industrie laitière depuis son ouverture, et cependant il y a moins de trois mois que les cours y sont donnés.

"On nous a laissé espérer que l'École deviendrait sous peu une station expérimentale permanente, où nous pourrions recueillir toutes les informations et venir profiter des expériences qui y seront faites, tant dans la fabrication du beurre que dans celles du fromage. C'est le vœu le plus ardent que nous formons et que nous espérons voir se réaliser.

"Permettez-nous aussi, honorables Messieurs, de vous féliciter sincèrement de l'heureux choix que vous avez fait dans les personnes de MM. Leclair et Macfarlane, nos intelligents professeurs.

Veillez croire, MM. les ministres, à notre plus profonde gratitude et à nos sentiments les plus distingués.

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE
D'INDUSTRIE LAITIÈRE.

George April, St-Clément, Témiscouata; A. Paul Hus, Ste-Victoire,

Richelieu; Edouard Legault, Ste-Geneviève, Jacques-Cartier; Ch. A Bégin, Rimouski; F. Pépin, Ste-Marie, Beauce; E. Granier, Ste-Ursule, Maskinongé; G. St-Hilaire, New-Liverpool, Lévis; Pierre Tremblay, Bagotville, Chicoutimi; J. E. Hudon, Hébertville, Lac St Jean; E. Morel, Ste Anne de Beaupré; E. Côté, Saint-Thomas de Montmagny; J. G. Bouchard, St-Valentin, St-Jean; A. A. Malhiot, St-Jean des Chaillons; E. Faucher, Napierville; E. Lefebvre, Saint-Hugues, Bagot; E. Picard, St-Gabriel de Stratford; D. Lacoste, Ste Philomène, Châteauguay; R. Halley, Ste-Agathe, Lotbinière; Jos. Méloche, St-Thomas d'Alfred, Prescott; C. Bouchard, St-Denis, Kamouraska; J. E. Pelletier, St-Roch des Aulnaies; C. Bélanger, St-Thomas de Montmagny; L. Doré, Cap Santé, Portneuf; P. Pomerleau, St-Isidore, Dorchester; G. Hardy, Cap Santé, Portneuf; E. Guilmette, Islet; L. Gagnier, Cap Saint-Ignace, Montmagny; U. Lauzon, Ste-Geneviève, Jacques Cartier; Alfred Grandpré, l'Assomption; M. Proulx, Nicolet; J. A. Blais, St-Pascal, Kamouraska; J. G. Coughtry, Saint Laurent, Montréal; O. Archambault, Ste-Brigitte d'Iberville; Z. Langlois, St-George de la Beauce; M. Leboeuf, St-Casimir, Portneuf; A. Salfrancq, St-Hyacinthe; H. Hanfield, Contrecoeur; X. Dussault, St-Jean Baptiste, Rouville; O. Levasseur, St-Aimé, Richelieu; G. Côté, St-Cyrille, Drummond; A. Gaudet, St-Ours, Richelieu; A. Lavoie, Notre Dame de Stanbridge.

Dans une réponse pleine d'à propos, l'honorable M Taillon félicita les élèves de l'École de laiterie présents et leurs devanciers d'avoir mis tant d'empressement à saisir l'occasion de s'instruire dans leur art, sous la conduite de professeurs distingués. Le gouvernement est heureux, dit-il, de constater que les dépenses faites pour cette école seront utiles à tant d'élèves intelligents et studieux, qui en feront bénéficier directement toute la population rurale de la province, en allant mettre en pratique dans leurs fabriques les enseignements de l'École et les méthodes de fabrication les plus perfectionnées. D'avance le gouvernement était bien disposé envers cette institution dont il attendait d'heureux résultats, mais la visite qu'il vient de faire ne pourra que le confirmer dans ses bonnes dispositions. après avoir constaté ainsi que l'École de Laiterie de Saint-Hyacinthe répondait à un besoin urgent et si généralement senti d'un bout à l'autre de la province.

Se réservant pour la séance publique de l'après-midi, l'honorable commissaire de l'agriculture demande aux élèves de l'École la permission de ne leur adresser que quelques mots: Vous êtes, leur dit-il, les pionniers de l'Industrie Laitière. C'est à vous que je remettraï le soin de syndiquer toutes les fromageries et beureries de la province; car c'est le but du gouvernement de poursuivre l'organisation des syndicats, et je me propose, avec la permission de mes collègues, d'encourager la formation de nouveaux syndicats. Ces syndicats sont destinés à donner dans l'avenir à ces mots de "French Cheese," qui sonnent aujourd'hui si mal à nos oreilles canadiennes, une toute autre signification; avec les syndicats, le "French Cheese" sera bientôt le meilleur du Canada et par conséquent de l'Amérique, et les anglais, même ceux de Bristol, loin de le condamner, le rechercheront et le paieront en conséquence.

Dans une courte allocution, le président du Conseil d'agriculture félicita vivement l'honorable premier ministre, ses collègues et la société d'Industrie Laitière du succès de l'École de Saint-

Hyacinthe. L'industrie laitière a beaucoup fait pour la prospérité de la province; tous les gouvernements ont beaucoup fait pour elle depuis dix ans. Je suis, dit-il, bien disposé à seconder les efforts du gouvernement et de la Société d'Industrie Laitière; mais malheureusement je ne puis pas grand chose. Et faisant finement allusion à son passage au pouvoir: "Une fois, ajouta-t-il, j'ai été à même de faire quelque chose pour l'industrie laitière, et j'en avais le désir, mais mes honorables adversaires seront forcés de reconnaître qu'ils ne m'en n'ont pas laissé le temps." L'industrie laitière paraît avoir trouvé le secret d'enrichir les cultivateurs, de remettre en honneur l'agriculture, et de rendre nos campagnes florissantes. Puissent ses succès s'affermir et, en se développant, mettre un frein au fléau de l'émigration!

A midi, la Société d'Industrie laitière réunissait ses hôtes et quelques invités officiels à un banquet offert aux ministres, et présidé par l'honorable P. B. de la Bruère, ayant à sa droite l'honorable M. Taillon, et à la gauche l'honorable juge Tollier; ensuite venaient MM. F. Dupont, M. P., pour Bagot; l'honorable M. Beaubien, commissaire de l'agriculture, l'hon. M. Nantel, l'hon. M. Pelletier, l'hon. M. Joly, le révérend M. Charretier, du séminaire de Saint-Hyacinthe, M. G. C. Dessaulles, maire de la cité; M. Macdonald, M. P. P.; le révérend M. Côté, missionnaire agricole; M. R. E. Fontaine, maire de St-Hyacinthe-le-Confesseur; Dr Laroque, sergent d'armes; M. B. Beauchamp, M. P. P.; H. S. Foster; professeur J. W. Robertson; P. F. Payan, président de la chambre de commerce; révérend M. Choquette, du laboratoire provincial; Dr P. Cartier, M. P. P.; J. de L. Taché; M. Timothé Brodeur; M. Joseph Chenette, entrepreneur de l'école; M. J. C. Chapais; M. A. Chicoine; M. J. L. Lemire; M. J. D. Leclair, directeur de l'école; M. P. MacFarlane; le vicomte de Bouthillier, conférencier agricole; M. E. Castel, secrétaire de la société, M. S. Dufault, secrétaire du commissaire de l'agriculture; M. A. Bourgault, l'Union; M. A. Denis, la Tribune; et M. P. A. Côté, le Courrier de Saint-Hyacinthe.

M. M. E. Bernier, M. P. pour St-Hyacinthe s'était excusé sur un engagement antérieur.

Une réunion publique ayant été annoncée pour deux heures, force fut de couper court aux toasts traditionnels; seule la santé de la Reine fut proposée et honorée avec le cérémonial accoutumé.

La vaste salle de l'hôtel de ville était comble à l'arrivée des honorables ministres qui prirent place sur l'estrade avec les invités de la Société d'Industrie Laitière. Le coup d'œil alors était superbe, malgré l'absence regrettable des dames. Pourquoi nos canadiennes n'accompagnent-elles pas leurs maris en pareils cas, comme le font nos compatriotes anglaises! C'est un stimulant précieux aux orateurs que la présence de la plus belle moitié de l'homme!

Raconter par le menu cette longue et magnifique séance où, trois heures durant, l'auditoire demeura sous le charme, suspendu aux lèvres des orateurs, est une tâche au-dessus de nos forces. Nous nous bornerons à citer l'adresse de la Société d'Industrie Laitière, présentée par son président honoraire, l'honorable P. B. de la Bruère, et le discours de l'honorable Commissaire de l'Agriculture, à cause du point de vue plus spécialement agricole et pratique auquel ce dernier s'était placé. Les autres orateurs distingués nous pardonneront de ne donner de

leurs discours qu'une pâle et sèche analyse et ils n'auront qu'à se rappeler les applaudissements dont ils ont été couverts pour se convaincre qu'ils ont su plaire à leur auditoire.

L'ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE se lit comme suit:

A l'Honorable M. L. O. Taillon, Premier Ministre de la Province de Québec, et à ses collègues du Conseil Exécutif.

Honorables Messieurs,

Les membres du bureau de direction de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec sont heureux de vous souhaiter la bienvenue à St-Hyacinthe.

Ils le font avec d'autant plus de joie que vous venez ici vous rendre compte du fonctionnement de l'école de laiterie que votre gouvernement a bien voulu établir en notre ville, et aussi donner une preuve non équivoque de l'intérêt que vous portez à l'une des industries les plus prospères et les plus avantageuses de notre pays.

C'est dans le district de Saint-Hyacinthe que fut construite la première fabrique de fromage, et c'est à Saint-Hyacinthe que prit naissance, en 1881, la Société d'Industrie Laitière de la province.

Depuis douze ans que cette association existe, elle a travaillé dans la mesure de ses forces à réaliser les espérances de la législature qui l'avait légalement constituée. Quoiqu'à l'époque de sa formation, l'industrie du beurre et du fromage promît de prendre de l'extension, et que les exportations de ces produits en Europe augmentassent considérablement, néanmoins la fabrication laissait à désirer et il importait de se renseigner complètement sur les soins à apporter à la production et au transport du lait à la fabrique et sur la grande importance d'une abondante alimentation du bétail en toute saison de l'année.

En organisant des conventions sur divers points de la province, dans lesquels des agronomes compétents étaient invités à traiter les sujets agricoles, en établissant à Saint-Hyacinthe un fromagerie-école pour former les fabricants et par la nomination d'inspecteurs chargés de visiter les fromageries et les beureries, notre société croit avoir contribué, dans une large mesure, à faire progresser l'industrie laitière et par là même l'agriculture.

Il y a quelques années, le fromage de la province de Québec était coté de un centin à un centin et demi de moins, par livre, que celui d'Ontario. L'été dernier, à plusieurs reprises, les prix de nos fromages ont atteint ceux des meilleurs fromages de Brockville, de Belleville et d'Ingersoll.

Nos exportations des produits de la laiterie augmentent d'année en année. En 1892, nos exportations de beurre se sont accrues de 99 par cent. D'une valeur de \$440,000, en 1891, elles ont atteint, l'an passé, le chiffre de \$877,455.

Le Canada a exporté du fromage en Angleterre pour une valeur de \$9,481,673 en 1891, et pour \$11,593,690 en 1892, soit une augmentation de 22 par cent.

Durant la saison de fabrication, l'an dernier, il a été expédié du seul port de Montréal, en Angleterre, au-delà de 99 millions de livres de fromage.

Ces chiffres vous indiquent, Honorables Messieurs, l'importance qu'il y a pour notre province de participer au grand mouvement agricole qui se manifeste dans la Puissance.

Vous l'avez compris, du reste, en permettant à notre société de fonder ici une école de laiterie, qui, non seulement est un bienfait pour la région agricole dont St-Hyacinthe est le centre, mais qui disséminera par toute la province des fabricants au fait de leur art et capables d'accroître la renommée de nos produits laitiers sur le marché européen.

Permettez-nous, M. le Premier Ministre, d'offrir à votre gouvernement et en particulier à l'honorable M. Beaubien, ministre de l'agriculture, nos remerciements les plus sincères pour avoir acquiescé à la demande de doter notre ville d'une école modèle de laiterie.

Tout en vous témoignant notre reconnaissance, permettez-nous de vous dire que le choix que vous avez fait de Saint-Hyacinthe a été un choix heureux, car nous croyons posséder un des centres agricoles les plus importants et un des marchés à fromage les plus considérables de la province.

Qu'il me suffise de vous dire que durant la saison de fabrication de 1892, la Banque de Saint-Hyacinthe et la succursale de la Banque Jacques-Cartier, en cette ville, ont payé aux manufacturiers de fromage et à leurs patrons une somme excédant cinq cent soixante et quinze mille piastres.

Puisse votre passage à Saint-Hyacinthe vous convaincre des progrès que nous faisons dans le commerce et l'industrie dont les succès marchent de pair avec ceux de nos magnifiques maisons d'éducation et de nos institutions de bienfaisance.

Permettez-moi de terminer en vous remerciant au nom de la classe agricole, de la prime offerte l'automne dernier par le gouvernement aux cultivateurs pour encourager la fabrication du beurre en hiver. Cette allocation a été très favorablement accueillie dans nos campagnes et a produit déjà des résultats excellents.

Veillez croire que notre société accueillera de grand cœur toute mesure que vous suggérera votre patriotisme pour le bien de l'agriculture et la prospérité de notre province.

L'honorable M. Taillon se leva au milieu des applaudissements. Il remercia la société des beaux sentiments exprimés dans l'adresse, félicita les citoyens de Saint-Hyacinthe pour l'intelligence qu'ils mettent à faire grandir leur ville. Il fit la remarque que non seulement St-Hyacinthe se distinguait par ses progrès manufacturiers, mais que les campagnes environnantes étaient les plus prospères et les plus florissantes. Il remarqua que les deux partis sont enthousiastes en faveur de la classe agricole. Il dit que les cultivateurs peuvent compter sur la libéralité du gouvernement. Il félicita la société d'industrie laitière des développements considérables qu'elle continue à prendre de jour en jour. Il encourage les cercles agricoles dans les paroisses.

L'honorable M. de la Bruère communique ici la réponse du ministre de l'agriculture d'Ottawa, l'honorable M. Angers, qui n'a pu se rendre à l'invitation de la société et il invite l'honorable commissaire de l'agriculture de la province à prendre la parole (voir le discours de l'honorable M. Beauhien, publié dans le No de mars).

D'autres furent aussi appelés à adresser la parole: ils le firent dans l'ordre suivant: l'honorable M. Joly, le maire de la ville, M. G. Dessaulles, M. Dupont, l'honorable M. Nantel, l'honorable M. Pelletier, le révérend M. Côté, M. McDonald, le Dr Cartier, M. Beauchamp, etc.

Apiculture.

CONSEILS

aux commençants en apiculture.

Nous recevons de notre correspondant, M. J. B., de St-Marc, les excellents conseils qui suivent. Nous espérons que nos lecteurs en tireront bon profit.

Nous conseillons aux commençants en apiculture de suivre les directions ci-dessous. 1. Visitez les meilleures ruches et les apiculteurs les plus chanceux dont vous avez entendu parler, adoptez leurs opinions et leurs méthodes de cultiver les abeilles. 2. Procurez-vous un ou plusieurs ouvrages classiques sur l'apiculture. Je vous conseillerais d'abord de vous procurer l' "A. B. C. de la culture des abeilles," par A. J. Koot, si vous voulez avoir du succès dès le début. 3. Abonnez-vous à un ou deux bons journaux d'apiculture, tel que le "Journal d'apiculture américain" et les "Glanages dans la culture des abeilles."

4. Achetez-vous un bon fumigateur "Clark" ou "Bing ham," et un bon voile de tuile de soie, ou autre bon voile, pouvant servir de protection contre la piqure des abeilles. Vous êtes maintenant préparé pour l'achat de vos abeilles et vous êtes entièrement préparé pour les manier. 5. Allez chez quelque apiculteur digne de confiance dans le mois de mai, et soyez certain qu'il n'y ait pas de "pourriture du couvain" dans le rucher. Achetez une colonie d'abeilles, soit des noires soit des italiennes, celles que ce soient celles que vous puissiez avoir. Si ce sont des noires, essayez-les d'abord et si elles ne vous conviennent pas après une bonne épreuve, tuez la reine noire et introduisez quelques bonnes races d'italiennes.

6. Si les ailes de la reine ne sont pas coupées, faites-les couper par l'apiculteur duquel vous achetez la colonie d'abeilles. 7. Maintenant décidez de vos plans et de vos procédés de manipulations, adhérez-y fermement en faisant tout le travail promptement et au temps venu. Ne remettez pas les visites à vos abeilles. 8. N'ayez seulement qu'un essaim—ou, en d'autres termes, essayez seulement de doubler votre augmentation chaque année. 9. Lorsque vos abeilles essaïmeront, si les ailes de votre reine (abeille mère) sont coupées, mettez la vieille ruche à une nouvelle place et mettez une ruche vide à la place de l'ancienne. Guettez la reine sur la terre devant l'entrée de la ruche (à cet effet, ayez soin de tenir l'herbe rare devant l'entrée des ruches); attrapez-la et mettez-la dans une cage, et lorsque les abeilles s'apercevront de la perte de leur reine, elles retourneront à la place où la vieille ruche se trouvait et entreront dans la nouvelle. Lorsqu'elles entreront en masse, libérez la reine et laissez-la aller avec elles. 10. Faites usage des meilleurs perfectionnements les plus simples et des ruches les plus fortes, avec le moins possible de mécanisme compliqué. Je vous conseillerais de commencer avec la ruche à queue d'aronde ou la ruche simplicité, car elles sont toutes deux simples et faciles à manipuler. 11. Faites toujours usage de feuilles entières de fondation dans les cadres à couvain, et seulement de partances dans les boîtes de surplus. Ceci supprimera beaucoup de rayons à cellules de faux-bourçons dans la chambre à couvain. Remarquez que chaque pied carré de rayons à cellules d'ouvrières représente une économie de une piastre. 12. Coupez les ailes de vos jeunes reines après le mariage ou laissez-les sans les couper jusqu'au printemps suivant; alors coupez une des ailes qui indiquera que votre reine est âgée d'un an et le printemps suivant coupez l'autre aile. Ceci montrera

qu'elle est âgée de deux ans. Plus tard dans la saison remplacez-la par une jeune, qui donnera de meilleurs résultats dans la ponte des œufs.

Extrait de l' "American Bee-Keoper."
J. B., St-Marc.

Arboriculture et Horticulture.

PLANTATION DES ARBRES.

PROCLAMATION.

1893.

Par proclamation de Son Honneur l'Administrateur de la Province de Québec, les jours suivants ont été fixés cette année pour la plantation des arbres :

Mercredi le dix mai prochain pour la partie ouest de la Province, comprenant les comtés suivants :

Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Berthier, Brome, Chambly, Châteauguay, Compton, Deux-Montagnes, Drummond, Hochelaga, Huntingdon, Iberville, Jacques-Cartier, Joliette, Laprairie, L'Assomption, Laval, Maskinongé, Missisquoi, Montcalm, Mont-réal, Napierreville, Ottawa, Pontiac, Richelieu, Richmond, Rouville, Shefford, Sherbrooke, Soulanges, Stanstead, St-Hyacinthe, St-Jean, St-Maurice, Terrebonne, Trois Rivières, Val-dreuil, Verchères et Yamaska.

Et, mercredi le 17 mai prochain pour la partie est de la Province, comprenant les comtés suivants :

Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Dorchester, Gaspé, Kamouraska, Lac St-Jean, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, (cité), Québec, (comté), Rimouski, Saguenay, Saint-Sauveur, Témiscouata et Wolfe.

RÈGLES

POUR LA PLANTATION

ET LA

CULTURE DES ARBRES FORESTIERS.

1o Si vous désirez vous procurer des arbres, prenez-les au bord de la forêt où ils ne croissent pas trop près les uns des autres, et ainsi ils souffriront moins du changement et de l'absence de protection à laquelle ils sont accoutumés. En plantant les arbres l'on prend souvent la précaution de nouer une corde autour de l'arbre avec le nœud tourné du côté du Nord; lorsqu'ensuite on les transplante, cela aide à les remettre en terre de manière à faire face dans la même direction qu'ils ont poussé dans le bois.

2o En choisissant vos arbres ne prenez pas d'arbres dépassant huit à dix pieds de hauteur; les arbres dépassant cette mesure vous donneront beaucoup plus d'ouvrage pour les arracher et courront un plus grand risque de ne pas réussir, sans vous donner une compensation équivalente au risque et au temps perdu.

Lorsqu'on doit transplanter des grands arbres, il est bon de les préparer d'avance en coupant avec une bêche bien affilée les racines tout autour de l'arbre, sans toutefois le déplacer. Ceci devra se faire un an avant de les transplanter; en coupant le pivot par un coup de bêche donné à un angle de 45 degrés, plus ou moins.

3o Enlevez les arbres avec soin en prenant garde de briser ou de fendre les racines: n'essayez pas d'arracher

les racines de toute leur longueur, car il vaut mieux les avoir courtes et saines qu'endommagées. Il faut les tailler avec soin, ôtant les parties endommagées et taillant les bouts en faisant une coupe inclinée en dessous. De cette façon les nouvelles racines qui se formeront rapidement autour de la coupe entre le bois et l'écorce prendront de suite une bonne direction en s'enfonçant dans la terre.

4o Il faut faire bien attention de ne pas laisser sécher les racines: il est bon de les mettre dans de la mousse ou de la paille mouillée et de les replanter aussitôt que possible.

5o Les racines étant considérablement raccourcies, il faut aussi raccourcir les branches et le tronc de l'arbre: il faut une proportion raisonnable entre les deux.

6o Plantez l'arbre dans un terrain bien travaillé, mettant avec soin de la terre entre les racines. Arrosez avant de tout couvrir et ensuite pesez fortement sur la terre autour de l'arbre.

7o Il ne faut pas planter l'arbre plus avant qu'il ne poussait.

8o Supportez-le de suite avec des piquets; on se conforme pour le hauteur des piquets à celle de l'arbre et plus l'arbre est haut plus les piquets doivent l'être afin de le protéger contre le vent; entourez l'arbre d'un cordon de paille ou de chiffons pour protéger l'écorce. Si l'on ne peut se procurer de piquets, on met des roches autour de l'arbre: leur pesanteur tiendra les racines en place, ces roches ne doivent pas être placées trop près de l'arbre.

9o Pourvu que l'on ne creuse pas trop en travaillant, plus on enlève les mauvaises herbes et plus on remue la terre autour de l'arbre, le meilleur c'est pour l'arbre. Une couverture de paille ou de feuilles est très utile pour garder l'humidité nécessaire dans la terre.

10o Parfaitement inutile de planter des arbres si on ne les entoure d'une clôture, afin de les mettre à l'abri du dommage que peut leur causer le bétail.

11o Choisissez avec jugement l'espèce d'arbre qui conviendra le mieux à votre terrain. Dans un terrain riche et profond plantez-y le noyer noir, le noyer tendre, le chêne, l'orme, l'érable, etc.

Le frêne poussera dans un terrain froid et compact, là où l'érable périrait.

L'épinette rouge (tamarac) prospérera dans un terrain légèrement humide. Il faut planter le pin et l'épinette blanche dans un terrain sec et sablonneux.

N.-B.—Il faut se rappeler que c'est une pure perte de temps et d'argent que de mal planter les arbres.

Le jour des Arbres a été fixé en vue de la plantation des arbres à feuilles caduques (ceux qui perdent leurs feuilles à l'automne).

Quant aux arbres résineux (pins, épinettes, etc.), l'on préfère, dans cette province, les transplanter au commencement de juin, avant que les bourgeons ne s'ouvrent et si possible, on fait choix d'une journée pluvieuse et sombre, ou encore après le coucher du soleil, lorsque le temps est trop beau.

Le moyen le plus économique et le plus sûr de cultiver les arbres forestiers, c'est en semant leur graine et cela surtout lorsque l'on veut en faire la culture en grand. L'on s'imagine généralement que c'est un grand retard, mais que l'on en fasse l'expérience, et l'on trouvera plus avantageux de semer les arbres que d'aller les chercher dans le bois pour les replanter.

Si le terrain est tout préparé semez la graine où vous voulez que l'arbre pousse et semez dru, comme vous devez vous attendre qu'une partie de la

graine ne lèvera pas: si au contraire le terrain n'est pas prêt, semez sur une planche de votre jardin, très dru, et transplantez après une année en pépinière pour que les petits arbres aient la place de profiter.

Lorsqu'ils seront suffisamment avancés, transplantez les jeunes arbres là où ils doivent rester d'une manière définitive.

La graine doit être semée aussitôt que possible après sa maturité.

L'automne, semez le noyer noir, le noyer tendre, le chêne, l'érable à sucre, le frêne bois blanc, etc.

La graine de l'orme et de la plaine mûrit vers le milieu de juin et il faut la semer de suite. Il faut semer le pin et l'épinette au printemps.

Les personnes qui n'ont pas de pépinière prête pour le jour des Arbres peuvent se procurer des arbres dans les bois, en prenant les précautions nécessaires, telles que mentionnées plus haut. On peut aussi s'en procurer à un prix très raisonnable d'un pépiniériste, mais il faut les commander de suite sans aucune perte de temps.

H. G. JOLY DE LOTBINIÈRE,

Président du Conseil d'agriculture.

LES

POMMES CANADIENNES

EN FRANCE.

SUCCÈS ENCOURAGEANTS.

L'automne dernier, deux grands concours pomologiques ont eu lieu en Bretagne et en Normandie. Grâce au zèle des révérends Frères de l'Instruction chrétienne, nos pommes ont pu concourir avec les meilleures pommes de France et ont remporté les prix suivants :

Médaille d'argent gagnée au concours pomologique de St-Servan, Bretagne, le 8 octobre dernier, par le révérend Frère Clarence, de l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne, directeur de l'Académie Commerciale de Ste-Scholastique, pour sa collection de pommes canadiennes prises à Sainte-Scholastique et à St-Benoît.

Seconde médaille d'argent pour les mêmes pommes envoyées au concours pomologique en Normandie, le 20 octobre, et pour un rapport de la culture des pommes dans la province de Québec.

Arboriculture fruitière.

ENCOURAGEMENT À LA CULTURE DES FRUITS.—Nous apprenons avec plaisir que M. Frank Ross, président du chemin de fer du Lac St-Jean, a mis \$100 à la disposition de M. A. Dupuis, pépiniériste au village des Aulnaies, pour être données en prix aux trois meilleurs vergers qui seront établis ce printemps dans la région du Lac St-Jean.

RENDEMENT DE CINQ PRUNIERES.—Il y a 7 ou 8 ans, M. Dn. de cette province, avait acheté, chez un bon pépiniériste, 6 pruniers. Cinq de ces arbres ont repris et ont donné, cette année, 50 gallons de prunes, ce qui a produit plus de \$5 par arbre.

Voilà donc un cultivateur qui, pour une dépense extrêmement petite, s'est fait un tout petit verger de cinq arbres et qui en retire sans peine \$25 de profit! Nous espérons que le plus grand nombre de nos lecteurs, commenceront dès ce printemps à planter près de leur demeure un petit verger,

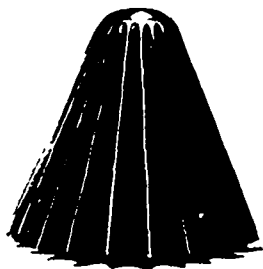
ne fit-co que 3 ou 4 arbres fruitiers ils ne le regretteront pas, au contraire, ils tacheront, chaque année d'en augmenter le nombre, à leur plus grand profit.

CONES PROTECTEURS

POUR

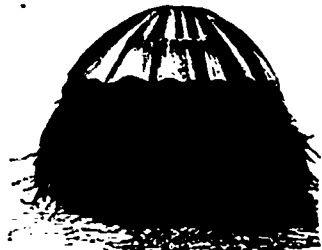
PLANTS A TRANSPLANTER.

Nous avons reçu quelques-uns des couverts représentés par cette gravure du couvert végétal de Symmes. Il nous



est garanti comme étant imperméable à l'eau et très durable. Il mesure 11 pouces de hauteur et 9 piaces de diamètre au bas.

Cette nouvelle invention est fortement recommandée pour couvrir les



plants à mesure qu'on les transplante. Comme ils protègent du froid aussi bien que du soleil, on peut ainsi trans-



planter plus tôt en pleine terre. S'adresser à la "Symmes, Hay Cap Company", Sawyerville, P. Q. Le prix en est de 10,00 le cent, pris sur les lieux.

Nous croyons cette nouvelle invention de nature à rendre service et nous en recommandons l'essai à nos lecteurs. D.

Sociétés et Cercles.

NOS CERCLES AGRICOLES. IMMENSE SUCCÈS.

La loi sur l'organisation des cercles, qui a été adoptée récemment par la législature, marquo un pas immense dans la voie du progrès agricole.

Le succès en est tout à fait remarquable.

Au moment de publier ce numéro, nous avons la satisfaction d'annoncer que le nombre de cercles qui ont rempli les conditions prescrites pour être reconnus officiellement s'élève au chiffre de 370. Ces 370 cercles comprennent près de 15,000 membres inscrits sur les déclarations.

CERCLES AGRICOLES.

RÉPONSE A QUELQUES QUESTIONS.

Le département a adressé à plusieurs personnes la circulaire ci-jointe. Nous la donnons à titre de renseignements utiles :

Monsieur.—Ce que vous avez à faire maintenant pour votre cercle agricole, est de faire entrer les souscriptions au plus tôt, et en nous transmettant les noms des personnes qui auront ainsi payé leur souscription, nous pourrions leur envoyer immédiatement le *Journal d'Agriculture* gratuitement. Je vous conseille de préparer votre programme d'opérations, afin de le soumettre à l'approbation des directeurs des cercles que vous nommerez le 29 avril prochain. Rien n'empêche que tout soit prêt pour cette date, et vous êtes même autorisés à dépenser les souscriptions de vos membres à l'achat de graines fourragères.

Quant à l'octroi que la loi accorde aux cercles, je vous prie de relire avec attention la clause 1675mm. Vous y verrez que l'allocation dans chaque comté doit être partagée entre la société d'agriculture et les cercles, proportionnellement à la souscription respective de chaque association. Supposons maintenant que la société d'agriculture de votre comté souscrive \$400,00 et que tous les cercles du comté souscrivent également \$400,00 ; les cercles recevront la moitié de l'octroi total de \$704,00, soit \$352,00. Quant à la Société d'Agriculture, elle aura le droit de retirer du Département de l'Agriculture la proportion de l'octroi de \$704,00 payé aux cercles ; de sorte que la Société d'Agriculture recevrait tout l'octroi auquel elle a droit et les cercles recevront à cette époque une somme proportionnelle à la souscription totale de la Société et des cercles. Vous voyez donc par cet article 1675mm qu'il nous est impossible de vous dire quelle sera l'allocation à votre cercle avant le mois

d'octobre prochain, et encore faudra-t-il prendre le temps nécessaire pour faire la part afférente à chacune des sociétés d'agriculture de la Province et à chacun des cercles régulièrement organisés. Il ne faut donc pas compter sur l'octroi du Gouvernement en faveur des cercles avant la fin d'octobre prochain. D.R.

CERCLES AGRICOLES.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS.

Département de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec, avril, 1893.

CIRCULAIRE.

A MM. LES OFFICIERS DES CERCLES AGRICOLES.

Nous résumons, dans la circulaire ci-jointe, bon nombre de réponses aux questions qui nous sont faites, au sujet des Cercles.

10. FAIRE PAYER LES SOUSCRIPTIONS.—Ce que vous avez à faire maintenant pour votre cercle agricole, c'est de faire entrer les souscriptions au plus tôt, et en nous transmettant les noms des personnes qui auront ainsi payé leur sous-

cription, nous pourrions leur envoyer immédiatement le *Journal d'Agriculture* gratuitement.

20. Chacun des membres peut souscrire autant qu'il le voudra, et l'octroi gratuit à vous donner sera en proportion des souscriptions payées.

30. PROGRAMME D'OPÉRATIONS.—Il est juste que les souscripteurs reçoivent des avantages en proportion de leurs souscriptions respectives, mais je vous suggère respectueusement de faire décider par votre bureau de direction, aussitôt élu, s'il ne serait pas d'utilité générale de réserver l'octroi complet à telles améliorations agricoles d'intérêt général que vous croirez les plus pressantes, l'achat d'engrais de commerce ou d'animaux reproducteurs ou d'instruments peu connus et cependant d'utilité pressante, par exemple.

Nous ne saurions trop vous conseiller un concours des terres les mieux tenues dans votre paroisse au point de vue du profit véritable qu'en retire le cultivateur. C'est absolument le meilleur enseignement à donner aux membres d'un cercle, puisque le meilleur cultivateur est nécessairement le modèle indiqué à ceux qui sont moins avancés. Avec de la bonne volonté, ces concours coûteraient fort peu de chose. Il est possible que nous soyons en mesure de vous offrir bientôt un beau diplôme à donner à votre meilleur cultivateur.

40. Je vous conseille de préparer votre programme d'opérations afin de le soumettre à l'approbation des directeurs des cercles que vous nommerez le 29 avril prochain. Rien n'empêche que tout soit prêt pour cette date, et vous êtes même autorisés à dépenser de suite les souscriptions de vos membres à l'achat de graines fourragères.

50. Il nous semble qu'il vous faut réserver une partie considérable de vos souscriptions en faveur d'autres améliorations aussi pressantes et moins connues des cultivateurs, telles que : engrais de commerce ou semence de blé d'inde pour l'ensilage, ou des lentilles et vesces pour fourrage vert, ou pour des reproducteurs enregistrés, ou des grains de semence tout à fait améliorés, ou même des instruments aratoires pourvu que ces grains de semence et instruments aratoires, du même genre, n'aient pas encore été introduits dans la paroisse. En deux mots, il s'agit pour vous de promouvoir le véritable progrès agricole, et nous vous donnons carte blanche à ce sujet ; mais nous nous réservons le droit, par l'examen de votre programme d'opérations, de vous indiquer ce qu'il faut éviter, avant que vos dépenses ne se fassent. Vous auriez donc à nous soumettre votre programme d'opérations proposé au plus tôt, si vous voulez avoir le droit de l'exécuter parfaitement. Dans ce cas, vous auriez à nous donner les raisons qui vous font recommander des exceptions à ce qui précède.

60. ASSEMBLÉE DU 29 AVRIL.—Vous avez remarqué sans doute que les nouveaux directeurs de votre cercle, élus le 29 d'avril, ne peuvent délibérer légalement, ce jour-là, qu'en autant qu'ils sont tous présents. Il serait très utile pour vous de ne nommer ce jour-là, comme directeurs, que des personnes présentes, afin que ces directeurs élus précédemment, dès le même jour, à l'élection de leurs officiers et à la préparation de leur programme d'opérations ; si cela est impossible, il appartient au président de l'assemblée générale de convoquer tous les directeurs élus pour la première assemblée des directeurs et le choix de leurs officiers : président, vice-président et secrétaire-trésorier, après un avis donné au moins trois jours d'avance.

Souscripteurs.—Il va sans dire que

vous pouvez ajouter au nombre de vos souscripteurs jusqu'au moment où l'additif sera envoyé, dans le courant d'août prochain.

70. SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.—Vous comprenez sans doute que la société d'agriculture peut exister comme par le passé, conservant toutes ses attributions. Les cercles de paroisse sont une organisation entièrement distincte, mais qui peut être composée des mêmes personnes formant partie de la société d'agriculture, en autant qu'elles le voudront, et de toutes autres qui voudront se joindre aux cercles.

Les sociétés d'agriculture ne perdent pas un sou par la création des cercles.

80. OCTROIS.—Les cercles ont droit à un octroi en proportion de leurs souscriptions et du total souscrit à la société ou aux sociétés de comté, s'il en existe plus d'une. Ainsi, je suppose que les diverses sociétés d'un comté ont souscrit \$400,00 en tout, et que 15 cercles soient formés dans le comté, avec une souscription de \$800,00 en tout. La loi veut que nous donnions aux cercles, dans ce cas, les deux tiers des \$704,00 votées aux sociétés de comté. Les cercles auront donc droit à \$469,32 au "pro rata" de leurs souscriptions respectives, et les sociétés recevraient quand même leurs \$704,00, au moyen d'un fond spécial que le gouvernement est tenu de fournir. Nous distribuerons l'octroi aux cercles d'après ce principe, quel que soit le total souscrit.

90. Je vous prie de relire avec attention la clause 1675mm de la loi. Vous y verrez que l'allocation dans chaque comté doit être partagée entre la société d'agriculture et les cercles proportionnellement à la souscription respective de chaque association, en ce qui regarde les cercles. La société d'agriculture recevra, comme par le passé, tout l'octroi auquel elle a droit et les cercles recevront, dans le courant d'octobre, une somme proportionnelle à la souscription totale de la société et des cercles. Vous verrez, par cet article 1675mm, qu'il nous est impossible de vous dire quelle sera l'allocation à votre cercle avant le mois d'octobre prochain, et encore faudra-t-il prendre le temps nécessaire pour faire la part afférente à chacune des sociétés d'agriculture de la province et à chacun des cercles régulièrement organisés. Il ne faut donc pas compter sur l'octroi du gouvernement en faveur des cercles avant la fin d'octobre prochain.

100. ELECTIONS DES OFFICIERS.—Le mode d'élire les directeurs qui me paraît le plus rationnel est de préparer d'avance la liste des personnes les plus recommandables, par ordre de mérite autant que possible ; de faire agréer cette liste par quelques-uns des meilleurs paroissiens et que deux d'entre eux se chargent de la proposer et de la soumettre. Ce mode réussit ordinairement à rencontrer tous les suffrages ou à peu près et sauve bien des pourparlers inutiles. Cependant, le département vous laisse parfaitement libres de faire cette élection de la manière qui vous paraîtra la plus convenable.

110. SOUSCRIPTIONS.—Gardez vos souscriptions. Tout est pour les membres du cercle. Nous donnons en sus l'octroi, pour le plus grand bien de l'agriculture. Mais nous désirons arriver le plus vite possible à ce grand bien. A vous, messieurs, de le bien chercher et l'ayant trouvé, de mettre toute votre bonne volonté à la recherche de plus en plus, d'année en année. Bien que les membres du cercle soient les premiers à bénéficier directement du vrai progrès en agriculture, lequel consiste à faire honnêtement plus d'argent que par le passé, tout le pays bénéficiera immédiatement de la richesse

additionnelle créée par les cultivateurs en général.

120 **RAPPORT DES CERCLES.** — Les cercles feront leur rapport ici directement, et le programme peut être identique, dans ces détails, à celui de la société. Il doit être conforme aux résolutions du Conseil d'Agriculture. Là-dessus, nous vous donneront tout prochainement des instructions positives.

130 **SEMENCES.** — Pour les grains et graines, s'adresser aux maisons recommandables de Québec ou de Montréal. Mais si vous voulez avoir d'excellentes graines de mil et de trèfle, encouragez-en la production, le plus possible, par les membres du cercle. Pour en produire, il faut d'abord en semer. Le journal vous dira bientôt comment vous pourriez les récolter sûrement et en abondance.

14 **REPRODUCTEURS.** — Encouragez le plus possible les beaux animaux d'origine canadienne, c'est ce qu'il y a de mieux pour la masse des cultivateurs et ce qui coûte le moins cher. Cependant, vous êtes libres de choisir toute autre race que vous préférez. Seulement il ne faut acheter avec l'argent du cercle que des reproducteurs enregistrés. C'est le seul moyen de vous assurer que les reproducteurs ainsi achetés se reproduiront d'après la règle: tel père, tel fils; telle mère, telle fille.

150 Veuillez payer les frais de poste, s'il vous plaît, sur tout ce que vous nous envoyez. Vous pourrez retenir ces dépenses sur les fonds du cercle. Quelques cercles nous ont envoyé leurs documents sans payer les frais de poste; ce qui nous a obligé de payer beaucoup plus que les frais ordinaires.

Le tout respectueusement soumis, en attendant une direction plus positive de la part du Conseil d'Agriculture.

ED. A. BARNARD.

Secrétaire du Conseil d'Agriculture
et Directeur du Journal
d'Agriculture.

EXEMPLE DE PROGRAMME

POUR
CERCLES AGRICOLES.

Le département de l'Agriculture reçoit de nombreuses communications des Cercles Agricoles au sujet du programme qu'il serait opportun pour ces associations d'adopter en vue de leurs opérations de l'année courante. Nous leur adressons, à titre de modèle, un projet de programme qui pourra sans doute les guider, et, sans les astreindre aucunement à suivre exactement la forme adoptée et les conditions incluses dans ce projet, nous les prions de remarquer que notre seul but est de les aider à établir ce programme. D'ailleurs, toutes les résolutions que nous indiquons ci-après pourraient difficilement entrer ensemble dans le même programme. On pourra donc choisir ce qui convient le mieux à chaque localité et faire de plus toutes les modifications que l'on jugera convenables.

A une assemblée des directeurs du Cercle Agricole de
tenue enle.....
jour du mois de.....mil huit
cent quatre vingt-treize, à.....
l'a..... midi, sont présents messieurs
.....
.....tous directeurs de ce cercle et formant un quorum, sous la présidence de

Proposé par.....

Appuyé par.....et

Ré-olu: que le programme d'opération suivant soit adopté pour l'année mil huit cent quatre vingt

PROGRAMME.

10 La moitié des souscriptions sera employée à acheter de la graine de trèfle et du maïs à fourrage pour être distribués entre les membres, en proportion de la souscription respective de chacun. N'auront droit à ce partage que les membres qui auront payé leur souscription avant le premier de mai.

20 La moitié des souscriptions sera employée à acheter du plâtre, du superphosphate ou autres engrais artificiels qui seraient partagés entre les membres de cette association, en proportion de la souscription respective de chaque membre. N'auront droit à ce partage que les membres qui auront payé leur souscription avant le premier de mai.

30 Le cercle achètera un veau mâle de race Guernesey ou Canadienne, enregistré. Il ne sera consacré à cette fin, pas plus de cinquante piastres.

40. Il sera ouvert un parti de labour cet automne. Il y aura deux classes, celle des jeunes gens, âgés de moins de 21 ans et celle des personnes plus âgées.

Dans la classe des jeunes gens, il y aura quatre prix: \$4.00, \$3.00, \$2.00, \$1.00.

Dans celle des personnes âgées de plus de 21 ans, il y aura aussi quatre prix: \$4.00, \$3.00, \$2.00, \$1.00.

Ces différents prix seront payés en plâtre ou autres engrais artificiels, ou en grains de semence améliorés, ou en maïs à fourrage, ou en arbres fruitiers, de la manière que les directeurs l'entendront.

50. Il sera ouvert un concours des fermes les mieux tenues. Les prix seront les suivants: Premier prix, \$5.00; deuxième prix, \$4.00; troisième prix, \$3.00; quatrième prix, \$2.00; cinquième prix, \$1.00.

60. Il sera ouvert un concours entre tous les troupeaux de vaches laitières appartenant aux membres du cercle, pour la plus grande quantité de lait fourni en moyenne par vache aux beurrieres ou fromageries dans les limites du cercle, durant l'été de 1893. Le chiffre minimum du troupeau devant comprendre au moins six têtes. 1er prix, \$6; 2e, \$4; 3e, \$2; 4e, \$1. Les juges ne pourront décerner des prix qu'après avoir reçu des déclarations solennelles, quant au rendement du lait et au nombre de vaches, signées tant par le propriétaire de chaque troupeau que par le propriétaire de la beurrierie ou fromagerie qui aura reçu le lait.

70. Il sera ouvert un concours pour le meilleur taureau de race pure possédé par un membre du cercle. Le prix sera de dix piastres et ne sera accordé que si l'animal à primer est considéré bon reproducteur par les juges. Le propriétaire de cet animal devra le garder pour la reproduction dans la paroisse de.....du premier de novembre prochain au premier de juillet suivant. Lorsque cette condition aura été remplie, le prix sera payé.

80. Il sera ouvert un concours pour les étables les mieux tenues, dans lequel on tiendra compte des soins donnés aux fumiers. Les étables seront visitées par les juges dans le mois de mars. Les entrées devront être faites dans le mois de février. Il y aura cinq prix, \$5, \$4, \$3, \$2 et \$1. Les prix seront payés en graines ou en engrais de commerce.

90. Il sera acheté deux agneaux Shropshire-down de race pure, enregistrés. On ne devra pas employer plus de quarante piastres à cette fin. Ces agneaux seront achetés l'automne prochain.

100. Il sera acheté deux jeunes porcs

Berkshire, de race pure, enregistrés: un mâle et une femelle. Pour cet achat il ne sera pas employé plus de trente piastres.

110. Une somme de pas plus de douze dollars sera consacrée à l'achat d'un dictionnaire de l'agriculture, etc.

SYNDICATS ET CERCLES.

GRAINES FOURRAGÈRES—PLÂTRE.

Il se forme cette année plusieurs nouveaux syndicats de beurrieres et de fromageries; il y en aura un plus grand nombre que l'an dernier. Nous devons nous réjouir de cette augmentation qui fait présager une grande amélioration dans la fabrication du beurre et du fromage.

La plupart des cercles qui s'organisent veulent eux aussi répondre aux vues de l'hon. M. Beaubien et travailler au développement de l'industrie laitière. Quelques-uns d'entr'eux ont déjà fait des achats assez considérables de graines fourragères pour la culture des fourrages verts et l'amélioration des pâturages.

Un curé, qui vient de former dans sa paroisse un cercle agricole composé de 88 membres, nous écrit que cette association a employé une grande partie de ses fonds à acheter du maïs à fourrage ainsi que du plâtre et d'autres engrais artificiels. Voilà, certes, un programme qui sort de la routine et qui ne peut manquer de produire les meilleurs résultats. Ce zélé curé ajoute: "Pour cela, il faut que nos cultivateurs se livrent, sur une plus grande échelle, à la culture du maïs fourrage et des autres fourrages verts. Que personne ne reste en arrière, surtout ceux qui se trouvent dans le voisinage des beurrieres et des fromageries."

ECHO

DES CERCLES AGRICOLES.

CERCLE DE ST-JÉRÔME. — Nous avons reçu dernièrement un excellent rapport des travaux accomplis par le cercle de St-Jérôme depuis son organisation, en juin 1892, jusqu'en janvier 1893. Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette pas de publier en entier ce rapport dont la rédaction fait honneur au secrétaire du cercle. Citons en quelques points principaux qui font ressortir les avantages réalisés par les associations agricoles:

Graine de trèfle. — A la première réunion le Dr W. Grignon rapporta les résultats suivants obtenus à Ste-Adèle: depuis la fondation du cercle de Ste-Adèle, voici la progression de la quantité de graine de trèfle achetée par cette dernière paroisse:

en 1888 on a acheté	500 lbs.
" 1889 "	1,200 "
" 1890 "	2,200 "
" 1891 "	4,600 "

sans compter que le cercle de Ste-Adèle a acheté 12 sarcleuses à l'usage de chacun de ses membres et que chacun d'eux a eu l'avantage de recevoir de plus et annuellement pour la souscription d'une piastre par année, 10. le *Journal d'agriculture*, 20. pour cinquante centins de graines de trèfle et 30. l'usage de mâles reproducteurs enregistrés dans les races ovines et porcines.

L'union fait la force. — A une autre séance, l'hon. G. A. Nantel, commissaire des travaux publics, engagea les cultivateurs de se constituer en association: il déplora l'apathie que le cultivateur a pour sa profession qui, après tout, est la plus aisée et la plus honorable.

Usage d'animaux reproducteurs. — Au mois de septembre dernier, la résolution suivante fut adoptée: Que le cercle paie cent piastres à M. P. Latour pour que ce dernier fournisse

(pour l'usage des membres du cercle) deux mâles reproducteurs de la race porcine, un Berkshire de race pure et enregistré et un autre bon croisé blanc Yorkshire, Suffolk ou Chester White; tous les membres étant satisfaits du Berkshire que M. Latour a actuellement.

CERCLE DE KINGSEY. — Le résumé suivant, que nous extrayons d'un rapport de M. le secrétaire du cercle de Kingsey, fait voir les progrès accomplis dans cette paroisse grâce au cercle et à l'industrie laitière:

Pendant la saison de 1892, les fromageries de la paroisse ont réalisé un montant brut de \$20,272, dont le produit net est \$18,123.

Ce résultat pourra encore être augmenté d'ici à peu d'années, car nous cherchons sérieusement à améliorer notre agriculture, et déjà on constate des progrès considérables, dans le soin du bétail et des engrais, le nombre de silos bien remplis, de bons pacages etc.

Notre cercle se compose de plus de 30 cultivateurs unis par le désir de s'instruire, de s'entraider et de réussir.

Le Secrétaire du Cercle.

CERCLE D'HÉBERTVILLE. — Le rapport de ce cercle contient les procès verbaux des assemblées tenues depuis le 1er janvier dernier. A la séance du 12 février, on adopte les résolutions suivantes: 10. Que le secrétaire trésorier est autorisé à acheter, au nom du cercle, un HACHE-PAILLE bien construit pouvant couper au moins cent bottes à l'heure. 20. Que le secrétaire s'adresse au département de l'agriculture pour obtenir au moins 40 exemplaires du rapport du Congrès agricole.

M. S. Lesage, assistant commissaire des Travaux Publics, présent à la réunion, est heureux d'apprendre que les membres du cercle ont décidé de se mettre en relation avec la ferme expérimentale à Ottawa. Il insiste fortement sur le soin qu'on doit prendre pour le choix des grains de semence, et la nécessité de ne confier à la terre que des semences dont on connaît la qualité et le degré de vitalité. Il démontre clairement tous les avantages qu'offre l'industrie laitière et l'importance que nous devons attacher à l'avancement de cette branche de l'agriculture, qui est déjà et sera pour l'avenir la plus grande ressource de notre province.

Cercle agricole de St-Grégoire,
COMTÉ D'HERVILLE.

Travail important et fructueux fait par cette association.

DEUXIÈME RAPPORT ANNUEL.

(Suite et fin. voir No de Mars.)

Monsieur le Directeur détruisit les préjugés qu'entretenaient un grand nombre de cultivateurs en classant le mélilot ou *trèfle de senteur* au rang des mauvaises herbes.

ETUDE DE L'OUVRAGE DE M. CASGRAIN SUR LE MOUTON.

Il résulte de cette étude la formation d'une société parmi les membres pour l'élevage d'une race pure. Un comité est nommé pour étudier la valeur comparative des races, et adopter celle qui conviendra le mieux, s'enquérir des prix et acheter une ou deux brebis pour chaque membre de la société, et un bélier en commun.

Nul doute que si cette entreprise est bien suivie, cette société en retirera de grands bénéfices et ce sera une des œuvres les plus importantes qu'aura produit notre cercle agricole.

Un des faits les plus dignes de mention qui relève le cercle, c'est la CONFÉRENCE PUBLIQUE que nous donna le Rév. M. Côté, curé de St-Valérien.

Ce monsieur intéressa vivement son auditoire par ses exposés pratiques sur le soin des vaches laitières et le genre

de culture approprié à la production du lait. Il démontra d'une manière claire et évidente que l'on peut retirer beaucoup d'un troupeau de vaches et que c'est l'exploitation la plus payante de la ferme.

Il fit l'éloge bien mérité de la vache CANADIENNE et dit que sur 17 vaches qui composaient son troupeau, il en avait 11 d'enregistrées; il veut n'avoir que de celles-là, à tout compter, elles sont les plus avantageuses.

Cette conférence est encore une des nombreuses redevances de la paroisse à notre cercle agricole!

Au nombre des améliorations les plus profitables qui se sont produites parmi les membres au cercle, nous devons noter la GRANDE QUANTITÉ DE GRAINS DE MIL, TRÈFLE, AINSI QUE DE BLÉ D'INDE A FOURRAGE etc. qui ont été semés au printemps dernier. Les membres ont compris qu'ils ne devaient pas ménager sur ce rapport, et qu'il n'y avait pas d'avantages à parcourir des champs immenses avec quelques livres de graines de mil. L'on a semé largement au printemps, et l'on s'attend à récolter en conséquence.

Le cercle a ordonné de M. Wm. Evans de Montréal, près de 300 lbs de graines de trèfle, au-delà de 1800 lbs. de graines de mil, et 1100 lbs. de blé d'inde à fourrage. J'ai aussi été chargé d'acheter 5 lbs. de graines de betteraves, deux de carottes et deux de navets. Ces différentes sortes de graines ont produit énormément, spécialement les *Golden Tankard* qui n'ont pas de rivales pour la production du lait, et les *Mammoth long red*, pour la grosseur. Dans les navets, les *Jumbo* ou *Monarch* croissent énormément, mais M. Louis Bessotto fait remarquer qu'ils ont un goût tellement prononcé qu'ils le communiquent au lait. Cette variété peut alors être utilisée autrement.

D'après les informations que j'ai reçues, ce serait M. Chevalier qui aurait remporté la palme dans la culture de ces légumes, grande étendue et récolte immense qui se chiffre par centaines de minots. J'ajoute qu'il a été particulièrement favorisé par la température pluvieuse, ayant semé un côté au sablonneux près de la montagne; il ne s'en formalisera pas, j'espère, si j'attribue une partie du mérite à ces circonstances favorables.

Le cercle avait aussi fait venir un demi-minot

D'AVOINE NOUVELLE

appelée: "*Golden Giant Side Outs*" qui a produit près de 14 minots. Cette avoine libéralement vantée dans le catalogue de "Steele" de Toronto, a tout le mérite qu'on lui attribue. Elle est originaire de France; c'est une grosse avoine très pesante et d'une belle nuance jaune, d'où son nom, *Giant doré*. Elle talle beaucoup; 8 à 11 tiges sur la même pied se voient souvent, et ses grains au nombre de 200 à 300 par pied se forment durs et serrés sur un seul côté de la tige en épis de 16 à 18 pouces de long, ce qui lui donne une apparence magnifique. Le fait est que je ne me rappelle pas avoir jamais vu, en fait de grain, rien de plus beau qu'un champ de cette avoine. M. DeLand, juge des grains de notre société d'Agriculture, en a été émerveillé, et il en a été ainsi de tous ceux qui l'ont vu. Ce sera, je crois, une acquisition importante pour les membres du cercle. Je viens d'apprendre que M. Joseph Lagûc, à qui l'on avait donné un livre de cette avoine pour en faire l'essai sur la glaise, a récolté 30 lbs. de cet échantillon. L'on a fait venir du sarrasin appelé "*Silver Hill*," et une nouvelle variété de blé d'inde à fourrage: "*le Rural Thoroughbred Flint*" et une variété de mil, le "*Golden Wonder Millet*" qui dit-on produit énormément.

L'on a semé 25 lbs. de Luzerno et 50 lbs. de graines variées pour pâturage, à titre d'essai.

Je n'ai pas eu de nouvelles de ces différentes variétés; j'en ferai rapport dans le prochain compte-rendu.

Le cercle s'était aussi adressé à la Ferme Expérimentale, pour avoir divers échantillons de graines de semailles, mais trop tard pour avoir part à la distribution du printemps dernier. M. le Professeur Saunders a enregistré notre demande pour la prochaine distribution, et nous devrions alors être des premiers servis.

CHANGEMENT DE SEMENCES—EXPÉRIENCES.

L'on trouvera peut-être curieux, quo j'insisto autant sur l'essai de nouvelles variétés de semences; je sais qu'un grand nombre de personnes font des gorges-chaudes de ces innovations. Pour ma part, je n'en reste pas moins convaincu de son importance, et à l'appui de cette prétention je citerai un fait qui s'est produit cette année dans la

CULTURE DES PATATES.

Il y a quelques années un membre du cercle, jo suis fier de le dire, M. Louis Choquet, introduisit dans la paroisse une nouvelle variété de patates, — les "*Dakotas Red*."

On en fit peu de cas; quelques personnes seulement, entre autres M. Edouard Tétraut, un autre membre du cercle, la propagèrent.

Eh! bien, je demande à tous ceux qui composent cet auditoire, combien de cultivateurs dans la paroisse ont récolté assez de patates pour leur prochaine semence seulement, à part ceux qui possèdent des *Dakotas*? J'oserais dire pas un vingtième, et je serais curieux d'en faire le relevé. Je connais une personne qui a déjà vendu pour au-delà de 100 dollars de patates, tandis que son voisin qui sema une égale étendue en *Early Rose* est obligé d'acheter sa provision. Ce fait doit être de nature à convaincre les routiniers, et on a raison de dire que c'est celui qui rit le dernier qui a le plus de plaisir. Eh! bien, le cercle, qui s'est imposé une mission de progrès, s'occupe activement de ces expériences.

RACES AMÉLIORÉES.

Il me reste, messieurs, deux faits importants à mentionner: — le mouvement qui s'est fait en faveur de la race *Bovine Canadienne* et qui est dû à l'initiative du cercle, et les résultats satisfaisants dus à l'introduction de la race *Porcine Berkshire*.

Au-delà de 20 vaches canadiennes ont été enregistrées dans la paroisse, et ce sont toutes des sujets de mérite. Deux des membres ont aujourd'hui des troupeaux réguliers qu'ils ont exhibés à la dernière exposition régionale, et qui ont remporté des succès très encourageants. Aussi ont-ils à cœur d'accorder à cette race toute l'attention qu'elle mérite. Ils correspondent parfaitement en ce sens aux désirs du Conseil d'Agriculture de notre Province, qui n'épargne rien pour mettre cette race au rang qu'elle a le droit d'occuper dans le pays.

Il existe cependant à ce sujet un fait regrettable et qui a soulevé de nombreuses protestations lors de notre exhibition du comté d'Iberville qui eut lieu à St-Alexandre.

C'est que notre société d'Agriculture refuse de reconnaître la race canadienne comme race distincte, et s'obstine à admettre les sujets canadiens enregistrés dans la classe commune des animaux qui jusqu'ici étaient considérés comme canadiens, sans preuves quelconques. Ainsi dans la classe des vaches à lait canadiennes, on admettait toutes les vaches que les exposants entraînaient comme canadiennes, qu'elles

fussent croisées Darham ou croisées Ayrshire, on n'en tenait aucun compte, et la vache canadienne enregistrée avait à soutenir la concurrence à côté d'une Ayrshire ou d'une Darham.

Deux des directeurs de la société d'Agriculture, dont un non vaient pas tout à fait étranger, messieurs, ont déjà protesté contre cet abus, mais inutilement, car, la raison du plus fort n'est-elle pas la meilleure.

Espérons que l'on nous rendra justice, un jour ou l'autre, et que le conseil d'Agriculture, quand il sera au fait de ces injustices, voudra bien forcer nos sociétés rebelles à accorder à la "vache canadienne" les privilèges auxquels elle a droit, en exigeant que chaque société d'Agriculture inscrivent "Enregistré" après "Race Canadienne," dans leurs "Listes des Prix."

AMÉLIORATION DE LA RACE PORCINE — ÉCONOMIE DANS L'ALIMENTATION.

Le dernier fait important que j'ai à mentionner, c'est l'amélioration sensible de notre race porcine, au moyen du reproducteur que nous avons acheté l'année dernière.

Chacun de se féliciter des résultats obtenus.

Pour constater d'une manière approximative ce que nous a valu cet animal, je dois vous dire qu'il s'est élevé, parmi les membres, à peu près 122 jeunes cochons, et chacun admet sincèrement qu'à l'âge de deux mois, ces jeunes élevés ont une valeur d'au moins \$1.00 de plus, chacun, que nos anciennes races communes, ce qui fait donc un montant de 122 dollars que nous a valu l'achat de cet animal. Mais on ne peut se rendre un compte bien exact de son importance, car il faudrait constater l'économie d'engrais que chacun va réaliser; car il est reconnu que les cochons de race *Berkshires* engraisent avec la moitié moins de nourriture qu'il en faut aux autres de race commune.

CONSTRUCTIONS RURALES

Je ne saurais terminer ce rapport sans mentionner ce qui est résultat de notre discussion sur les "*Bâtisses élevées sur solage*," de l'année dernière:

M. Luc Poulin, inspiré des idées émises au cercle à ce sujet, s'est fait construire dans le cours de l'été une grange-étable qui n'a peut-être pas sa rival dans la province de Québec. Elle mesure 100 pds. de long par 36 de large et compte trois étages. Les étables, qui peuvent contenir 60 têtes de bétail, occupent tout le rez-de-chaussée de la bâtisse.

En dessous est une cave de 9 pieds de hauteur entourée sur 3 faces d'une maçonnerie de première classe. Cette cave contient les fumiers dans une partie et divers compartiments pour les porcs, les moutons, les volailles, les voitures, les légumes etc., etc.

Au-dessus des étables se trouvent les carrés pour le foin, la paille, un hangar à grains et la batterie à laquelle on a accès du dehors, au moyen d'une terrasse qui y arrive en pente douce, ce qui permet d'y amener les voyages les plus lourds, sans la moindre difficulté. L'eau est distribuée dans les auges, placées devant les animaux, au moyen de robinets. Cette eau est fournie par un aqueduc qui appartient exclusivement à M. Poulin.

Cette construction modèle ne laisse rien à désirer, tant sous le rapport de la solidité, du fini et de la commodité, et fait grandement honneur à M. Poulin, son propriétaire, et à M. Godfroid Normandin, l'humble entrepreneur de cette paroisse.

Je n'ai fait que tracer les grandes lignes des améliorations qu'a produites notre cercle; elles serviront tout de même à vous démontrer son impor-

tance, et vous engageront j'espère, à lui continuer votre concours le plus dévoué. M. MONAT, Secrétaire.

ACHAT D'ANIMAUX REPRODUCTEURS.

CERCLES—JEUNES ANIMAUX—PORCS—MOUTONS—TRÈFLE.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre très importante que le Dr Grignon, membre du conseil d'Agriculture, vient de publier dans le *Nord*:

Tous les jours, je reçois des lettres me demandant l'adresse de quelques éleveurs d'animaux. Les 12 cercles agricoles du Nord actuellement en force ont besoin d'animaux reproducteurs enregistrés et ne savent à qui s'adresser pour s'en procurer. C'est une grande lacune qui disparaîtra quand nous aurons un syndicat agricole provincial où nous pourrions puiser tous les renseignements nécessaires. Quand il a été question de donner une forme légale aux cercles agricoles, les grands éleveurs d'animaux ont jeté de hauts cris, sous prétexte que les sociétés d'Agriculture tomberaient, qu'il n'y aurait plus d'exposition annuelle, et que, ne pouvant plus exhiber leurs animaux, ils ne pourraient plus les vendre. C'est là où ils se trompent le plus, ces bons Messieurs.

Le programme d'opérations des 12 cercles agricoles du Nord consiste dans l'achat d'animaux reproducteurs et pas autre chose.

Supposons maintenant qu'il y eût un cercle agricole dans chaque municipalité de la province, et qu'il serait résolu par chaque cercle d'employer ses deniers à l'achat d'animaux reproducteurs, où pourrions nous trouver assez d'éleveurs pour remplir la demande de 821 cercles puisqu'il y a 821 paroisses dans la province?

Supposons maintenant que chacun de ces cercles se procurerait de beaux animaux reproducteurs durant 5 ans, quelles belles expositions ou provinciales ou régionales ou de comté ou de paroisse ne pourrions-nous pas tenir après ce délai? Et à quel chiffre fabuleux pourrions-nous porter ainsi notre richesse nationale?

En améliorant la race de nos vaches laitières, de nos moutons, de nos chevaux, nous faisons entrer des millions dans la province.

Mais vous, MM. les éleveurs, ne cachez plus votre marchandise, envoyez votre adresse dans les journaux, annoncez spécialement dans le *Journal d'Agriculture* qui pénétrera bientôt dans le domicile de tous les membres des cercles agricoles et les sociétés d'Agriculture de la province.

Imitez les éleveurs américains qui inondent les journaux d'Agriculture de leurs annonces, et vous constaterez après cela, si vous aviez raison de redouter la formation des cercles agricoles.

Quant à vous MM. les membres des cercles agricoles, achetez vos animaux reproducteurs dès le bas âge. Sainte-Agathe, l'an dernier, a acheté 6 veaux Jersey pour \$30. Ste-Adèle a acheté 5 jennets cochons reproducteurs pour \$25, tandis qu'il y a des cercles agricoles qui ont donné jusqu'à \$25 et \$50 pour un seul animal dont l'un a été impropre à la reproduction. Accordez une prime de \$3 ou \$4 à celui qui aura donné le plus de soins à l'animal dont il a la charge. Ste-Adèle a eu 6 béliers Shropshire pour \$15.00 tandis que Ste-Marguerite a payé \$23 pour un seul bélier dont aucun n'était content. Quand nous aurons un syndicat agricole en force, tous ces petits désagréments disparaîtront.

Ci-suit une lettre qui m'a été adressée par M. Pierre Latour, de Saint-Jérôme. Je la reproduis textuellement à cause de ses renseignements précieux.

St Jérôme, 24 fév. 1893

Monsieur le Dr Grignon.

En réponse à votre lettre, je dois vous dire que je n'ai pas de jeunes cochons à vendre; mais je puis vous indiquer où il y en a. J'ai écrit à M. Godfroi Beaudet, de Valleyfield; il en attend une portée dans le mois de mars. Ce sont des Yorkshires, grande race, enregistrés. Le père des jeunes cochons est importé, le père et la mère de leur mère sont aussi importés. Le prix est de \$5. à 6 semaines.

Ne retardez pas à venir chez les Révérends Père Trappistes, à Oka. Ils ont 13 truies qui doivent mettre bas dans ce mois-ci, ils en ont de toutes sortes: Suffolk, Yorkshure, Chester blanc; adressez

Rd. frère Stanislas, Trappiste
Notre Dame du Lac, Oka.

Votre dévoué, P. LATOIN.

Outre ces élèves, je dois mentionner l'honorable M. Louis Beaubien qui a de très beaux animaux inspectés, ainsi que MM. Daves de Lachino, François Dion de Ste Thérèse, Louis Labelle, Pierre Latoin et Stanislas Huot, de St Jérôme etc.

Hâtez-vous en même temps de donner votre commande pour la graine de trèfle et la graine de maïs dont vous avez besoin, car l'an dernier un de nos cercles composé de 85 membres, pour avoir trop attendu dans l'espoir de payer meilleur marché, s'est vu dans la triste nécessité de se passer de cette graine indispensable pour faire de bon paillage et de bonnes prairies.

Voulez-vous encore que lors augmenter la valeur de vos terres et vos prairies, travaillez à l'établissement de laiteries et des fromageries.

W. GIBSON,
Sec. Trés. Société d'agriculture
No. 2, Co. Terrebonne.

Enseignement Agricole.

ÉCOLES D'AGRICULTURE

DE

Ste-ANNE DE LA POCATIÈRE

ET DE L'ASSOMPTION.

AVIS

En vertu des nouveaux arrangements intervenus entre le gouvernement et ces écoles, quinze élèves auront droit d'être admis chaque année à en suivre les cours gratuitement. Ces élèves, dits élèves boursiers, devront s'adresser au commissaire de l'agriculture pour en obtenir leur droit d'admission, fournir un certificat d'instruction primaire, avoir au moins 15 ans et établir qu'ils ont l'intention de se livrer à l'agriculture et qu'ils peuvent compter plus tard avoir une terre à cultiver.

Des modifications importantes ont été faites dans l'organisation de ces écoles, de manière à rendre plus pratique l'instruction qui y est donnée aux jeunes gens et il est à espérer que ces institutions recevront de la jeunesse agricole tout l'encouragement qu'elles méritent.

ÉCOLE D'AGRICULTURE

DE

Sainte-Anne de la Pocatière

PROSPECTUS

L'école d'Agriculture de Sainte-Anne a été fondée en 1859 par le Rév. Messire F. Pilote, alors supérieur du collège, dans le but de donner l'enseignement nécessaire pour former de bons cultivateurs.

De toutes les mesures prises en faveur de l'agriculture par nos législa-

teurs, la plus efficace est, sans contredit, l'extension donnée à l'enseignement agricole, dont la nécessité ne fait plus de doute pour personne. Est-il possible, en effet de supposer qu'une branche aussi importante de l'activité humaine puisse rester soumise aux errements de la routine? Des connaissances sérieuses sont indispensables pour lui faire produire ce qu'on est en droit d'en attendre. Comment le cultivateur fera-t-il pour appliquer à son sol les engrais nécessaires, si la chimie n'intervient pour les lui indiquer? Sera-t-il en mesure d'utiliser toutes les machines créées à son intention, s'il n'a quelques notions de mécanique pratique? Pourra-t-il faire un choix judicieux entre les plantes à cultiver, les placer dans le milieu les plus favorables, combattre efficacement les maladies qui les attaquent, si la botanique ne le lui enseigne? Sur quelle base se fondera-t-il pour loger ses animaux, comme il convient leur fournir au meilleur compte la nourriture nécessaire, choisir ses races et ses individus et s'en débarrasser au temps propre, si les notions de zootechnie lui font défaut? Il obtiendra nécessairement, à plus de frais, de produits moins beaux, et de valeur moindre que ceux de cultivateurs plus instruits. Une pourra entrer en concurrence avec eux. A une époque de marche en avant comme la nôtre, où les esprits éclairés deviennent plus nombreux tous les jours, la science doit marcher avec la pratique pour assurer le progrès agricole.

Un bon enseignement agricole doit comprendre trois parties distinctes: l'apprentissage du métier, l'observation et l'expérimentation sur le théâtre même des opérations, l'étude des sciences auxiliaires de l'agriculture. C'est le concours simultané de ces trois facteurs qui doit diriger l'agriculteur dans la voie du véritable progrès, et lui assurer la place qu'il mérite dans l'échelle sociale.

Pour atteindre ce triple but, les élèves partagent leur temps entre le travail manuel auquel il faut joindre les instructions données sur l'ouvrage même, les leçons à la salle de classe et l'étude.

Un tableau de la distribution du temps est préparé à cet effet, et il varie suivant les saisons. Même en hiver, nous accorderions beaucoup plus de temps au travail manuel qu'à l'étude de la théorie, mais le cours d'agriculture proprement dit n'est jamais interrompu. L'expérience a prouvé que les élèves se dégoûtent de l'étude si les leçons sont abandonnées et reprises tout à tour, et que cet enseignement intermitte ne donne aucun résultat sérieux. L'enseignement des principes scientifiques qui sont la base de l'agriculture raisonnée demande de la méthode, de l'ordre, de la préparation, de la suite, et n'aurait se confondre avec les explications données dans les champs.

D'ailleurs, le travail et les leçons donnent de la variété et de l'attrait, et se prêtent un appui mutuel. L'étude ne nuit en rien aux travaux.

APPRENTISSAGE DU MÉTIER.

Les élèves de notre établissement apprennent à faire tous les travaux qu'on exécute sur la ferme.

Au champ, ils font le labour, le hersage, les semailles (à la main et à la machine). Ils apprennent à ajuster, à régler et à conduire les faucheuses et les moissonneuses, etc.

Au jardin, ils s'occupent à faire des couches chaudes, à semer, à transplanter, à sarcler les légumes. La taille et la greffe des arbres fruitiers leur sont enseignées par un spécialiste.

À l'écurie et à l'étable ils s'accoutument à préparer les fourrages, à panser les animaux, à traire les vaches.

Les élèves peuvent étudier, à tour de rôle, la fabrication du beurre et du fromage à la fromagerie fromagerie du village de Sainte-Anne, une des plus considérables de cette région. On a fait des arrangements à cet effet.

À l'atelier, les élèves s'exercent à mettre en bon état les voitures, les instruments aratoires qui ont besoin de réparations, sous la direction d'un ouvrier. Dans toutes ces opérations le bon sens veut que l'on procède du connu à l'inconnu, du facile au difficile.

OBSERVATIONS ET EXPÉRIMENTATIONS

L'exécution machinale des travaux ne demande que des forces physiques et de l'habitude. Le maintien des instruments aratoires ne suffit pas pour diriger une exploitation. Il faut connaître la nature du sol, le climat, les besoins particuliers de chaque espèce cultivée. C'est pourquoi le chef de pratique, tout en dirigeant les travaux, explique, sur le théâtre même des opérations, les raisons sur lesquelles s'appuie le système de culture suivi. Il appelle l'attention des élèves sur les résultats obtenus, et s'efforce, autant que possible de développer chez eux l'esprit d'observation. Ceci s'applique aux champs, au bétail, à toutes les parties de l'exploitation, à toutes les opérations de la ferme.

L'école s'assurera toujours les services d'un chef de pratique expérimenté, qui a cultivé lui-même avec succès, et qui possède l'instruction théorique nécessaire pour expliquer aux élèves le pourquoi de toutes les opérations.

ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE.

L'instruction agricole, pour être complète, exige au moins une connaissance superficielle de la zoologie, de la botanique, de la chimie et de la physique. Il ne s'agit pas de faire étalage de science, de bourrer la mémoire des élèves de formules compliquées et incomprises. L'explication des termes dont ces sciences ont enrichi le vocabulaire agricole fait partie intégrante d'une instruction agricole vraiment sérieuse.

Sans cette étude il est presque impossible de lire avec profit les publications agricoles, les rapports des fermes expérimentales, les ouvrages traitant de zootechnie, d'hygiène, etc. L'arithmétique agricole doit nécessairement faire partie du plan d'études.

Les professeurs de ces spécialités doivent rendre leur enseignement aussi clair que possible, en mettant sous les yeux des élèves des échantillons de graines, de plantes, de terres, d'engrais chimiques, en multipliant les expériences de chimie. Notre musée et notre laboratoire sont à leur disposition pour cela.

Pour l'enseignement scientifique, nous avons adopté le programme suivant:

MATHÉMATIQUES ET COMPTABILITÉ AGRICOLES.

Nomenclature décimale. Les quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux. Les quatre opérations sur les fractions. Étude des poids et des mesures employés dans le commerce des produits agricoles. Méthode de l'unité. Pourcentage élémentaire et ses applications: intérêt, commission, escompte, assurance. Partages proportionnels. Répartition dans les fromageries et fromageries coopératives. Répartition des cotisations municipales et scolaires. Problèmes pratiques appliqués à l'agriculture, pour établir les profits et les pertes. Calcul de la valeur commerciale et agricole des engrais d'après leur richesse en azote, potasse et acide phosphorique. Calcul de la valeur alimentaire des fourrages et de leur relation nutritive. Composition

et calcul des rations. Calculs de provisions.

Éléments de géométrie pratique appliqués aux mesurages et à la division des champs. Cubage appliqué aux constructions rurales, en particulier aux silos. Tracé d'un plan de drainage.

Cours théorique et pratique de comptabilité agricole appliquée. Réduction de reçus, billets, baux, contrats, requêtes, programmes de concours agricoles.

AGROLOGIE

Formation du sol arable. Composition du sol arable, éléments dominants et éléments disséminés. Propriétés physiques des terres. Leur classification naturelle. Leur classification d'après leur richesse en principes utiles à la végétation. Rôle physique et chimique des éléments constitutifs du sol arable. Qualité et défauts des différents sols.

Les engrais. Définition et classification. Nécessité de leur emploi. La loi de restitution des fertilisants enlevés. Le fumier de ferme: production, conservation, application. Engrais d'origine animale, engrais verts; engrais chimiques et leur valeur d'après leur teneur en éléments azotés, phosphatés et potassiques. Rôle de la chaux et de l'humus.

Amendements. Définition et classification

FAÇONS CULTURALES

Opérations à faire subir au sol pour le mettre en état de culture, labours, hersages, roulages, etc. Le pourquoi de ces opérations au point de vue physique, chimique et économique. Choix et préparation du terrain pour la culture de chacune des espèces cultivées, céréales, plantes fourragères, légumes, etc. Champs d'expérience et analyse du sol par les plantes. Utilité du drainage. Soites de drains, pente, direction, écartement et profondeur. Calcul de dimension des drains.

BOTANIQUE AGRICOLE.

Description et fonctions des différentes parties de la plante. Absorption, respiration et assimilation. Évolution. Sélection naturelle. Acclimatation. Divers moyens employés pour améliorer les espèces végétales et enlever des variétés nouvelles.

Les principales familles de plantes cultivées. Les variétés locales. Nouvelle théorie de l'alimentation des plantes. Éléments puisés dans l'air. Éléments secondaires fournis par le sol. Principes actifs qui doivent être restitués au sol. Différents moyens d'opérer économiquement cette restitution. Mauvaises herbes et moyens de les détruire.

ZOOTÉCHNIE.

Les grandes divisions du règne animal. Principaux ordres et espèces de mammifères, d'oiseaux et d'insectes qui méritent l'attention du cultivateur.

Digestion, circulation, respiration. Estomac des ruminants. Évolution: influence du climat; influence de la nourriture, domestication; hérédité et atavisme, sélection, consanguinité, croisement, méliassage.

Le cheval. Principales races chevalines. Technologie du cheval: robe, parties de la tête, du tronc et des membres.

Esèce bovine. Description et origine des races connues dans le pays. Moutons et porcs: même étude.

Tous les animaux domestiques: hygiène, éducation, causes de dégénération.

Nouvelle théorie de l'alimentation du bétail. Protéine, hydrates de carbone, corps gras. Relation nutritive. Ration d'entretien, d'accroissement et

de production. Composition des tourrages, en tenant compte de leur nature, de leur richesse, du meilleur genre de production auquel ils peuvent donner lieu.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA SCIENCE AGRICOLE.

Les trois règnes de la nature. Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme. Les forces physiques, les forces chimiques, les forces physiologiques. Circulation et transformation de la matière. Étude comparée des deux règnes vivants. Le rôle de la plante et le rôle de l'animal dans la nature. Culture extensive et culture intensive. Choix du système de culture. Assollements. Économie rurale.

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent :

1o Avoir au moins quinze ans révolus et jouir d'une bonne santé ;

2o Présenter un certificat de bonne conduite morale ;

3o Connaître les éléments de la grammaire française et les quatre règles simples de l'arithmétique ;

4o Prouver qu'ils ont l'intention et les dispositions nécessaires pour exploiter une ferme, ou pour se livrer à une industrie agricole.

Les élèves qui satisfont à ces conditions peuvent obtenir du département de l'agriculture une bourse de \$7 par mois, pour cette somme l'école leur fournit le logement et la nourriture.

Ils doivent se procurer, à leurs frais, les livres et les effets classiques nécessaires. Le lavage du linge est à leur charge. Ils n'ont rien à payer pour la literie, ni pour les ustensiles de toilette : ces articles sont fournis par l'établissement. L'enseignement, l'usage des journaux et de la bibliothèque sont également gratuits.

En sus de ces avantages, le travail des élèves est payé. Un règlement approuvé par l'autorité compétente fixe les conditions de cette rémunération, laquelle peut varier de \$2 à \$4 par mois.

Le nombre des élèves boursiers est limité à quinze.

ANNÉE SCOLAIRE

L'année scolaire ouvre vers le 25 février et se termine le 21 décembre.

Les élèves peuvent être admis en tout temps de l'année.

PERSONNEL

- Le directeur ;
Les professeurs ;
Le maître de discipline ;
Le chef de pratique ;
Le chef d'atelier ;

Les droits et les attributions de chacun sont déterminés par un règlement particulier.

COURS D'ÉTUDES.

Le cours d'études est de trois ans, mais les élèves très méritants peuvent être admis à l'examen final et obtenir leur diplôme après deux années d'étude.

LA FERME.

La ferme est une des plus considérables de la province. Les terres cultivées ont une superficie de 475 arpents carrés.

Cette ferme est amplement pourvue de bétail, de bâtisses et d'instruments aratoires perfectionnés. Les élèves ont sous les yeux l'exemple d'une culture rationnelle, soignée et payante. On attache une importance particulière aux champs de démonstration et aux expériences pratiques.

DEMANDES D'ADMISSION.

Les demandes d'admission peuvent être adressées au département de l'Agriculture, à Québec, aux Missionnaires agricoles ou au

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE, Sainte Anne de la Pocatière.

20 mars, 1893

L. O. TREMBLAY, Pfr. Directeur.

Correspondance.

RÉPONSES A DIVERSES QUESTIONS AGRICOLES adressées à un cultivateur zélé.

PLÂTRE DANS LES ÉTABLES.— Afin d'éviter les erreurs que les cultivateurs seront aptes à faire en se servant de chaux éteinte dans leurs étables, je crois qu'il vaudrait mieux leur recommander le sulfate de chaux, c'est-à-dire le plâtre. Celui-ci ne souffre absolument aucun inconvénient dans son emploi, c'est toujours la chaux, avec ses bons effets, et c'est le sulfate ou plus exactement : l'acide sulfurique qui se transforme en sulfate d'ammoniaque, et devient par là même un nouveau corps qui se conservera parfaitement, jusqu'à ce qu'il donne son effet dans la terre. Quant au phosphate de chaux à l'état naturel, écrasé seulement, ce dernier se trouve en quantité considérable dans nos mines de phosphates. Quelques personnes en recommandent fortement l'usage après qu'il a été moulu en poudre impalpable. D'un autre côté, tous les chimistes, je crois, prétendent que le phosphate minéral reste à peu près insoluble dans la terre, malgré son mélange antérieur avec les acides de fumiers. C'est une question que je ne saurais pas résoudre, mais qu'il importe beaucoup d'éclaircir par des expériences répétées et faites avec soin.

RAPPORT DE LA CONVENTION DE L'ASSOCIATION DE L'ENSILAGE.— Je vous adresse aujourd'hui le rapport traduit en français de la convention de l'Association d'ensilage. Vous trouverez des questions bien importantes dans ce travail. Le tableau que je publie à la page 100, montrant ce que produit une quantité donnée de nourriture, selon l'âge et l'espèce de bétail nourri, et l'étude sur l'alimentation des vaches laitières à la page 113 méritent toute votre attention. Nos lecteurs nous obligeront beaucoup en nous donnant l'appréciation de cet ouvrage aussitôt qu'ils auront fait l'essai comparatif de ce qu'ils y trouveront d'avantageux.

MISSIONNAIRES AGRICOLES.— Un mot au sujet de la mission agricole donnée par N.N. SS. les évêques à quelques prêtres spécialistes. Croyez-m'en, c'est la chose la plus importante que nous ayons faite en faveur de l'agriculture dans la province de Québec, et si cet excellent mouvement se continue, ne serait-ce que cinq ans, j'ai la conviction intime que le progrès obtenu vaudra plusieurs millions de piastres de plus par année que ne donne aujourd'hui notre agriculture. Vous vous convaincrez plus facilement qu'un autre que ces résultats à espérer ne sont pas exagérés, puisque votre culture doit vous donner au moins trois et quatre fois ce qu'obtiennent ou obtiennent vos voisins avant qu'ils aient profité de vos bons avis. Or, les recensements nous montrent que la province de Québec produit annuellement, au plus mot, pour \$50,000,000.00 en récol-

tes de tous genres. Nous pouvons doubler, tripler, quadrupler nos récoltes ; donc, c'est par millions et par dizaines de millions, et peut-être par centaines de millions que le progrès peut se chiffrer, à la suite d'un travail persévérant et intelligent. Mais ce n'est pas tout ; nos cultivateurs se découragent, émigrent, et vous savez ce qui s'en suit pour le grand nombre des émigrés. Or, conserver notre population agricole autour du clocher natal, n'est-ce pas mieux que de moraliser les populations émigrées ? C'est vous dire que ces missions agricoles sont essentiellement religieuses. Quant aux publications agricoles, nous en causerons plus avantagusement plus tard. Pour le moment, je ne puis que regretter l'absence presque complète de manuels agricoles que nous puissions mettre avec confiance entre les mains de nos cultivateurs même parmi les plus instruits. C'est là un travail à faire et qui s'impose. D.

ACHAT DE VACHES LAITIÈRES.— Ayant l'intention de monter une ferme ce printemps, je désire savoir où je pourrais me procurer 20 belles et bonnes vaches à lait. Les marchés de Montréal ou de Québec seraient-ils les meilleurs places pour cela ? Quel prix faudrait-il payer par tête de bétail ? Quel race faut-il préférer.— F. H. C., Nicolet.

Réponse.— Vous pourrez trouver d'excellentes vaches laitières un peu partout. Si vous voulez des vaches enregistrées, c'est différent ; il faudra me procurer 20 belles et bonnes vaches à lait. Les marchés de Montréal ou de Québec seraient-ils les meilleurs places pour cela ? Quel prix faudrait-il payer par tête de bétail ? Quel race faut-il préférer.— F. H. C., Nicolet.

En le nombre considérable d'excellentes vaches canadiennes propres à l'enregistrement et qui ne sont pas enregistrées, voilà la vache par excellence pour ceux qui ne veulent pas donner le haut prix.

VACHE AYANT LA PICOTE.— J'ai une vache qui a eu une maladie au pis l'été dernier ; cela ressemblait à la picote : des gros boutons dans la chair et à la surface, ressemblant à des cloches d'eau. Toutes mes vaches ont eu cette maladie à la fois, mais celle dont je vous parle avait un trayon malade ne donnant que de l'eau au lieu de lait ; il s'est formé une enflure dans le pis vis à vis de ce trayon ; voilà deux mois que nous avons cessé de la traire ; je crois qu'elle donnera son veau vers la fin d'avril ; j'espère que le lait viendrait à ce temps dans ce trayon comme dans les autres ; mais, à ma grande surprise, la moitié du pis lui enfla de ce côté infecté, et je crains que ce trayon ne puisse plus donner de lait. Que dois-je faire ? Quel remède appliquer ?— A. D., Rimouski.

Réponse.— Cette vache a eu la vaccine (picote) ; l'inflammation s'est propagée à la mammeuse qui tapisse les tuyaux et les cauxes galactophores, par conséquent elle a eu une mammitte. Cette mammitte superficielle soignée à temps aurait guéri facilement. Dans le cas actuel il me paraît que l'inflammation a envahi le tissu propre de la glande (mammitte parenchymateuse) et il est tout probable que ces quartiers malades sont perdus.

Essayez toujours le traitement suivant : Frottez, gros comme un marbre, d'onguent gris double sur le ou les quartiers malades, tous les jours, durant 5 jours ; traitez et malaxez aussi souvent que possible afin de faire sortir ces masses dures (durillons) qu'il y a dans le pis. Donnez chaque jour à l'inté-

rieur 1 drachme d'iodure de potassium dissous dans une chopine d'eau froide. Si, au bout de 8 à 10 jours de ce traitement il n'y a aucune amélioration, il est à craindre qu'il reste sans effet.

J. A. COUTURE, D. M. V.

PORCS GRAS DE 8 MOIS.

La correspondance qui suit est fort intéressante. Nous serions heureux d'apprendre 1o, quelle est la race ; 2o, si elle est pure, et 3o, combien il a fallu de lait écréé et de divers grains moulus pour arriver à ce beau résultat :

Le numéro de novembre, 1892, du journal d'agriculture rapportait de l'American Agriculturist un article sur la manière d'engraisser les porcs, dans lequel M. John M. Stahl, de l'Illinois, donnait ses vues sur cet important sujet.

En causant de cet article avec un cultivateur de ma paroisse, M. Brousseau, homme d'un excellent jugement, d'une grande expérience en matière agricole et visant au progrès dans toutes les diverses branches de la culture pourvu qu'il y trouve son compte, ce monsieur me fit part du succès qu'il avait ou lui-même cette année dans ce département.

Le résultat obtenu m'a paru tellement au-dessus de la moyenne que je n'ai pu résister au désir de rendre le fait public, en vous priant de bien vouloir publier la présente sur le prochain numéro du journal d'agriculture.

Trois jeunes cochons du traizo avril dernier et tués le vingt décembre (ayant conséquemment huit mois et sept jours) ont atteint le poids énorme de onze cent quarante deux livres, pesant respectivement 369, 386, 387.

M. Brousseau attribue en grande partie son succès à la qualité supérieure du lait qu'il a servi à ses cochons du premier au dernier jour.— Ce lait a toujours été donné doux par suite du procédé qu'il emploie dans la confection de son beurre, se servant de crèmeuses et de glace pour faire la séparation de la crème et du lait. A deux mois, il commença à donner de la moule de blé d'inde et d'avoine, ce qui dura jusqu'en septembre. Il donna ensuite du blé d'inde en épis, tout en continuant de donner du lait ou aussi grande abondance que possible.

Rien n'a été épargné dans tous les petits détails à apporter dans cet engraissement, M. Brousseau voulant voir par lui-même quel point il était possible d'atteindre. Tout en tenant compte de l'âge de ses porcs, s'il a été surpassé quelque part, il aimerait beaucoup qu'on lui en donnerait avis.

GROGES FORTIN, Marchand, St S.

Colonisation.

LE NORD DU LAC ST-JEAN.

Admirable champ de Colonisation.

(Suite et fin.)

On pourrait en dire presque autant des autres parties de ce canton. Les seules roches qu'il y ait dans Dalmas se voient dans l'angle sud-est du township, à l'endroit où la (grande) Périlbonka, à dix milles de son embouchure et jusque là navigable, franchit ses dernières cascades. Les parties de lots qui environnent ce coin sont naturellement sablonneuses.

A quatre milles en aval des cascades, les écorces, ici p'us élevées, exhibent un autre endroit sablonneux de peu

d'étendue, occupant une largeur de six ou sept lots en arrière desquels l'on trouve la petite savane du second rang. Entre la couche de sable, épaisse de quinze ou vingt pieds, et le grand banc de glaise sur lequel elle repose, sortent de petits mûsseaux souterrains qui ne peuvent venir que de la savane en question. N'allez pas croire que ces quelques îlots de terre légère au milieu d'une mer de terre franche soient stériles. Ils sont aussi propres à la culture que les sols semblables qui, parfois, dans la province de Québec, constituent des paroisses entières. Les terres de la Belgique, si cultivées et si fécondes, ne sont-elles pas en grande partie siliceuses.

Ainsi, le canton Dalmas comprend près de six cents lots qui sont tous bons, sans exception. Les dix-neuf vingtièmes sont d'une qualité supérieure, extra bonne.

III.

Comme vous le savez, trois de ces lots seulement sont occupés par des colons résidents. Ce sont, dans l'angle sud-ouest du canton, sur le bord de la Péribonka, près de l'embouchure de la Petite Péribonka et non loin des rives du lac, les lots 9 et 10 occupés par le fermier de M. B. A. Scott puis le lot 11 habité par le courageux E. Miland.

Sur la ferme Scott, le fiers d'un arpent a produit cette année 500 minots de patates, toutes grosses. En octobre dernier, pendant que s'en faisait la récolte, M. Beemer vint visiter la ferme et à la vue de ces volumineux tubercules comblant les sillons, il crut que l'on avait simplement enterrés de la mystère. Pour le convaincre et lui prouver qu'on n'avait pas versé d'avance les patates à pleins paniers dans quelques sillons découverts, on dut le conduire sur d'autres points encore intacts de la plantation et lui en faire expérimentalement constater la fécondité merveilleuse. Tout ce que MM. Scott et Miland ont voulu semer a poussé et mûri comme en terre promise : blé, orge, avoine, blé d'Inde, fèves, betteraves, melons, concombres, etc. Quant au foin, on dit que le nord du lac Saint-Jean est sa patrie.

IV.

LE CLIMAT.—Vous avez pu voir vous-même, cher M. Barnard, que, le 17 octobre dernier, les concombres verdissaient encore dans le jardin (en plein air) du colon Miland. Vous savez aussi que le blé et le maïs mûrissent très bien tout autour du lac Saint-Jean.

Le 26 du même mois j'y ai vu à mon tour de longues tiges de trèfle vert que la sève nourrissait toujours et que M. Scott aurait pu toucher en deuxième récolte. Durant la même semaine, j'ai passé quelques nuits dans les bois, couchant à la belle étoile, sans aucunement souffrir des inconvénients d'une saison aussi avancée. Mon lit se composait de quelques bruyères de tendre foin sauvage que la gelée n'avait pas encore fonné.

D'ailleurs, c'est aujourd'hui un fait bien acquis que la vie agricole sur range mieux de la température du lac Saint-Jean que de celle de Québec ou des Trois Rivières. Des observateurs sérieux l'ont déjà comparée à celle de Montréal. Le terrible ven du nord-est, mortel ennemi des rives du Saint-Laurent, ne se fait presque pas sentir ici et y est anodin; la froide touche granitique n'y est pas pour appeler le givre, les effluves d'un grand lac peu profond et facilement réchauffé, prolongent l'automne et en font une espèce de printemps. Ajoutons que l'altitude de la contrée n'est guère plus de trois cents pieds au-dessus des marées, même niveau que celui de la citadelle de Québec.

V.

CANTON TAILLON.—Vis-à-vis Dalmas, entre la rive gauche de la Péribonka et la rive nord du lac Saint-Jean, la nature a posé un canton que l'homme a honoré du nom de Taillon, longue péninsule qui s'avance de l'est à l'ouest. Le printemps en inonde annuellement la pointe inférieure, ne respectant, sur une étendue de trois à quatre mille acres, qu'une surface d'à peu près 400 arpents, laquelle constitue alors une île *pro tempore*. L'inondation disparue, une partie de ces bas terrains se convertit en prairies naturelles, surtout du côté du lac. J'en ai parcouru une qui mesure au moins un millier d'arpents. Le fond y est argilo-sableux et fait un sol assez pesant. En dehors de cette pointe et des grèves, le reste du canton n'a pas à craindre les inondations et contient des terrains qui ne le cèdent guère à ceux de Dalmas. La rangée de lots qui bordent la rivière est même meilleure que la rangée correspondante de l'autre rive et aussi moins élevée. Les bords du lac m'ont paru beaucoup moins bons, la surface y étant légère le dessous est grêle et la couche de sable qui recouvre l'argile peut être trop épaisse. L'intérieur, grâce au plat absolu de cet endroit, ne pouvant s'égoutter convenablement, n'a ni bois, ni foin, et apparaît comme une espèce de steppe que les gens du lac Saint-Jean appellent la Savane, large espace couvert d'un épais et moelleux tapis de plantes rudimentaires, cryptogames probablement de la famille des splaïgnes (1) cachant littéralement le sol et où le pied enfonce et se mouille comme si on marchait sur des éponges imbibées d'eau fraîche. Le fond est sableux et solide. Cette sol-disant savane aurait à peu près cinq milles dans sa plus grande longueur et deux milles dans sa plus grande largeur, éparpillant ses îlots de bois que les gens du comté ont baptisés du nom d'oasis. Rien ne serait plus facile ni moins dispendieux que de l'égoutter. Mais quels profits donnerait-elle ensuite à l'agriculture? Je ne saurais le dire.

A partir du point où cette espèce de *savannes* se termine à l'est, le terrain s'éleva de beaucoup plus inégal et bien égoutté, et alors commença la partie la plus importante du canton, laquelle, s'élargissant de plus en plus, renferme seule l'avenir assuré de deux paroisses, l'une versant sur la Péribonka, l'autre regardant sur le lac. La première n'a pas encore vu son pionnier. La seconde, sous le vocable de Saint-Henri de Péribonka, est déjà peuplée de 20 à 25 familles établies depuis trois ou quatre ans, sur une distance de trois milles et dans le voisinage du lac, depuis la rivière la Pipe jusqu'à la rivière aux Cochons.

Maisons pleines d'enfants, on vient de s'élever en municipalité scolaire. Non loin de la rivière à la Pipe la chapelle est bâtie sur le lot 14 du rang, où l'on va à la messe et au pône deux fois par mois. Un chemin neuf relie la jeune colonie aux établissements du Saguenay et à Chicoutimi, ainsi qu'à Hébertville et à Chambord, postés sur le chemin de fer. Cette route, qui sort du canton Délice et aboutit à la rivière aux Cochons, ne s'avance donc que de trois milles dans Taillon, et c'est encore la seule que ce canton abandonné possède au monde.

Terre forte étonnamment fertile. En août dernier, un des colons de la Pipe me faisait les honneurs de son admirable champ de blé. "Dans votre pays, dit-il, nous ne sommes de mal à labourer la terre, vous ne vous donnez pas non plus la peine de la herser." Je jurais effectivement que cette pièce n'avait jamais été hersée

(1) Mousses d'air.

Elle l'avait été; et, pour cette opération, l'on s'était servi d'un certain instrument à dents de bois. Une herse à dents de bois sur une terre forte et compacte! Des dents de bois pour mordre l'argile consistante! Mais que pouvaient valoir mes raisons contre cet argument péremptoire de mon hôte: "Cherchez-moi donc vous dans toute la province, un plus beau champ de blé?"

VI.

Pour terminer cette courte description des terrains visités, je ne puis me dispenser d'ajouter que les cantons Dalmas, Taillon, de même que Dolbeau et Racine à l'ouest de la Petite Péribonka ne sont que partie d'une plaine immense qui s'étend, à perte de vue, au nord du lac Saint-Jean et que l'on croit au moins aussi ample que l'aire collective des comtés de Richelieu, Yamaska, Vechevères, Bagot, Saint-Yacinthe, Rouville, Saint-Jean, Napierville et Laprairie. La surface y est aussi plane et le sol, aussi bon.

Il me resta à vous parler de la grande laiterie en rapport avec la colonisation de cette contrée.

F. X. BOUÉAU.

COLONISATION PAR L'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Un fabricant de fromage nous a fait voir au Lac St-Jean des terres en bois debout mais d'excellente qualité. Il se propose de former une compagnie qui défrichera ces terres et établira, au plus tôt, des vacheries avec heurtrie et fromagerie. Après avoir visité les lieux avec plusieurs personnes compétentes, voici notre appréciation du projet. Il va sans dire que nous supposons une administration intelligente, active et parfaitement honnête.

1. Laisant de côté pour le présent, les questions d'économie sociale de haut intérêt qui se rattachent à la colonisation rationnelle de nos terres incultes, votre projet de colonisation au moyen de capitalistes, hommes d'affaires, utilisant les facilités de communication que donnent un chemin de fer et les bateaux à vapeur qui le complètent, (ce qui permet de conduire les futurs colons au beau milieu de leur nouvelle colonie,) devrait donner des profits certains et considérables pourvu que l'administration de vos affaires soit bien faite;

2. Vu le fait que le site que vous avez choisi comme futur centre de colonisation est de première classe; que des colons intelligents y obtiennent depuis trois années consécutives des récoltes qui peuvent paraître fabuleuses à ceux qui ne savent pas ce que vaut une bonne terre neuve bien cultivée;

3. Vu l'avantage que donnerait l'industrie laitière, fournissant de suite le meilleur des marchés pour toutes les récoltes futures;

4. Vu surtout le fait que les terres publiques se donnent dans cet endroit pour vingt cents de l'acre, et qu'après cinq ans de bonne culture, et des défrichements et essouchages faciles, qui découlent d'un bon système de pâture après piochage, ces terres auront acquis une valeur commerciale considérable.

Je ne crains pas d'affirmer que chaque arpent de terre défrichée dans de pareilles conditions par des hommes intelligents, actifs et connaissant leur métier, donnera, année moyenne, un bénéfice considérable sur tous les frais d'exploitation. De plus, vu les facilités d'accès et le marché par l'industrie laitière que vous proposez, ces mêmes terres coûtant aujourd'hui 20 cents de l'acre, devraient valoir, au bout de cinq ans, \$25.00 par arpent défriché, et de \$10.00 à \$15.00 de l'arpent pour celles qui resteraient à défricher. Il y a donc dans votre projet,

une promesse de profits plus considérables et plus sûrs que dans la plupart des entreprises commerciales ou industrielles les plus alléchantes.

Comme la question est très sérieuse pour ceux qui y mettront leurs capitaux, et que l'on peut naturellement mettre en doute ma manière de voir en cette matière, je crois devoir vous faire observer que j'ai commencé ma pratique agricole et les études qui s'y rattachent en 1856; soit 36 ans d'expérience; que pendant les douze premières années, j'ai colonisé une terre neuve dans le St-Maurice, de même nature que celles que nous avons examinées dernièrement, mais de qualité infiniment plus pauvre—quo mes devoirs d'officier depuis 23 ans m'ont forcé de faire un étude spéciale de la colonisation d'après le mode ruineux suivi jusqu'ici, et aussi de chercher le remède au mal qui dépeuple surtout nos nouvelles colonies.

Le remède, je l'ai indiqué dans plusieurs rapports officiels. Il est tout entier dans la colonisation systématique, par paroisses, autant que possible, au moyen de communications faciles qui utiliseront avec profit tous les produits des colons et qui permettront d'y mettre des capitaux avec certitude, pourvu que la direction à donner soit bonne, suivie et expérimentée.

Par ce système, les familles seront groupées et pourront s'entraider en commençant. Elles seront plus tôt en mesure d'obtenir les secours du prêtre et des hommes de profession dans les cas les plus urgents. Les récoltes transformées en beurre et en fromages produiront, année moyenne, un bénéfice suffisant pour continuer les défrichements sans nouveaux capitaux. Le sol prendra une valeur certaine d'année en année qui devra laisser des bénéfices considérables sur les capitaux qui y seront placés.

Je serai heureux d'aider à la discussion sérieuse de chacune des affirmations qui précèdent. Je les crois vraies et j'espère pouvoir en faire à l'occasion une démonstration évidente. D.

Partie non Officielle.

Maison importante.

Parmi les principaux établissements engagés dans le commerce d'instruments de musique, la maison L. E. N. Pratto de Montréal, occupe une position éminente, comme étant la meilleure place non-seulement à Montréal, mais dans toute la puissance, pour acheter un piano ou un orgue de fabrication Canadienne, Américaine ou Européenne.

Par suite de l'intégrité et de l'honorabilité qui a toujours marqué ses transactions avec tous ses clients, aidé par une connaissance pratique des instruments, M. Pratto a vu avec satisfaction ses affaires prendre les proportions actuelles et sa maison occuper le premier rang parmi les établissements importants du pays. La clientèle de cette maison se compose des plus éminents artistes des premières familles et de la plupart des communautés religieuses du pays, et son nom est aussi populaire dans les parties les plus retirées que dans les centres les plus compactes.

Aussi considérons-nous la maison L. E. N. Pratto comme la plus importante tant par sa popularité et l'étendue de ses ventes que par la supériorité des instruments qu'elle a tant contribué à répandre dans la population. Les personnes qui auraient besoin d'un piano ou d'un orgue ne devraient pas manquer de s'adresser à la maison Pratto pour connaître ses prix et conditions de vente qui sont très libérales. M. Pratto envoie aussi de magnifiques catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande.



JEAN.—Je suis membre du Syndicat Central des Agriculteurs du Canada.

JACQUES.—Vous payez un piastro par an au Syndicat. Et après? Ça fait un piastro de moins dans votre pocho!

JEAN.—Cetto piastro m'on rapporto vito cinq autres sur cent pour lo moins, pour no pas dire dix à quinze.

JACQUES.—Comment ça?

JEAN.—Acheter au détail coûte plus cher qu'acheter en gros. Le Syndicat achète en gros pour moi comme pour tous ses autres membres, et me passe les marchandises au même prix. Mille personnes réunies obtiennent de meilleures conditions qu'une, n'est-ce pas? En outre, le Syndicat est à nos ordres pour tout renseignement, échange et même, plus tard, pour tout veto aussi. C'est le Progrès, et dans peu de temps ce sera la plus puissante association du Canada. Comprenez vous à présent pourquoi je suis de bonne humeur? Si vous voulez être de même, écrivez au

SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS DU CANADA

No. 30, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Quelques économies de nos membres dans la dernière semaines d'Avril:

SEMENCE

M. E. Poirier, missionnaire agricole, St-George de Beauce, \$11.65. Profits, 424
M. E. L. Chouinard, Prêtre, St-Moise de Matane, \$14.94. Profits, 57.06
J. Labarre, St-Jacques de l'Épiphanie, \$21.26. Profits, \$16
Dr. Guilbeau, St-Adèle de Terrebonne, \$124.00. Profits, \$54.28.

ENGRAIS CHIMIQUES

F. X. O. Levasse, Notaire, Ste-Elizabeth-de-Joliette, \$11.45. Profits, \$17.75
Antoine Lecavaher, Ste-Dorothee de Javal, 12 tonnes de superphosphates
Louis Labarre, St-Jacques, 14 tonnes divers engrais.

La seule sur le marché dont les chevaux tournent sans nécessité de pont.



Nous avons le plaisir d'annoncer que la amélioration que nous avons fait subir à notre presse à foin "La Canadienne" la met supérieure à toutes les presses horizontales, à dent cecile et tournante. Le foulon-travail de 45 pouces qui est de 6 à 9 pouces plus long qu'aucune autre presse horizontale, ce qui est un grand avantage pour servir le foin dans la Presse, donnant une plus grande ouverture et la rendant plus d'avance pour presser, trois hommes feront plus d'ouvrage avec notre presse "La Canadienne" qu'avec aucune autre sur le marché, à dent cecile, et force moins les chevaux.

Nous n'employons que des matériaux de première qualité, à l'exception de deux morceaux, fonte et acier, le reste est tout en acier et fonte malleable.

Nous garantissons notre presse pour presser de 10 à 15 tonnes de foin par jour sans forcer les chevaux.

Nous manufacturons quatre grandeurs

14 x 18 16 x 18 16 x 20 17 x 21

Nous exécutons cette presse à l'égal à toutes personnes responsables. Écrivez pour notre catalogue et liste des prix.



La machine à battre représentée dans la gravure plus haut est notre moulin Vibrateur. Cette machine a un silon de 28 pouces de long, les dents sont en acier garanti pour plier à froid sans se casser, tel que le norway.

Les ferrements qui supportent les drilles sont tous en fer battu, ce qui est d'un grand avantage, car ce ferrement peut être fait par aucun forgeron, ce qui est une économie et souvient empêché de grands retards.

Le crible de notre moulin Vibrateur est plus long et plus large que toutes les autres machines du même genre, manufacturées en Canada, donnant plus d'avantage pour nettoyer le grain et est moins sujet à envoyer dehors. Nous donnons 7 passes avec ce crible.

Le pouvoir ou "horse power" marche sur lisses en fonte, tous les essieux du pont sont en acier de 2 qui est une demi ligne plus gros que les autres manufacturiers emploient. Tous les essieux (shafts) du séparateur du crible et du pouvoir sont en acier. Nous n'employons aucun essieu de fer. Notre moulin est reconnu pour être plus facile à faire mouvoir et de plus de durée.

Écrivez pour catalogue et liste des prix.

Nous manufacturons aussi: le moulin à toilo avec pouvoir amélioré; presse à foin de chemin de fer, debout; presse à foin, à rod, coupe-paille, Nos 9, 11, 13, herbes à spring, 16 dents; machine à laver, patente; mai 1892.

Nous demandons des agents actifs et responsables dans toutes les localités où nous n'en avons pas.

Tout cultivateur épargnem de l'argent et sera certain d'avoir les machines les plus améliorées en s'adressant à nous.

Nous allouons un escompte spécial aux ordres par la malle.

J. B. DORÉ & FILS,

MANUFACTURIERS,

LAPRAIRIE, Que.

LA CANADIENNE, Presse Perpétuelle Améliorée (Patente).

TROUPEAU DE JERSEYS DE STE-ANNE

C'est le plus ancien troupeau en même temps que le plus considérable d'animaux de St-Lambert-Jerseys, pur sang, qui puisse se rencontrer dans le monde. Il comprend 85 têtes de la célèbre espèce Jersey "Victor Hugo" — "Stoke Pagis", la meilleure race laitière connue et venant de la patrie des vaches célèbres.

La famille se compose de "Julie de St-Lambert" et de ses trois filles "Julie de St-Lambert" qui ont remporté en 3ème, 1ère et 2ème prix la médaille d'argent, les croix et le service en argent donné en prix par le Journal "Farmer's Advocate" aux meilleures vaches laitières sans distinction de race. Premiers prix aussi remportés à Toronto en 1885, à Québec en 1887, à Kingston en 1888 et à Toronto en 1888.

De plus, la médaille d'or destinée au meilleur troupeau, aux Expositions d'Ottawa en 1889 et 1890 leur a été décernée.

Premier prix et diplôme, comme troupeau, à Toronto, Kingston, Québec et Montreal, dans les concours entre les premiers troupeaux du Canada.

Les ancêtres qui ont fondé cette race sont: "Julie de St-Lambert" (5126), la vache champion du Canada comme laitière. Sa production a été de 15 lbs 1 1/2 oz de beurre en 7 jours, 48 lbs de lait par jour.

"Lady Fawn" de Ste-Anne (10920), la meilleure descendante de "Victor Hugo", production: 16 lbs 12 1/2 oz de beurre en 7 jours, 17 lbs 11 1/2 oz, 21 jours, 2715 lbs de lait en 88 jours, alors qu'elle était âgée de 15 ans.

"La Favorite de St-Lambert" (5123); moitié sang "Victor Hugo", mère de "Oaklands Nora". Production: 23 lbs 5 oz de beurre, mère de "Diana de St-Lambert" qui a donné 16 lbs 8 oz de beurre.

"Hebe de St-Lambert" (5117), descendante directe de "Victor Hugo", bis-aïeule de "Marie-Anne de St-Lambert" qui a donné 867 lbs de beurre dans une année.

J'offre aux sociétés d'agriculture et aux cultivateurs qui se proposent d'améliorer leur bétail, vingt jeunes taureaux d'âges divers issus des filles et petites-filles des célèbres vaches énumérées plus haut et qui ont pour pères des taureaux de renom comme "Roméo de St-Lambert" (16,600), frère presque pur sang de "Marie-Anne de St-Lambert", "Victor Hugo de Ste-Anne", pur sang de la race "Victor Hugo"; "Lord Lisgar de Ste-Anne", fils de la célèbre "Julie" et petit-fils de "Victor Hugo"; "Victor Hugo" (197) à maintenant au-dessus de 108 descendants qui ont donné 11 lbs de beurre par semaine et même plus.

Pour les prix et conditions s'adresser à

WM. A. HEBURN,

Ste-Anne de Bellevue, P. Q.

FERME ISALEIGH GRANGE

J. N. GREENSHIELDS

PROPRIÉTAIRE

DANVILLE, P. Q.

RACES À CORNES

RACE GUERNSEY,

MOUTONS SHROPSHIRE

et COCHONS YORKSHIRE,

GRANDE ESPÈCE AMÉLIORÉE.

Nous n'élevons que des animaux de premier choix et nos succès aux différentes expositions prouvent une fois de plus la vérité du vieil adage:

"Beau sang ne déroge pas."

Notre troupeau de Moutons Shropshire se compose de cent têtes importées de sang le plus pur et du plus beau type. Nos Yorkshire ont remporté plus de prix qu'aucun autre troupeau de même race en Amérique.

Nous prenons actuellement des ordres pour jeunes cochons ou bétail, mâles et femelles.

S'adresser à

J. Y. Ormsby, M. V.

GÉRANT

FERME ISALEIGH GRANGE

DANVILLE, P. Q.

AUX PRODUCTEURS DE FRUITS

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce contenue dans une autre colonne de la "Bible" par Hon Works Co. de Cincinnati, Ohio. Leurs Évaporateurs Zimmerman pour fruits et légumes sont reconnus depuis nombre d'années comme des appareils modèles. Nous recommandons à tous ceux qui ont besoin de machines à évaporer d'écrire à la compagnie afin de se procurer un catalogue.

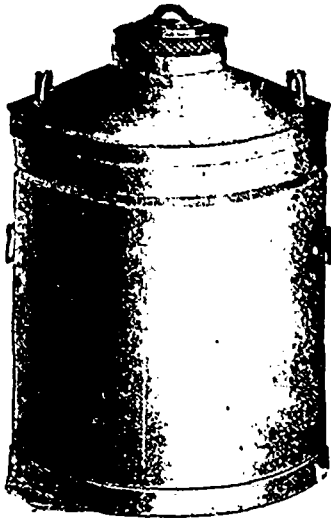
ABEILLES ET MIEL

Toutes les personnes intéressées dans les Abeilles et le Miel doivent envoyer chercher notre "Circulaire Illustrée et Liste de Prix", concernant La Ruche "Model" Sections. Fondation en Cire, Fumigateurs, Extractions à Miel, les Abeilles Italiennes et Reines Italiennes, etc., etc. Elle contient aussi instructions sur les conduites et soins des Abeilles. Les informations sont libres de frais. F. W. JONES, Bedford, Québec.

FRUITEVAPORATOR

THE ZIMMERMAN

Different sizes and prices. The Standard Machine THE ZIMMERMAN IRON WORKS CO., CHICAGO, ILL.



CANISTRE A LAIT "EMPIRE STATE"

N. F. BEDARD

Marchand de Fromage

à Commission et Négociant de toute espèce de fournitures pour Fromageries et Bourricries.

No. 17 RUE WILLIAM, MONTREAL.

—Agent pour les célèbres—

CANISTRES A LAIT "EMPIRE STATE"

PRESSES ET MOULES A FROMAGE

DE

W. W. CHOWN & CIE,

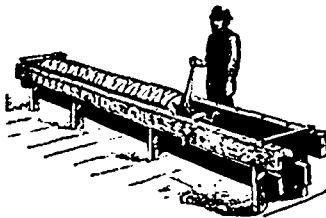
BELLEVILLE, ONT.

AGENT AUSSI DE

MacPHERSON & SCHELL,

ALEXANDRIA, ONT.,

pour la vente de leur fameux Bois à Boite reconnu par tous ceux qui en ont fait usage comme étant le meilleur qu'il y ait en Canada, ainsi que pour leur Moulin à plier les Boites, lequel travaille à perfection. On pourra voir ce Moulin et un échantillon du Bois à mon magasin.



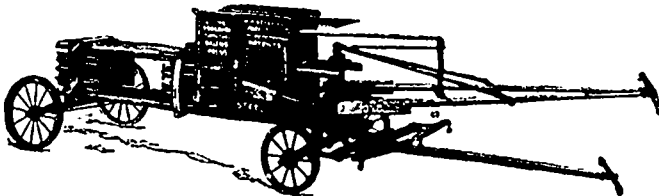
PRESS A FROMAGE.

M. Bédard a constamment en main tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète avec l'outillage le plus perfectionné. Pour prix et plus amples détails, veuillez correspondre à l'adresse ci-dessus

The Huntingdon Agricultural Implement Works

Having bought out Messrs. P. K. DEDERICK & CO'S. Branch Factory in Montreal with Plant and Stock and moved to our works here. We are now prepared to Manufacture and Sell under Special Royalty

P. K. DEDERICK'S PATENT HAY PRESSES. Made in every Style in Wood Frame and Steel Cases. Also Repairs from their original Patterns.



Having also bought out the Dominion Wire Manufacturing Co's. Balo Tie Plant with the transfer of that portion of their business, we are now prepared to supply all Styles of Bale Ties made from the Best Steel Wire.

BOYD & CO. Proprietors, Huntingdon, Que.



AUX COLONS!

Terres à Blé.

Climat Salubre!

Bon Bois!

Excellente Eau!

2,000,000 d'acres, de la meilleure terre à Blé de la Province de Québec sont offertes en vente par le gouvernement provincial, à 25c. de l'acre, dans le territoire du Lac St-Jean, seulement que 10 heures, (100 milles) de distance de Québec, le grand port de mer du Canada, par chemin de fer. Grande facilité d'accès aux terres par bateaux, et par les chemins de colonisation du gouvernement, à partir du chemin de fer à Roberval.

Les avantages suivants sont offerts par la Cie du chemin de fer du Lac St-Jean. Sur présentation d'un certificat de l'Agent d'émigration du Dominion, à Québec, à son bureau, au Bassin Louis, ou de l'assistant-commissaire de l'agriculture, les immigrants arrivant d'Europe et autres voulant aller à établir au Lac St-Jean, les privilèges suivants seront accordés:

PASSAGE GRATUIT, de Québec au Lac St-Jean pour les colons et leurs familles, 300 livres d'effets de ménage et pour leurs effets, et un bar pour chaque famille, seront transportés au taux nominal de 2cts par 100 livres.

Les colons de bonne foi et ceux désirant seulement aller examiner les terres, recevront un billet (ticket) de Québec au Lac St-Jean, à moitié prix. C'est-à-dire \$2.75 chaque, sur présentation d'un certificat de l'Agent d'émigration de la Puissance ou de l'assistant-commissaire de l'agriculture.

Les colons trouveront à acheter d'excellentes terres déjà en culture au Lac St-Jean. Pour toutes informations concernant l'achat des terres, adressez à l'Agent des terres de la Couronne, à Roberval, Lac St-Jean, ou à l'Agent d'émigration à Québec. Pour plus amples informations, demandez notre pamphlet de colonisation.

TRAINS RÉGULIERS entre QUÉBEC et ROBEVAL, Lac St-Jean. Des bateaux voyagent entre Roberval et autres points du Lac St-Jean, donnant aux colons un accès facile sur le Lac et autres rivages adjacents.

ALEX HARDY,

Agent général du fret et des passagers.

ST ANDREW ST

TERMINUS Québec.

J. G. SCOTT,

Secrétaire-Gérant.

A VENDRE

MAGNIFIQUE FERME

A Monte-Bello, comté d'Ottawa, P. Q.

Située à un demi mille de la Station du C. P. R., à 2 1/2 hrs. de Montreal, à 1 1/2 hrs. d'Ottawa
200 ARPENTS D'EXCELLENTE TERRE

Granges-stable, porcherie, silos, laiterie. Toutes constructions de première classe et pouvant figurer parmi les meilleures de la Province.

Aussi quarante têtes de bêtes à cornes (Ayrshires canadiens et croisés—**Excellentes Laitières**) Cochons Chester-White Étalon St Laurent, chevaux de ferme, Lapine, Eau-fouée, etc., etc. Séparateur à crème—Commerce de Lait très prospère avec Montréal.

S'adresser à

H. BOURASSA,

MONTE-BELLO, P. Q.



Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

L'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences funestes, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

Mr A. Casavant, pharmacien, aux États-Unis, écrit ce qui suit :

Mr L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,

" Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence, contre le CHOLÉRA et la DIARRHÉE."

Bien à vous,

A. D. CASAVANT, Pharmacien

Fall River, Mass. 2 avril 1892.

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q.

EN VENTE PARTOUT A 50 CTS LA BOUTEILLE

— Franco par la malle sur réception de 60 centims. —

La Compagnie du Haras National

Sous-contrat avec la Province de Québec, pour fournir des étalons aux sociétés d'agriculture

ÉTALONS NORMANDS, PERCHERONS, BRETONS ET GLYDESDALE

CONDITIONS AVANTAGEUSES—A VENDRE OU A LOUER

Ces étalons ont remporté 45 Prix et Diplômes en 1891 et 1892 dans les provinces de Québec, Ontario et Manitoba

Ecuries à Outremont.

près Montreal.

Bureaux : 30, rue St-Jacques.

Montréal.

Saison de 1892 : Nombre de juments saillies :

Naperville, 70 — Gaspé 107 — Missisquoi, 79 — Vaudreuil, 32 — Chicoutimi, 37.— Trois-Rivières, 55.— Bellechasse, 59.— Montreal, 101.— Ottawa, 106.— Napdan, 96.— Brandon, 39.— Indian Head, 63 — Agassiz, 27.

Moyenne des poulains nés en 1892 et descendants des Étalons du Haras National - 70.74 oyo

Moyenne des poulains nés en 1892 et engendrés par les Étalons des Haras de France 54 oyo

Moyenne des poulains nés en '92 et engendrés par les Étalons des Haras d'Allemagne 53.30

AUZIAS-TURENNE,

Directeur-Gérant.

Twenty-Five Dollars in Gold.

We will be pleased to pay any one who will send us a more delicious bush bean than the Warren, or a better pea than the Excelsior. You can't afford to raise the American Wonder, when the Excelsior, as good, as early and nearly as dwarf, bears (see Rural New Yorker), larger peas, larger pods, and many more of them. Our Catalogue (sent FREE) on pages 3 and 27 tells all about them.

J. J. H. GREGORY & SON, - - - Marblehead, Mass.